

Rapport de gestion 2017

du Comité de direction

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SECURITE RIVIERA

www.securite-riviera.ch

PRÉAVIS No 02/2018
du Comité de direction
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SECURITE RIVIERA

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c);
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34);
- du règlement du Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Riviera du 21 avril 2016 (art. 100);

le Comité de direction a l'honneur de vous soumettre le présent Rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2017.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil intercommunal Sécurité Riviera

Vu le rapport du Comité de direction sur sa gestion 2017

Vu le rapport de la Commission de gestion

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2017 et d'en donner décharge au Comité de direction.

COMITE DE DIRECTION
Le Président Le Secrétaire
 Bernard Degex  Frédéric Pilloud


TABLE DES MATIERES

1. Notre organisation	4	7. Ambulance Riviera	75
1.1 Organigramme au 31.12.2017	5	7.1 Organisation générale	75
2. Les autorités au 31.12.2017	6	7.2 Opérationnel	77
2.1 Le Comité de direction	6	7.3 Aspects financiers	79
2.2 Le Conseil intercommunal	9	7.4 Personnel	79
2.3 Les décisions du Conseil intercommunal	11	7.5 Formation	80
2.4 Planning de toutes les séances 2017	14	7.6 Technique	81
2.5 Eléments clés	15	7.7 Partenariat & Prévention	82
3. Résumé des comptes 2017	17	7.8 Qualité	84
4. Direction	20	7.9 Direction médicale	84
4.1 Ressources Humaines	20	7.10 Données complémentaires	85
4.2 Finances	24	8. Protection civile Riviera –Pays-d’Enhaut	88
4.3 Secrétariat	24	8.1 Bilan de capacité Riviera – Paysd’Enhaut	89
4.4 Chancellerie	25	8.2 Instruction	92
5. Police Riviera	26	8.3 Engagements et prestations subsidiaires	94
5.1 Corps de police	26	8.4 Interventions d’urgence	95
5.2 Bilan des manifestations	38	8.5 Formations d’interventions régionale (FIR) et Formations d’appui régional (FAR), Protection civile Riviera	95
5.3 Prévention	41	9. SDIS Riviera	98
6. Services généraux	48	9.1 Préambule	98
6.1 Unité Technique Logistique & Informatique	48	9.2 Bataillon des sapeurs-pompiers	99
6.2 Amendes d’ordre	51	9.3 Organisation opérationnelle	99
6.3 Police du commerce	55	9.4 Formation	103
6.4 Signalisation	61	9.5 Prévention	105
6.5 Office du stationnement	64		

1. Notre organisation



Urgences
 Police : 117
 Feu : 118
 Ambulance : 144

Sites

CLARENS (Montreux) - Rue du Lac 118

- ▶ **COMITE DE DIRECTION**
- ▶ **DIRECTION**
- ▶ **CORPS DE POLICE**
POLICE RIVIERA
REPDONDANTS DE PROXIMITE
PREVENTION
- ▶ **SERVICES GENERAUX**
UTLI (unité technique, logistique et informatique)
OFFICE DU STATIONNEMENT
POLICE DU COMMERCE

VEVEY - Rue du Simplon 38

- ▶ **CORPS DE POLICE**
POLICE RIVIERA
REPDONDANTS DE PROXIMITE
- ▶ **SERVICES GENERAUX**
AMENDES D'ORDRE
OFFICE DU STATIONNEMENT
SIGNALISATION

24h/24h, 7 jours sur 7

LA TOUR-DE-PEILZ - Ch. de Béranges 111

Tél. : 021 966 83 63 - Fax : 021 966 83 01
 mail : info@securiv.ch

MONTREUX - Rue de la Corsaz 2

Tél. : 021 966 84 50 - Fax : 021 966 83 06
 mail : orpcriviera@securiv.ch

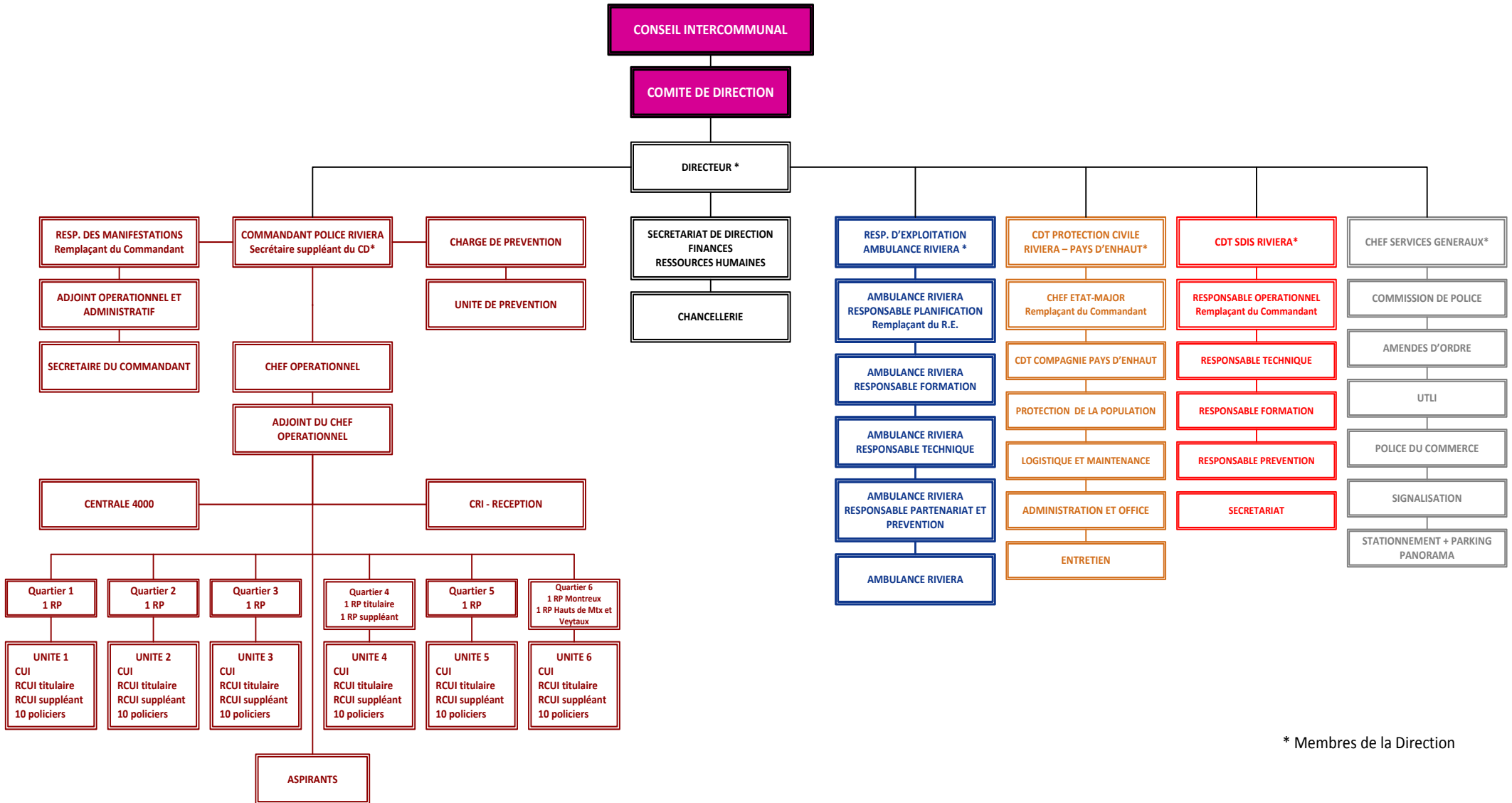
MONTREUX - Rue de la Corsaz 4

Tél. : 021 966 84 60 - Fax : 021 966 84 73
 mail : sdis@securiv.ch

Adresse unique

Rue du Lac 118 - CP 434 - 1815 Clarens - Tél. : 021 966 83 00 - Fax : 021 966 83 01 - Site internet : www.securite-riviera.ch - mail : info@securiv.ch

1.1 Organigramme au 31.12.2017



* Membres de la Direction

2. Les autorités au 31.12.2017

2.1 Le Comité de direction

2.1.1 Son message

L'année 2017 a été marquée par quelques changements majeurs. Les nouvelles visions stratégiques qui ont été amorcées fin 2016, notamment à propos de la gouvernance de notre association. C'est ainsi qu'il a été décidé de créer une Direction en lieu et place d'un Etat-Major et d'engager un Directeur pour succéder à notre Secrétaire général qui a pris sa retraite au 31 juillet 2017 avec la reconnaissance des Autorités.

M. Frédéric Pilloud a débuté ses fonctions à la direction de notre association le 1^{er} juillet 2017. Dès son entrée en fonction et en adéquation avec les réflexions du Comité de direction, certains axes de travail ont été mis en avant. Nous pouvons notamment mentionner la mise en place d'une nouvelle politique des ressources humaines qui s'est déclinée en mesures concrètes comme une directive sur le harcèlement et les conflits, une enquête sur le climat au travail, mais aussi sur des mesures qui se déploieront durant l'année 2018 comme une réflexion accompagnée par l'IDHEAP sur les réflexions RH.

Les premiers six mois de notre Directeur ont aussi été consacrés à une approche nouvelle, plus contemporaine, du management, ainsi qu'aux relations avec nos partenaires et financeurs que sont les communes. Des rencontres avec la Conférence des syndicats ont eu

lieu, comme la visite à tous les organes exécutifs des communes de la Riviera.

Dans le cadre des renouvellements de postes, un nouveau commandant de l'ORPC, membre de notre direction, a été nommé en la personne de M. François Fleuti, pour succéder au commandant Masson qui avait fait valoir ses droits à la retraite au premier trimestre 2017. Nous remercions le Cdt Masson et félicitons encore une fois le Cdt Fleuti pour sa nomination.

Mme Marianne Trollux, secrétaire de direction, a, elle aussi, fait valoir son droit à la retraite au 31 décembre 2017. Nous souhaitons une heureuse retraite à Mme Trollux.

Notre CoDir s'est également préoccupé de l'engagement de notre responsable des finances. Au terme de la procédure, notre choix s'est porté sur la candidature de Mme Isabelle Henny, qui débutera ses fonctions au sein de notre association le 1^{er} mars 2018.

Dans les axes de travail prioritaires de notre direction, nous trouvons également l'amélioration de la transversalité des organes de notre association et du même coup le renforcement de l'esprit d'entreprise au travers de valeurs communes. La communication, interne et externe, reste également une préoccupation de notre comité de direction, et les démarches sont en cours depuis le deuxième trimestre 2017 pour en améliorer la portée et l'efficacité.

Pour terminer les tâches et dossiers en cours, le Comité de direction ne pouvait passer sous silence les préparatifs de la prochaine Fête des vigneronnes de 2019. En effet, cela signifiera pour nos services d'être présents pour assurer le socle sécuritaire de base sans aucun changement pour notre population, mais en plus

d'assumer un certain nombre de tâches dans la période qui précédera la Fête, pendant la manifestation et après cette dernière. Afin d'être le mieux préparé possible, un Etat-major ad hoc a été constitué au sein de l'ASR et se réuni pour l'instant 1 fois par mois depuis décembre 2017, regroupant ainsi les nombreux services de l'ASR qui sont déjà ou seront concernés par la manifestation.

L'ASR placée sous un étendard sécuritaire unique, voulu par les autorités politiques à la fin des années 1990, montre au jour le jour face à des éléments exogènes (lois, règlements, contexte géopolitique,...) que nous sommes une organisation vivante, qui doit être réactive, voir proactive. Au moment où certaines voix se font entendre sur les coûts de la sécurité dans notre région (ou plus exactement sur son mode de financement), d'autres régions du canton et d'ailleurs en Suisse viennent se renseigner sur ce modèle mis en place en 2007 et qui, en matière de sécurité publique, fait totalement sens.

Le Comité de direction et la Direction font tout leur possible pour se positionner clairement sur des projets de lois et de financement, de manière à sauvegarder autant que faire se peut les coûts qui nous sont imputés et l'autonomie de notre région.

Le CoDir a tenu 12 séances et validé 118 propositions en 2017.

Le CoDir se plaît à relever les bonnes relations qui sont en place avec le Conseil intercommunal et sa commission de gestion. Il les remercie sincèrement de leur investissement et souhaite que perdure cet état d'esprit positif, basé sur le respect et la confiance réciproques.

Le Comité de direction ne pouvait terminer son message sans adresser ses plus vifs remerciements aux collaborateurs de l'ASR, mais aussi aux volontaires, aux astreintes et aux astreints, tout grade et toute fonction confondus, pour les prestations qu'ils délivrent 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 à l'ensemble de notre population. Le CoDir salue leurs motivations, leurs compétences et leurs disponibilités. Grâce à leurs actions, le sentiment de sécurité est bien présent sur la Riviera ; il est constitutif d'un « vivre ensemble » pleinement satisfaisant.



Rapport de législature de l'ASR, 13 septembre 2014 à La Tour-de-Peilz

2.1.2 Ses membres

MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION ASR 2016-2021

Bernard DEGEX
Commune de Blonay



Président
du Comité de direction

Etienne RIVIER
Commune de Vevey



Vice-Président
du Comité de direction

Gilbert CAVIN
Commune de Chardonne



Membre
du Comité de direction

Yves RABOUD
Commune de Corseaux



Membre
du Comité de direction

Arianne ROUGE
Commune de Corsier



Membre
du Comité de direction

Jean-Pierre TAVERNEY
Commune de Jongny



Membre
du Comité de direction

Taraneh AMINIAN
Commune de La Tour-de-Peilz



Membre
du Comité de direction

Jean-Baptiste PIEMONTESE
Commune de Montreux



Membre
du Comité de direction

Antoinette SIFFERT
Commune de St-Légier



Membre
du Comité de direction

Arnaud REY-LESCURE
Commune de Veytaux



Membre
du Comité de direction

2.2 Le Conseil intercommunal

Législature 2016 – 2021 (situation au 31.12.2017)

Bureau

Fonction	Nom	Prénom	Commune politique
Président	Grandchamp	John	Veytaux
Vice-Président	Imhof	Alain	Montreux
Scrutateur	Baud	Francis	Vevey
Scrutateur	Culand	Michel	La Tour-de-Peilz
Scrutateur-suppl.	Grobéty	Christian	La Tour-de-Peilz
Scrutateur-suppl.	Marques	Sandra	Vevey
Secrétaire	Dind	Carole	

Commission de gestion

Nom	Prénom	Commune politique
Grivel	André	Blonay
Mercier	Philippe	Chardonne
Müller-Hermann	Hans-Jörg	Corseaux
Goy	André	Corsier, Président
Badoud	Marc	Jongny
Urech	Roger	La Tour-de-Peilz
Hess	Yanick	Montreux
Besson	Pierre-Alain	St-Légier
Ming	Christophe	Vevey
Koschevnikov	Alexandre	Veytaux

Suppléants

Nom	Prénom	Commune politique
Young-Rarden	Helga	Blonay
Ducret	Anne	Chardonne
Marmier	Jacques	Corseaux
Bays	Olivier	Corsier
De Quattro	Angelo	Jongny
Culand	Michel	La Tour-de-Peilz
Blanc	Olivier	Montreux
Morier	Céline	St-Légier
Tolusso	Clément	Vevey
Andler	Philippe	Veytaux

Nom	Prénom	Commune politique
Chabloz	Jean-Luc	Blonay
Chevallaz Belotti	Evelyne	Blonay
Grivel	André	Blonay
Huys	Alain	Blonay
Vouilloz	Cécile	Blonay
Young-Rarden	Helga	Blonay
Cossy	Laurent	Chardonne
Ducret	Anne	Chardonne
Groves	Bernard	Chardonne
Mercier	Philippe	Chardonne
Borloz	Corinne	Corseaux
Marmier	Jacques	Corseaux
Müller-Hermann	Hans Jörg	Corseaux
Volet	Alain	Corseaux
Bays	Olivier	Corsier-sur-Vevey
Debetaz	Pierre-André	Corsier-sur-Vevey
Goy	André	Corsier-sur-Vevey
Martins Alves Ribeiro	Tiago	Corsier-sur-Vevey
Badoud	Marc	Jongny
De Quattro	Angelo	Jongny
Pointet	Nicole	Jongny
Coeytaux	Olivier	La Tour-de-Peilz
Culand	Michel	La Tour-de-Peilz
Espinosa	José	La Tour-de-Peilz
Grobéty	Christian	La Tour-de-Peilz
Leimgruber	Elisabeth	La Tour-de-Peilz
Martin	Olivier	La Tour-de-Peilz
Urech	Roger	La Tour-de-Peilz
Vaucoret	Dominique	La Tour-de-Peilz
Blanc	Olivier	Montreux
Borloz	Claudine	Montreux
Chevallier	Charlotte	Montreux
Corbaz	Raphaël	Montreux

Nom	Prénom	Commune politique
Filippone	Joseph	Montreux
Gote	Irina	Montreux
Grangier	Carole	Montreux
Hess	Yanick	Montreux
Huys	Anthony	Montreux
Imhof	Alain	Montreux
Kundert	Yves-Laurent	Montreux
Luder	Tal	Montreux
Staeger	Alexandre	Montreux
Streicher	Bibiana	Montreux
Wehrli	Laurent	Montreux
Winkler	Lionel	Montreux
Besson	Pierre-Alain	St-Légier
Gygli	Gérald	St-Légier
Morier	Céline	St-Légier
Schlaeppli	Martine	St-Légier
Vionnet	Alain	St-Légier
Baud	Francis	Vevey
Bussy	Cédric	Vevey
Ciana	Marcia	Vevey
D'Inverno	Jeremy	Vevey
Girardin	Lionel	Vevey
Maldonado	Jorge	Vevey
Marques	Sandra	Vevey
Ming	Christophe	Vevey
Riesen	Werner	Vevey
Rizzello	Vittorio	Vevey
Tolusso	Clément	Vevey
Vallotton	Frédéric	Vevey
Andler	Philippe	Veytaux
Grandchamp	John	Veytaux
Koschevnikov	Alexandre	Veytaux

2.3 Les décisions du Conseil intercommunal

Première séance – jeudi 27 avril 2017, Salle du Conseil communal de Vevey

- **Assermentation de deux nouveaux Conseillers** : Messieurs Tal Luder et Daniel Meillaud (Montreux), en remplacement de Messieurs René Chevalley et Christian Gagnat (Montreux).
- **Préavis du Comité de direction déposés** :
 - No 01/2017 – Comptes 2016 de l'Association Sécurité Riviera.
 - No 02/2017 – Rapport de gestion 2016.
 - No 03/2017 – Règlement intercommunal sur la vidéosurveillance de l'Association Sécurité Riviera – Modification de l'article 4 traitant des installations.
- **Communication du Comité de direction** :
 - No 01/2017 – Système de paiement du stationnement par smartphone ou internet.
- **Dépôt de trois interpellations** :
 - Interpellation de M. Francis Baud (Vevey) intitulée « *Nos concessionnaires, les dindons de la farce* » concernant le développement de la plateforme Uber et la perte de revenus pour les taxis officiels.
 - Interpellation de M. Alexandre Staeger (Montreux) intitulée « *Numéro de téléphone unique des taxis et premier avril* » concernant l'obligation fixée par le Règlement sur le service des taxis de l'Association Sécurité Riviera, qui impose aux titulaires d'une concession A de répondre à un numéro de téléphone unique à partir du 1^{er} avril 2017.

- Interpellation de Monsieur André Goy (Corsier-sur-Vevey) intitulée « *Situation de la vente des cartes à gratter pour les clients des hôtels de la Riviera* ».

Deuxième séance – jeudi 29 juin 2017, Salle du Conseil communal de Vevey

- **Assermentation de deux nouveaux Conseillers** : Madame Elisabeth Leimgruber (La Tour-de-Peilz) et Monsieur Alain Huys (Blonay).
- **Préavis du Comité de direction déposé** :
 - No 04/2017 – Budget de l'Association Sécurité Riviera – Année 2018.
- **Communications du Comité de direction** :
 - No 02/2017 – Convention signée entre l'ASR et la société Novapark Monthey SA pour la mise à disposition des appareils allPark.
 - No 03/2017 – Réponse à l'interpellation de Monsieur Francis Baud, intitulée « *Nos concessionnaires, les dindons de la farce* ».
- **Dépôt de cinq interpellations** :
 - Interpellation de Mme Sandra Marques intitulée « *Ayants droit d'y circuler !* ».
 - Interpellation de Mme Sandra Marques intitulée « *A chacun son intérêt !* ».
 - Interpellation de M. Cédric Bussy intitulée « *Une police à marche forcée ?* ».
 - Interpellation de M. Pierre-Alain Besson intitulée « *Complément de questions concernant nos sapeurs-pompiers volontaires au sein du SDIS Riviera de l'ASR* ».
 - Interpellation de M. Alain Imhof intitulée « *Du rapport d'audit de la Cour des comptes concernant la mise en place de la*

réforme policière, acceptée par les Vaudois en 2009 : bilan et perspectives pour l'ASR ».

- **Rapports des commissions :**

- Rapport de la Commission de gestion relatif aux comptes 2016 (préavis No 01/2017). Les conclusions du préavis ont été adoptées par le Conseil intercommunal à l'unanimité.
- Rapport de la Commission de gestion relatif à la gestion 2016 (préavis No 02/2017). Les conclusions du préavis ont été adoptées par le Conseil intercommunal à l'unanimité.
- Rapport de la Commission ad hoc au sujet du préavis sur le Règlement intercommunal sur la vidéosurveillance de l'Association Sécurité Riviera – Modification de l'art. 4 traitant des installations (No 03/2017). Le Conseil a adopté les conclusions du préavis à l'unanimité.

- **Elections du Président du Conseil intercommunal pour 2017-2018, ainsi que du Vice-Président, des scrutateurs et des scrutateurs suppléants :**

- Monsieur John Grandchamp, représentant la commune de Veytaux, a été élu par 42 voix Président du Conseil intercommunal pour l'année 2017-2018.
- Monsieur Alain Imhof, représentant la commune de Montreux, a été élu en qualité de Vice-Président par 38 voix.
- Messieurs Michel Culand (La Tour-de-Peilz) et Francis Baud (Vevey) ont été élus scrutateurs par acclamation.
- Madame Sandra Marques (Vevey) et Monsieur Christian Grobéty (La Tour-de-Peilz) ont été désignés par acclamation scrutateurs suppléants.

Troisième séance – jeudi 28 septembre 2017, Salle du Conseil communal de Vevey

- **Assermentation d'une nouvelle Conseillère :** Madame Cécile Vouilloz Vuadens.

- **Elections :** Messieurs André Grivel (Blonay) et Alexandre Koschevnikov (Veytaux) en qualité de membres de la Commission de gestion pour la fin de la législature 2016-2021 et de Madame Helga Young-Rarden (Blonay) et Monsieur Philippe Andler (Veytaux) en tant que membres suppléants.

- **Communication du Bureau du Conseil intercommunal :**

- No 01/2017 – Réponse à l'interpellation de Madame Sandra Marques (Vevey) intitulée « A chacun son intérêt ! ».

- **Communications du Comité de direction :**

- No 04/2017 - Réponse à l'interpellation de Madame Sandra Marques (Vevey) intitulée « Ayants droit d'y circuler ! ».
- No 05/2017 - Réponse à l'interpellation de Monsieur Cédric Bussy (Vevey) intitulée « Une police à marche forcée ? ».
- No 07/2017 - Réponse à l'interpellation de Monsieur Alain Imhof (Montreux) intitulée « Du rapport d'audit de la Cour des comptes concernant la mise en place de la réforme policière, acceptée par les Vaudois en 2009 : bilan et perspectives pour l'ASR ».
- No 08/2017 - Signature d'une Convention cadre de collaboration avec l'Etat de Vaud et conventions spécifiques pour les applications Police.
- No 09/2017 - Planning des séances du Conseil intercommunal, du Comité de direction et du Bureau du Comité de direction pour l'année 2018.

- **Dépôt d'une interpellation :**

- Interpellation de M. Roger Urech (La Tour-de-Peilz) : « Information sur l'état des diverses salles de conseil des communes du secteur ASR ».

- **Motion :** déposée par Monsieur Alain Imhof (Montreux) : « Modification de l'art. 85, al. 1 du Règlement du Conseil intercommunal ».

- **Rapport de la Commission de gestion relatif au budget 2018 :** les conclusions du préavis No 04/2017 ont été adoptées à une très large majorité (quatre abstentions) par le Conseil intercommunal.

Quatrième séance – jeudi 30 novembre 2017, Salle du Conseil communal de Vevey

- **Assermentation de trois nouvelles Conseillères :** Mesdames Claudine Borloz (Montreux), Evelyne Chevallaz Belotti (Blonay) et Marcia Ciana (Vevey).
- **Motion :**
 - Réponse à la motion déposée par Monsieur Alain Imhof (Montreux) et intitulée « Modification de l'art. 85, al. 1 du Règlement du Conseil intercommunal », le Comité de direction a rédigé un rapport. Il en ressort que dite modification n'a pas lieu d'être, conformément à l'art. 35b, al 2 de la Loi sur les communes, qui traite des « *Procédures et fonctionnement du conseil général et du conseil communal – Vote* » et qui stipule : « *Les décisions soumises à la votation doivent être adoptées à la majorité simple, c'est-à-dire à la moitié des suffrages valablement exprimés, plus une voix* ». Le Conseil intercommunal prend acte du Rapport du Comité de direction et considère la motion comme réglée.
- **Communication du Comité de direction :**
 - Réponse à l'interpellation de Messieurs Pierre-Alain Besson et Gilbert Jaunin intitulée « Complément de questions concernant nos sapeurs-pompiers volontaires au sein du

SDIS Riviera de l'ASR ». L'interpellation est considérée comme réglée



Rapport d'assermentation et de promotion de Police Riviera, mars 2017

2.4 Planning de toutes les séances 2017

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

conseil intercommunal
 Comité de direction
 Bureau
 séance CI SIGE

jours fériés
 vacances scolaires
 séance CC Vevey
 Délégation du personnel

2.5 Eléments clés

27 janvier, Chardonne : feu de véhicules

16 février, Corseaux : feu d'appartement dans un petit locatif

21 février, Rossinière : engagement de la Protection civile suite à un incendie d'une habitation

28 mars, Corseaux : rapport d'assermentation et de promotion de Police Riviera.

21 avril, Corsier-sur-Vevey : mort suspecte d'une femme à proximité du cimetière de Moille-Saulaz. Enquête menée par la Police cantonale.

23 mai, Clarens : brigandage au kiosque de Salagnon. Suite aux recherches rapidement entreprises, l'auteur a été interpellé par Police Riviera. Enquête reprise par la Police cantonale.

27 mai, Montreux : feu d'un dépôt à la route des Vuarences

31 mai, Caux : accident de la circulation à la route de Jaman. Une voiture occupée par cinq personnes est sortie de la route avant de dévaler la pente sur une centaine de mètres. Un occupant est décédé. Constat repris par la Police cantonale.

1^{er} juin, Montreux : découverte par une promeneuse d'un individu décédé dans les Gorges du Chauderon. Enquête reprise par la Police cantonale.

08 juin, Montreux : individu perturbé qui s'est retranché dans une épicerie de la rue du Pont. Il a pu être interpellé après négociation et intervention des forces spéciales de la Police cantonale avant une prise en charge hospitalière.

25 juin, Montreux : accident sur l'autoroute A9, Villeneuve-Montreux nécessitant la fermeture complète du tronçon.

30 juin au 15 juillet, Montreux : 51^{ème} Montreux Jazz Festival, avec l'engagement des 4 Corps-métier de l'ASR.

06 juillet : nomination du cdt Fleuti, protection civile

16 juillet, Montreux : une émeute a éclaté au parc Jean Villard Gilles en marge du Montreux Jazz Festival. Le dispositif, rapidement déployé par le CECO avec les renforts des polices du canton, a permis d'interpeller tous les meneurs. Enquête reprise par la Police cantonale.

17 juillet, Saint-Légier : feu d'une machine agricole à proximité du château d'Hauteville, qui s'étend au champ à Saint-Légier

10 août, La Tour-de-Peilz : feu d'une enseigne publicitaire Entre-deux-Villes, la Tour de Peilz.

29 août, Les Monts-de-Corsier : une jeune femme, signalée disparue depuis plusieurs jours suite à un accident de la circulation, est retrouvée en vie en bordure de route. Enquête menée par la Police cantonale.

04 septembre, Vevey : feu de la toiture du collège des Crosets,

07 septembre, Veytaux : accident d'aile-delta à Sonchaux, deux personnes blessées. REGA et Colonne de secours engagées pour prise en charge sanitaire. Constat par la Police cantonale.

25 septembre, Montreux : brigandage dans une bijouterie. Rapidement sur place, Police Riviera a interpellé les deux auteurs qui se trouvaient encore dans le commerce. Enquête reprise par la Police cantonale.

26 septembre, Montreux / La Tour-de-Peilz : brigandage à la station Migrolino à Montreux. Police Riviera a pu interpellé deux

auteurs à La Tour-de-Peilz après une course poursuite en voiture.
Enquête reprise par la Police cantonale.

19 octobre, Veytaux : feu de broussailles dans la paroi des Rocher de Naye, nécessitant l'engagement de moyens aériens pour maîtriser le sinistre.

02 novembre, La Tour-de-Peilz : recrutement des sapeurs-pompiers volontaires à la salle des Remparts.

05 novembre, Montreux : feu d'appartement qui se développe rapidement sur une partie de la toiture à Baugy

12 novembre, Saint-Légier : feu de toiture d'une ferme inhabitée

15 novembre : rapport de bataillon, protection civile

02 décembre, Montreux : rapport annuel du SDIS Riviera au Casino de Montreux

04 décembre, Montreux/Territet : suite à un accident de la circulation entre une automobiliste et une piétonne, celle-ci est décédée des suites de ses blessures à l'hôpital. Constat par Police Riviera.

25 décembre, La Tour-de-Peilz : dans la nuit de Noël, un feu détruit une villa.

3. Résumé des comptes 2017

Sécurité Riviera - Charges et revenus par cellule comptes 2017

600 Autorités		605 Ambulance Riviera		610 Off. du Stat. Personnel	
charges	291'668.78	charges	4'438'557.72	charges	2'508'997.43
revenus		revenus	4'334'479.85	revenus	2'508'997.43
total	291'668.78	total	104'077.87	total	0.00
601 Direction		606 SG - utli		610.01 Stat. Montreux	
charges	1'419'184.49	charges	1'138'327.13	charges	1'238'768.79
revenus	92'736.72	revenus	2'220.35	revenus	3'199'972.09
total	1'326'447.77	total	1'136'106.78	total	-1'961'203.30
602 Chancellerie		607 Amendes d'ordre		610.02 Stat. Vevey	
charges	469'238.18	charges	1'251'401.26	charges	1'975'057.67
revenus	350'230.80	revenus	809'748.06	revenus	6'376'755.29
total	119'007.38	total	441'653.20	total	-4'401'697.62
603 Police Riviera		608 Polcom / admin		610.03 Stat. La Tour-de-Peilz	
charges	15'966'058.84	charges	985'423.17	charges	266'308.11
revenus	2'155'993.38	revenus	1'023'273.45	revenus	685'074.54
total	13'810'065.46	total	-37'850.28	total	-418'766.43
604 Prévention		609 Signalisation			
charges	799'438.77	charges	1'339'338.48		
revenus	5'205.05	revenus	155'349.80		
total	794'233.72	total	1'183'988.68		
650 SDIS Riviera		66 Protection Civile			
charges	3'695'003.35	charges	1'978'273.23		
revenus	1'234'204.64	revenus	266'896.05		
total	2'460'798.71	total	1'711'377.18		
				ptes 600 à 66	ptes 600 à 610.03
				total charges	total charges
				16'559'907.90	12'387'732.01
				total charges	total charges
				39'761'045.40	34'087'768.82
				total revenus	total revenus
				23'201'137.50	21'700'036.81
				total contrôle	total contrôle
				16'559'907.90	12'387'732.01
				total charges brutes	total charges brutes
				39'761'045.40	34'087'768.82
				total revenus	total revenus
				23'201'137.50	21'700'036.81
				total charges brutes	total charges brutes
				39'761'045.40	34'087'768.82
				total revenus	total revenus
				23'201'137.50	21'700'036.81
				total charges brutes	total charges brutes
				39'761'045.40	34'087'768.82
				total revenus	total revenus
				23'201'137.50	21'700'036.81
				total charges brutes	total charges brutes
				39'761'045.40	34'087'768.82
				total revenus	total revenus
				23'201'137.50	21'700'036.81
				total charges brutes	total charges brutes
				39'761'045.40	34'087'768.82
				total revenus	total revenus
				23'201'137.50	21'700'036.81

Sécurité Riviera - répartition par commune comptes 2017

				600	601	602	607	605	606	604	603	608											
Communes	n/habitants	coefficient	n/hab pond.	Autorités	Direction	Chancellerie	Amendes	Ambulance	SG+utili	Prévention	Police Riviera	Polcom	Tot. 600 à 608	coût/hab	budget 2017	comptes 2016							
Blonay	6'116	5	30'580	21'384.74	97'253.25	8'725.45	32'381.38	7'630.84	83'297.72	58'232.08	1'012'534.17	-2'775.13	1'318'664.49	215.61	240.03	215.80							
Chardonne	2'916	3	8'748	6'117.52	27'821.17	2'496.08	9'263.32	2'182.95	23'828.92	16'658.41	289'654.97	-793.88	377'229.46	129.37	144.02	129.48							
Corseaux	2'212	3	6'636	4'640.59	21'104.40	1'893.46	7'026.91	1'655.93	18'075.99	12'636.63	219'724.55	-602.22	286'156.23	129.37	144.02	129.48							
Corsier	3'403	3	10'209	7'139.20	32'467.57	2'912.95	10'810.38	2'547.52	27'808.58	19'440.53	338'030.13	-926.46	440'230.40	129.37	144.02	129.48							
Jongny	1'488	3	4'464	3'121.70	14'196.81	1'273.72	4'726.96	1'113.93	12'159.61	8'500.59	147'807.47	-405.11	192'495.69	129.37	144.02	129.48							
Montreux	26'402	6	158'412	110'778.25	503'795.98	45'200.00	167'743.59	39'529.65	431'502.88	301'656.63	5'245'178.64	-14'375.85	6'831'009.76	258.73	288.04	258.96							
St-Légier	5'130	4	20'520	14'349.73	65'259.54	5'855.01	21'728.77	5'120.50	55'895.00	39'075.28	679'437.58	-1'862.19	884'859.23	172.49	192.03	172.64							
La Tour-de-Peilz	11'637	5	58'185	40'689.04	185'045.13	16'602.04	61'612.51	14'519.31	158'491.75	110'799.00	1'926'563.14	-5'280.28	2'509'041.63	215.61	240.03	215.80							
Vevey	19'605	6	117'630	82'259.21	374'097.43	33'563.59	124'559.24	29'353.03	320'415.65	223'997.35	3'894'846.12	-10'674.90	5'072'416.73	258.73	288.04	258.96							
Veytaux	850	2	1'700	1'188.82	5'406.49	485.06	1'800.14	424.21	4'630.68	3'237.23	56'288.69	-154.27	73'307.05	86.24	96.01	86.32							
scris 31.12.2016 total pour contrôle				291'668.78	1'326'447.77	119'007.38	441'653.20	104'077.87	1'136'106.78	794'233.72	13'810'065.46	-37'850.28	17'985'410.68										
total				79'759	417'084												TOTAL	17'985'410.68					
3 villes/609 habitants PCI				57'644	84'674												609	610.01-02-03	TOTAL	coût/hab	budget 2017	comptes 2016	
								Signalisation	Stationnement														
								Montreux	542'288.34	-1'961'203.30	5'412'094.81		204.99				225.84		195.95				
								La Tour-de-Peilz	239'020.13	-418'766.43	2'329'295.33		200.16				234.25		202.40				
								Vevey	402'680.21	-4'401'697.62	1'073'399.32		54.75				140.71		71.27				
																			coût total ASR net cptes 600 à 66		coût/hab	budget 2017	comptes 2016
								Blonay	1'630'973.71		266.67		297.89		267.99								
								Chardonne	526'132.94		180.43		201.88		181.67								
								Corseaux	399'110.45		180.43		201.88		181.67								
								Corsier	614'002.20		180.43		201.88		181.67								
								Jongny	268'479.36		180.43		201.88		181.67								
								Montreux	6'760'294.30		256.05		283.70		248.15								
								St-Légier	1'146'819.06		223.55		249.88		224.83								
								La Tour-de-Peilz	2'923'530.52		251.23		292.11		254.59								
								Vevey	2'074'514.80		105.82		198.56		123.47								
								Veytaux	116'711.70		137.31		153.87		138.51								
								totaux											2'460'798.71	22'058'247.71			
Château-d'Oex				3'477	20.21	70'274.92												Château-d'Oex	70'274.92				
Rossinière				546	20.21	11'035.41												Rossinière	11'035.41				
Rougemont				892	20.21	18'028.54												Rougemont	18'028.54				
total pour contrôle				84'674		1'711'377.18												total pour contrôle	16'559'907.90				

Sécurité Riviera Comptes 2017 Charges par nature				
		Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016
3	CHARGES	39'760'635.40	42'721'091.00	39'191'205.68
30	AUTORITES ET PERSONNEL	29'975'981.92	31'725'456.00	29'912'683.06
300	AUTORITES ET COMMISSIONS	245'710.60	265'800.00	268'929.10
301	PERSONNEL ADMINISTRATIF	23'179'083.92	24'330'523.00	23'052'908.68
303	CHARGES SOCIALES 1ER PILIER	1'926'150.85	1'972'286.00	1'912'218.00
304	CAISSE DE PENSIONS	3'391'569.80	3'581'778.00	3'343'209.05
305	ASSURANCES ACCIDENTS	379'889.00	398'089.00	372'531.75
306	DEBOURS	407'049.75	522'080.00	419'930.42
309	AUTRES FRAIS	446'528.00	654'900.00	542'956.06
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	6'236'727.46	7'241'215.00	5'823'023.37
310	FOURNITURES DE BUREAU	189'546.69	248'620.00	171'571.80
311	ACHATS EQUIPEMENTS	1'297'836.88	1'660'330.00	851'230.33
312	EAU ET ENERGIES	191'439.58	210'800.00	206'055.50
313	MARCHANDISES ET MP	208'917.31	288'800.00	222'451.18
314	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	284'766.28	313'890.00	254'980.98
315	Entretien des équipements	943'135.13	1'267'950.00	945'427.62
316	LOYERS	1'548'849.25	1'543'975.00	1'528'286.30
317	RECEPTIONS	61'640.20	67'000.00	65'875.98
318	HONORAIRES ET FRAIS BANCAIRES	1'353'292.87	1'467'250.00	1'414'641.30
319	FRAIS DIVERS	157'303.27	172'600.00	162'502.38
32	INTERETS	11'873.53	27'130.00	10'392.91
322	INTERETS	11'873.53	27'130.00	10'392.91
33	AMORTISSEMENTS	256'937.65	436'050.00	378'628.62
330	Amortissement du patrimoine financier	49'200.55	216'950.00	264'798.62
331	Amortissements patrimoine adm.	207'737.10	219'100.00	113'830.00
35	CHARGES CANTONALES ET INTERCOM	758'037.91	687'000.00	663'918.90
351	CHARGES CANTONALES ET INTERCOM.	510'438.00	544'000.00	544'784.50
352	Communes et associations de communes	247'599.91	143'000.00	119'134.40
36	SUBVENTIONS	13'164.00	14'500.00	13'938.00
365	SUBVENTIONS	13'164.00	14'500.00	13'938.00
39	IMPUTATIONS INTERNES	2'507'912.93	2'589'740.00	2'388'620.82
391	IMPUTATIONS INTERNES	2'507'912.93	2'589'740.00	2'388'620.82

Sécurité Riviera Comptes 2017 Revenus par nature				
		Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016
4	REVENUS	39'760'635.40	22'755'847.00	39'191'205.68
42	REVENUS DU PATRIMOINE	7'715'191.83	6'482'500.00	6'900'122.18
422	REVENUS PLACEMENTS	8.42	500.00	244.02
423	REVENUS PATRIMOINE	772'039.48	570'000.00	647'823.05
427	LOCATIONS, REDEVANCES	6'943'143.93	5'912'000.00	6'252'055.11
43	TAXES, EMOLUMENTS	26'905'960.09	11'114'500.00	27'712'214.23
431	EMOLUMENTS	563'907.20	514'000.00	560'438.25
435	PRESTATIONS DIVERSES	20'141'960.69	3'922'700.00	20'560'084.20
436	REMBOURSEMENTS	1'541'061.03	1'257'800.00	1'496'287.09
437	AMENDES	4'659'031.17	5'420'000.00	5'095'404.69
45	PARTICIPATIONS CHARGES CANTON	2'631'570.55	2'599'707.00	2'091'191.60
451	PARTICIPATIONS CHARGES CANTON	2'631'570.55	2'599'707.00	2'091'191.60
49	IMPUTATIONS INTERNES	2'507'912.93	2'559'140.00	2'487'677.67
491	IMPUTATIONS INTERNES	2'507'912.93	2'559'140.00	2'487'677.67

4. Direction



Frédéric Pilloud :
Directeur de l'Association Sécurité Riviera et
Secrétaire du Comité de direction

L'année 2017 a été marquée au 1^{er} juillet par le passage de témoin à la tête de l'Association Sécurité Riviera entre le Secrétaire général Michel Francey et le nouveau Directeur Frédéric Pilloud.

Depuis sa création en 2007, Monsieur Francey a été un des principaux artisans du développement de l'association qui lui témoigne sa vive reconnaissance. Il a transmis un bel héritage à son successeur qui souhaite insuffler une nouvelle dynamique au travers de la vision dénommée « ASR 2.0 » et l'orienter dans le sens de la devise émanant d'une organisation internationale « L'humain au cœur de notre action » !

En étroite collaboration avec le Comité de direction et la nouvelle équipe de Direction intégrant les différents responsables des Corps-métier, des impulsions ont été données afin de permettre des réflexions de fond pour l'avenir de l'association. Deux axes prioritaires se sont rapidement dessinés pour définir une politique de sécurité publique régionale et une politique de ressources humaines, compatibles avec les évolutions de leur environnement. Ces défis feront l'objet de mandats confiés à des partenaires aux compétences spécifiques qui apporteront l'expertise nécessaire permettant de soutenir les Autorités dans les décisions stratégiques à venir.

4.1 Ressources Humaines

Dès l'arrivée du nouveau Directeur de l'Association Sécurité Riviera, ci-après ASR, les Ressources humaines sont en train de prendre une nouvelle dimension. En effet, la gestion administrative demeurera toujours une prérogative importante du service, notamment avec l'intégration du nouvel ERP Proconcept, mais lesdites prérogatives seront élargies, dans la continuité de la vision ASR 2.0 et grâce à la volonté du Comité de direction ainsi que de la Direction, qui souhaitent développer courant 2018 et en collaboration avec l'IDHEAP (Institut de hautes études en administration publique), une politique des ressources humaines moderne, qui se veut en parfaite adéquation avec la vision stratégique et les valeurs de l'ASR. Parallèlement à ceci, un focus important sera mis sur la création ou la consolidation des processus inhérents aux ressources humaines (recrutement, gestion de la relève ou développement de compétences).

Au niveau de la fluctuation du personnel (entrées et sorties), nous comptons 16 collaboratrices et collaborateurs, qui ont quitté l'organisation durant l'année 2017, alors que 21 sont venus renforcer ses rangs. Chaque collaboratrice et collaborateur quittant l'organisation de son plein gré, est reçu pour un entretien de sortie, de manière à tirer un bilan et à identifier les éventuelles améliorations. Une synthèse est dressée annuellement, à l'attention du Comité de direction.

Au chapitre des départs, 5 collaboratrices et collaborateurs ont saisi l'opportunité de prendre leur retraite. Il s'agit de Madame Marianne Trollux, Secrétaire de direction, Messieurs Michel Francey, Secrétaire général, René Schwitzguebel, Ambulancier diplômé, le Lieutenant-colonel Pierre-Alain Masson, Commandant de la Protection civile Riviera – Pays-d'Enhaut et le Sergent Roger Trolliet, Répondant de proximité. Grands mercis à ces personnes, qui ont grandement contribué à la sécurité de la population régionale.

Les 21 nouveaux collaborateurs engagés se répartissent de la manière suivante :

- directeur,
- commandante de la Compagnie du Pays-d'Enhaut,
- 7 aspirants qui ont débuté l'Académie en mars 2017,
- 4 agents de police,
- 1 agent de maintenance pour le SDIS Riviera,
- 1 responsable de la maintenance pour la Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut,
- 1 concierge,
- 1 collaboratrice administrative pour notre unité technique et logistique,
- 1 technicien-ambulancier,
- 2 ambulancières,
- 1 adjoint au responsable de la signalisation.

Chaque année, l'organisation a le plaisir de fêter ses jubilaires, puisque, pour mémoire, la Convention de transfert prévoyait que soit reconnue l'ancienneté réalisée auprès du précédent employeur communal, membre de Sécurité Riviera. En 2017, les jubilaires ont été les suivants :

20 ans de service : sgt Franklin Saugy – Collaborateur à la chancellerie

25 ans de service : sgt Claude Broch – Agent de police
sgt Olivier Bourquard – Agent de police

30 ans de service : adj Jean-Luc Monney – Responsable de l'unité technique et logistique
sgmt Jean-Daniel Devaud – Chef d'unité
sgt Olivier Droz – Agent de police

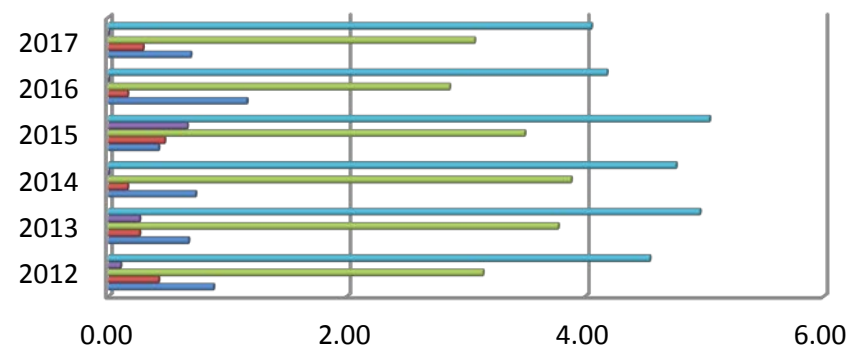
35 ans de service : cap Michel Rouiller – Chef des services généraux
sgtm Jean-Marc Progin – Répondant de proximité
sgt Gilbert Mégroz – Agent de police
sgt Alain Friedli – Collaborateur à la chancellerie

45 ans de service : Madame Antoinette Jimenez – Secrétaire du Commandant de Police Riviera

Sécurité Riviera, une entreprise formatrice

Trois apprentis employés de commerce de 3^{ème} année, encadrés par 5 formatrices volontaires, œuvrent au sein des différentes cellules : Direction, Facturation, Police, Amendes d'ordre, Signalisation et Police du commerce. De plus, la Direction accueille régulièrement des écoliers dans le cadre de stages de découverte du métier d'employé de commerce.

Evolution des absences 2012 - 2017 en % des heures totales

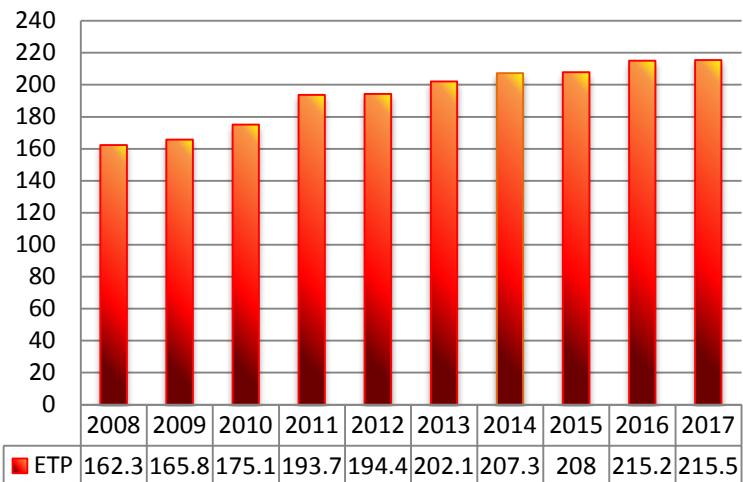


	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Total	4.54	4.96	4.76	5.04	4.18	4.05
Maternité	0.10	0.26	0.00	0.66	0.00	0.00
Maladie	3.14	3.77	3.88	3.49	2.86	3.07
AP	0.42	0.26	0.16	0.47	0.16	0.29
ANP	0.88	0.67	0.73	0.42	1.16	0.69

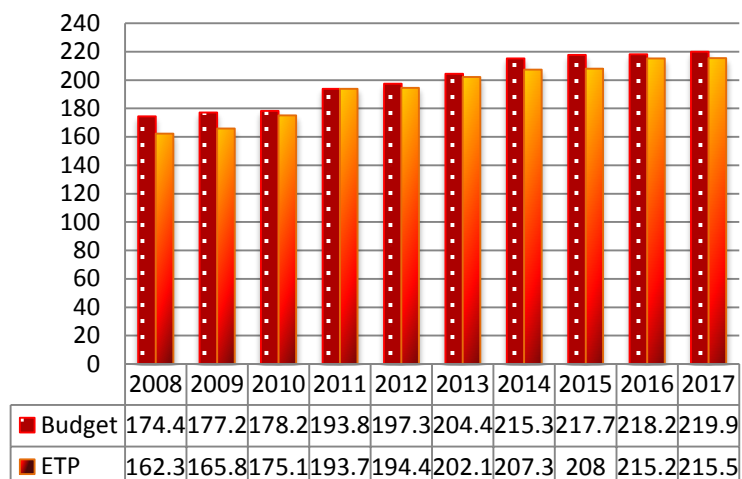
■ AP : Accident professionnel

■ ANP : Accident non professionnel

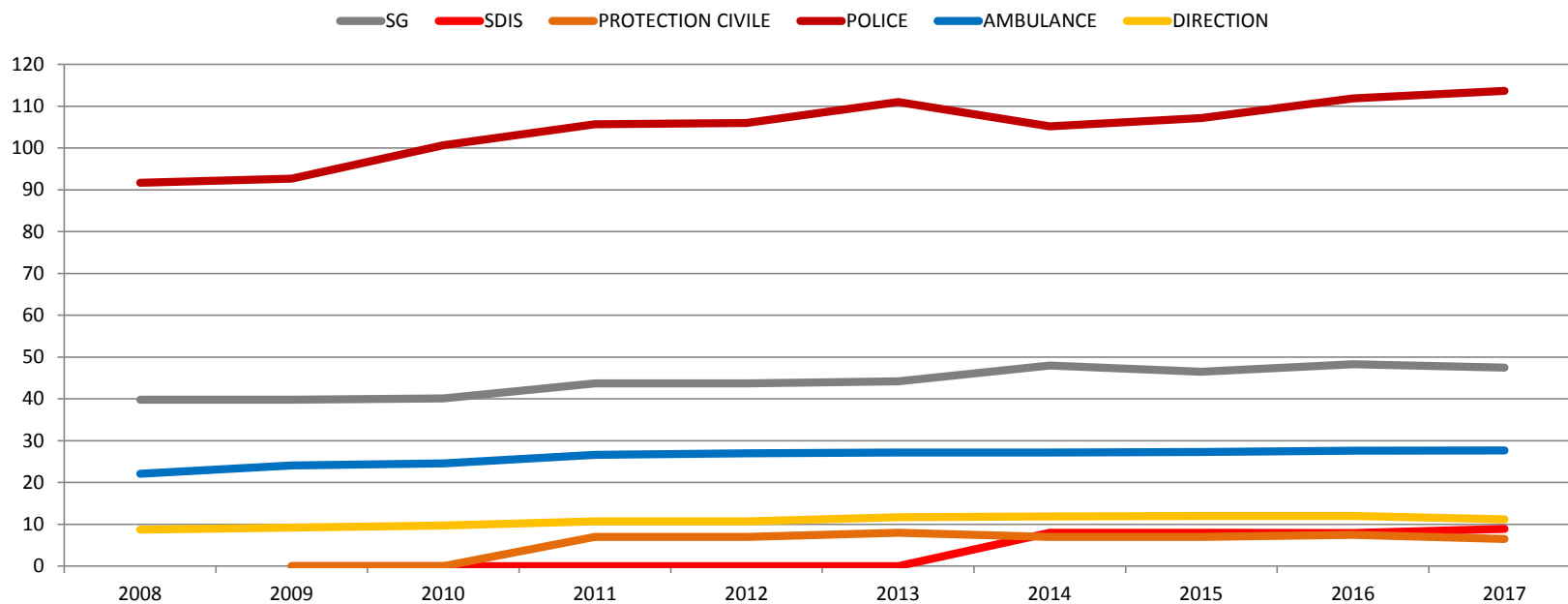
Evolution effectifs 2008-2017



Effectifs comparés budget/comptes 2008-2017



Evolution de l'effectif par Corps-métier, Direction et Services généraux 2008-2017



RECAPITULATIF DES ETP PAR CELLULE AU 31.12.2017					
CELLULES	ETP POLICIERS	ETP NON POLICIERS	TOTAL ETP REEL	TOTAL ETP ADMIS	EMPLOYES REELS
DIRECTION					
Directeur	1.0		1.0		1
Secrétariat de direction	1.5		1.5		2
Comptabilité / Facturation	2.2		2.2		3
Ressources Humaines	2.0		2.0		2
Chancellerie	4.5		4.5		6
Total	11.2		11.2	12.2	14.0
POLICE RIVIERA					
Commandant Police Riviera	1.0		1.0		1
Secrétaire	0.0	0.7	0.7		1
Resp. manifestations / Rpl Cdt Police Riviera	1.0		1.0		1
Chef opérationnel	1.0		1.0		1
Adjoint chef opérationnel	1.0		1.0		1
Adjoint opérationnel et administratif	1.0		1.0		1
Réception Vevey	3.0		3.0		3
Centrale CRI Clarens	7.0	3.0	10.0		11
Répondants proximité	8.0		8.0		8
Agents de police administratif	0.5		0.5		1
Agents de Police	74.5		74.5		75
Chargé de prévention	1.0		1.0		1
Cellule de Prévention	4.0		4.0		4
Aspirants	7.0		7.0		7
Total	110.0	3.7	113.7	113.7	116.0
AMBULANCE RIVIERA					
Responsable d'exploitation Ambulance	1.0		1.0		1
Adjoint Resp. d'exploitation Ambulance	1.0		1.0		1
AD - Responsable formation - Membre EM	1.0		1.0		1
AD - Responsable technique - Membre EM	1.0		1.0		1
AD - Resp. Partenariat & prévention - Membre EM	0.8		0.8		1
Ambulanciers diplômés	17.6		17.6		18
Techniciens ambulanciers	5.3		5.3		6
Total	27.7		27.7	28.0	29.0
PROTECTION CIVILE RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT					
Commandant Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut	1.0		1.0		1
Rpl Commandant Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut	1.0		1.0		1
Chef opération-instruction	0.0		0.0		0
Cheffe de l'Office de la Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut	1.0		1.0		1
Protection population	1.0		1.0		1
Responsable de la logistique et maintenance	1.0		1.0		1
Entretien	1.0		1.0		1
Commandante Compagnie Pays-d'Enhaut	0.5		0.5		1
Total	6.5		6.5	7.5	7.0
SDIS RIVIERA					
Commandant SDIS Riviera	1.0		1.0		1
Secrétariat	0.9		0.9		2
Responsable opérationnel	1.0		1.0		1
Responsable formation	1.0		1.0		1
Responsable prévention	1.0		1.0		1
Responsable technique	1.0		1.0		1
Mécanicien	3.0		3.0		3
Total	8.9		8.9	9.0	10
SERVICES GENERAUX					
Chef Services Généraux	1.0		1.0		1
UTLI	6.2		6.2		7
Signalisation	8.0		8.0		8
Amendes d'ordre / Comm. Police	4.8		4.8		7
Police du commerce	6.4		6.4		7
Stationnement Montreux	7.5		7.5		8
Stationnement Vevey	13.6		13.6		14
Total	47.5		47.5	49.5	52.0
TOTAL ASR	215.5		215.5	219.9	228.0

Cours suivis en 2017

Cours CEP	Particip.	Cellule
CEP – Affirmation de soi : gagner en aisance personnelle	1	Police Riviera
CEP – Concilier horaires irréguliers, santé et qualité de vie - OACP	1	Police Riviera
CEP – Formation pour formateurs/trices en entreprise CFFE	1	Service Généraux
CEP – La retraite : un temps à vivre pleinement	2	Police Riviera
CEP – Orthographe et grammaire : des outils pour le quotidien	1	Direction
CEP – Planifier financièrement sa retraite pour l'aborder sereinement (réservé aux affiliés à la CIP)	3	Police Riviera
CEP – Planifier financièrement sa retraite pour l'aborder sereinement (réservé aux affiliés à la CIP)	1	Service Généraux
CEP – POLCANT-cursus CC1 : s'exprimer en public	2	Police Riviera
CEP – POLCANT-cursus CC1 : Conduire et animer une équipe	2	Police Riviera
Cours Altran	Particip.	Cellule
Excel 2007-2010 Niveau 2 – Intermédiaire	1	Direction
Cours Romandie Formation	Particip.	Cellule
Améliorer le recouvrement des créances	1	Direction
Tout savoir sur la facturation, rappel et arrangement	1	Direction
Acte de défaut de bien	1	Direction
Cours Zeit	Particip.	Cellule
Formation aux activés de fin d'année	1	Direction
Formation aux activés de fin d'année	1	Service généraux
Cours droit du travail	Particip.	Cellule
Cours sur le droit du travail en pratique	2	Direction
Cours ISP	Particip.	Cellule
ISP – CCII 2017	1	Police Riviera
ISP – Moniteur, sécurité personnelle : préparation technique au test d'entrée	2	Police Riviera
ISP – Moniteur en sécurité personnelle	2	Police Riviera
ISP – Animer des sessions de formation pour adultes / FFA-BF-M1 – UF2	1	Police Riviera
ISP – CC I VD	3	Police Riviera
ISP – Cours tactique pour officier EM, module 2	1	Police Riviera
ISP – CC II Cours tactique	1	Police Riviera
ISP – CC II Séminaire D	1	Police Riviera
ISP – CC I VD 2017-2018	3	Police Riviera
ISP – Lutte contre le trafic de stupéfiants	1	Police Riviera

Cours ECA	Particip.	Cellule
ECA – SP17, IFA partie Rail	1	SDIS Riviera
ECA – PR03 Engagement porteurs APR	1	SDIS Riviera
ECA – PN06 Protection barrages	2	SDIS Riviera
ECA – PN03 Sécurisation DCH-Chimique	2	SDIS Riviera
ECA – SP19 Ventilation opérationnelle	1	SDIS Riviera
ECA – SP18 Conduite Infr. Souterraine	2	SDIS Riviera
ECA – RH11 Gestion de la relation partie 1	3	SDIS Riviera
ECA – RH12 Gestion de la relation partie 2	3	SDIS Riviera
ECA – MA01 Formation managériale	5	SDIS Riviera
ECA – AD31 Référents ProSDIS	5	SDIS Riviera
ECA – AD32 EM ProSDIS	5	SDIS Riviera
ECA – CD02 Rapport admin. des CDT	1	SDIS Riviera
ECA – CD03 Journée technique des CDT	1	SDIS Riviera
ECA – CD04 Journée technique ABC	3	SDIS Riviera
ECA – DS01 Journée technique DPS	1	SDIS Riviera
ECA – SP21 Formateur Cobra	2	SDIS Riviera
ECA – SP22 Formation des CI Cobra	7	SDIS Riviera
Cours CSSP	Particip.	Cellule
Accidents petits avions et hélico	1	SDIS Riviera
Sécurité antichute base	2	SDIS Riviera

4.2 Finances

L'élaboration du budget, le bouclage des comptes, la gestion des factures fournisseurs et la facturation au profit de la Direction, de Police Riviera et d'Ambulance Riviera, de Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut et de la Signalisation incombent à l'équipe des finances et de la facturation qui l'assistent dans cette tâche exigeant précision et suivi. Le poste de Responsable financier a été remis au concours. L'entrée en fonction de cette nouvelle cadre est prévue en mars prochain.

Les procédures mises en œuvre dès la création de l'Association Sécurité Riviera sont pratiquées par l'ensemble des Corps-métier et permettent une gestion des factures fournisseurs optimisée, avec la préoccupation d'effectuer l'ensemble des opérations dans les délais prescrits, de manière à rationaliser au mieux l'activité. Dès le 1^{er} janvier 2017, la mise en œuvre d'un nouveau logiciel comptable (ERP ProConcept) a nécessité un temps d'adaptation, car la transition a été parfois laborieuse.

Les aspects liés au contentieux demeurent contractuellement sous la responsabilité du Service des finances de Montreux.

4.3 Secrétariat

Deux secrétaires de direction, nommées à ce titre après révision de leur cahier des charges au 1^{er} janvier 2017, œuvrent au profit de la Direction, du Bureau et du Comité de direction. Piliers administratifs de l'organisation, elles connaissent les détails de son fonctionnement et constituent un important soutien pour l'ensemble des cadres et cellules de l'organisation.

Elles sont directement et très fortement impliquées dans l'élaboration des outils de communication, en maintenant constamment à jour les sites internet et intranet, ainsi que les dossiers protégés au profit du Comité de direction. Elles œuvrent toutes deux à temps partiel (80 % et 70 %) et l'une d'elles est également responsable du suivi de la formation des apprentis. A ce titre, elle encadre les formatrices et assure les missions de l'employeur à l'égard des centres de formation. Il lui échoit également de procéder, avec les formatrices, au travail de sélection en vue du renouvellement des jeunes bénéficiant du privilège d'être formés dans notre organisation, selon le plan de formation défini qui leur permet de toucher à de nombreux domaines.

Après 7 ans de précieuse collaboration, Madame Marianne Trollux a fait valoir son droit à la retraite en étant vivement remerciée pour la qualité de son engagement.

4.4 Chancellerie

Le courrier

La Chancellerie constitue la plate-forme du courrier entrant et sortant pour l'ensemble de l'ASR. Son personnel doit maîtriser le fonctionnement de l'organisation pour remplir sa mission avec rigueur et précision.

En lien avec le Corps de police

Le personnel enregistre également les divers mandats et réquisitions destinés au Corps de police avant de les transmettre pour exécution. Une fois terminés ou accompagnés d'un rapport de police, ces documents reviennent à la Chancellerie, qui est chargée de les finaliser dans le programme prévu à cet effet et de les transmettre à qui de droit.

La Chancellerie a également pour mission la transmission des rapports de police.

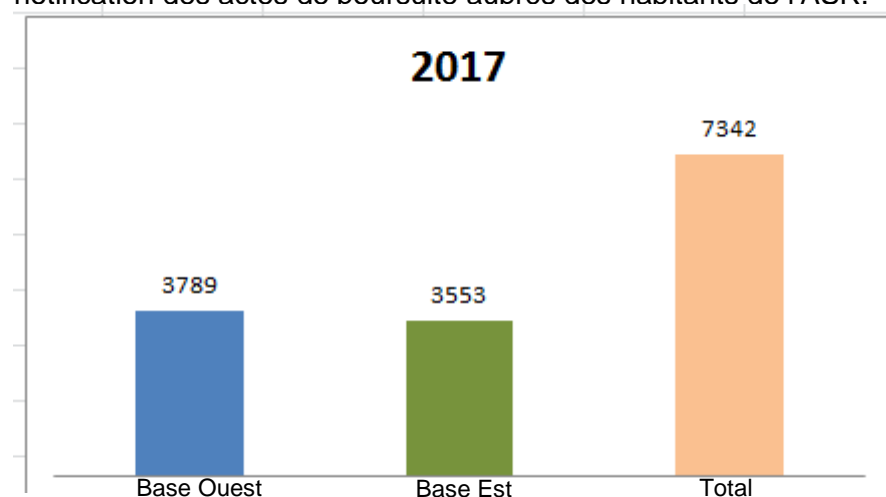
Chaque document ayant sa spécificité, ce travail demande beaucoup d'assiduité et de concentration. Il consiste à :

- faire des copies selon les besoins
- distribuer aux instances concernées
- archiver et répondre aux diverses demandes



Distribution des actes de poursuite

Les collaboratrices et les collaborateurs procèdent également à la notification des actes de poursuite auprès des habitants de l'ASR.

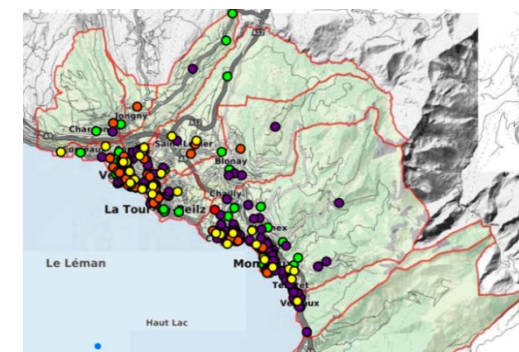


Base Ouest : Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, St-Légier-La Chiésaz, La Tour-de-Peilz, Vevey.

Base Est : Brent, Caux, Chailly, Chamby, Chernex, Clarens, Glion, Les Avants, Montreux, Territet, Veytaux.

Total : 7342 poursuites = 147 par semaine.

2017 a été marqué par l'utilisation d'un nouveau logiciel pour la gestion de ces documents. Ce programme nous permet de localiser les débiteurs en cours et d'attribuer les tournées.



5. Police Riviera



Maj Ruben Melikian :
Commandant de Police Riviera et
Secrétaire suppléant du Comité de direction

5.1 Corps de police

5.1.1 Fonctionnement – organisation de Police Riviera

L'effectif total de Police Riviera représentant 113.7 postes de travail. Sur ses deux bases opérationnelles actives 24/24, elle englobe 6 unités d'intervention (police-secours) composées de 12 à 13 policiers chacune, ainsi que 8 Répondants de proximité affectés chacun à un quartier d'environ 10'000 habitants. Ces Répondants ont pour mission de prendre en charge des problèmes récurrents, non urgents, et de constituer un lien étroit entre les autorités, les acteurs de la vie locale (commerçants, associations), la population de leur secteur et l'Etat-major.

Le Centre de Régulation de l'Information CRI (24h/24), situé dans les locaux de Clarens, est géré par 8 policiers(ières) et par 3 réceptionnistes-téléphonistes. Ce personnel gère toutes les demandes d'intervention, la régulation des appels téléphoniques au sein de l'organisation, ainsi que l'accueil du public à la réception. La réception de la base de Vevey est gérée, en journée, par 3 sous-officiers de police attirés, ainsi que par des policiers en tournus 24h/24. Les deux bases opérationnelles de Clarens et de Vevey sont ouvertes au public 24h/24 – 365j/365.

La cellule Prévention, composée de 5 policiers, dispense les programmes de prévention dans l'ensemble des classes de la Riviera et développe de nombreuses campagnes de prévention dans les lieux fréquentés par un large public (voir plus de détails au chapitre 5.3). Cette cellule est également chargée des contrôles de vitesse.

Depuis le mois de septembre 2016, les Polices communales vaudoises ont intégré le Sous-Groupement Opérationnel Vaudois (SGOV) et effectuent des missions de maintien de l'ordre sous la conduite de la Police cantonale vaudoise. Police Riviera a ainsi apporté son appui à moult engagements de ce type dans le canton en 2017, notamment à l'occasion de la visite officielle du Président de la République populaire de Chine en janvier ainsi que de la visite du Président de la République française en juillet.

A noter que les policiers sont formés à ces missions spécifiques durant la formation de base à l'Académie de police de Savatan. Ils suivent ensuite régulièrement des modules de formation continue.

S'agissant précisément de la formation continue, les collaborateurs de Police Riviera ont pu bénéficier de moult modules mis sur pied par les instructeurs du corps de police dans le domaine des moyens de contraintes et du tir, ceci afin de maintenir à niveau les connaissances techniques indispensables à une gestion professionnelle des missions sensibles de police. Les Répondants de proximité ont également eu l'opportunité de suivre des modules de formation continue spécifique sur la police de proximité organisés de manière centralisée par les polices communales vaudoises.

5.1.2 Mouvements de personnel au sein du Corps de police

Sur le plan des effectifs, 6 policiers ont quitté l'organisation durant l'année et un policier a fait valoir son droit à la retraite.

Dans la règle, les postes vacants sont compensés par l'engagement de policiers formés, respectivement par le recrutement d'aspirants de police appelés à suivre la formation à l'Académie de police de Savatan, ceci dans les limites de l'enveloppe budgétaire accordée par le Conseil intercommunal.

5.1.3 Diminution des délits

Après l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'organisation policière, le 1^{er} janvier 2012, respectivement le décloisonnement des prérogatives entre la Police cantonale et les polices communales, 2013 s'est présentée comme une « année de consolidation » avant que le rythme de croisière soit atteint, dès 2014.

Après une diminution de plus de 2'800 interventions entre 2013 et 2014, une légère réduction des interventions a à nouveau été constatée en 2015. La baisse du nombre de délits se confirme toujours en 2016 et 2017. Toutefois, le renforcement de l'effectif policier en journée, résultant de la réorganisation du Corps de police en 2016, a conduit à une légère augmentation des interventions, liée très logiquement au renforcement de la présence sur la voie publique, respectivement à la multiplication des actions préventives.

Il s'agit de relever l'excellente collaboration avec la Police cantonale et tous nos différents partenaires, sans quoi les actions de Police Riviera n'auraient pas la même portée, ni la même efficacité.

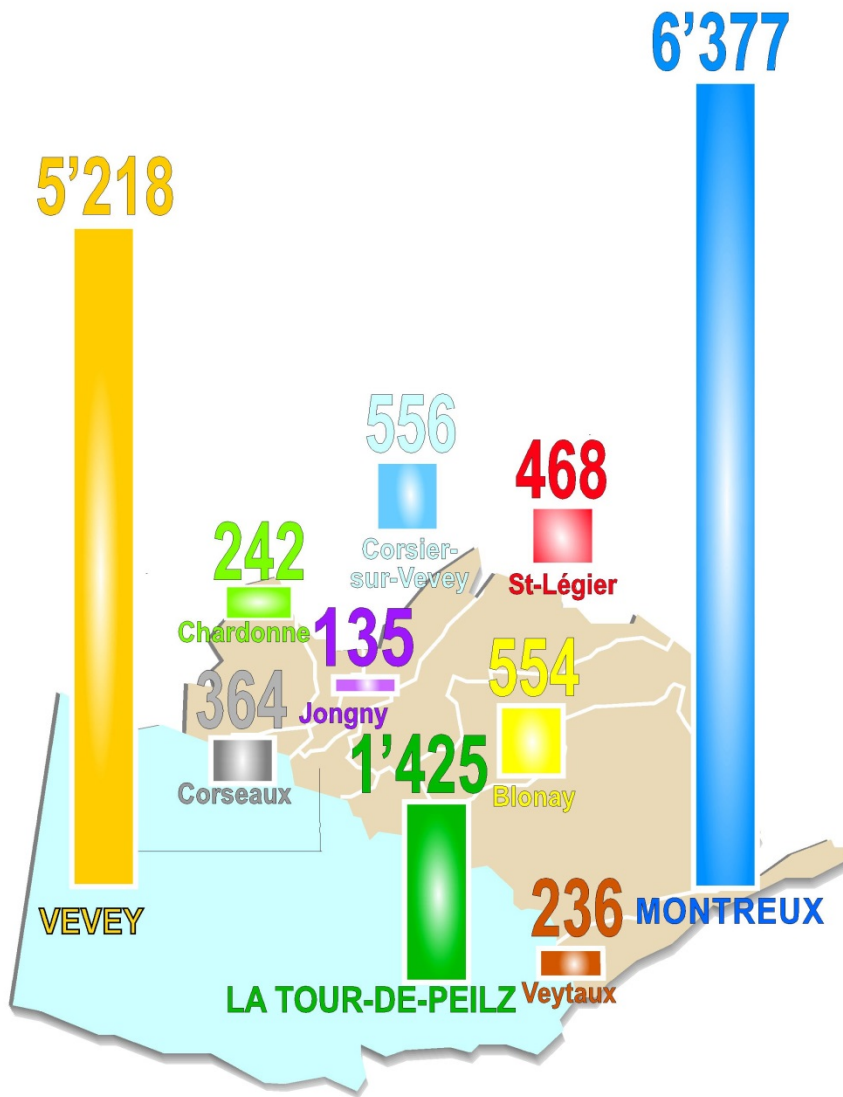


5.1.4 Actions de prévention

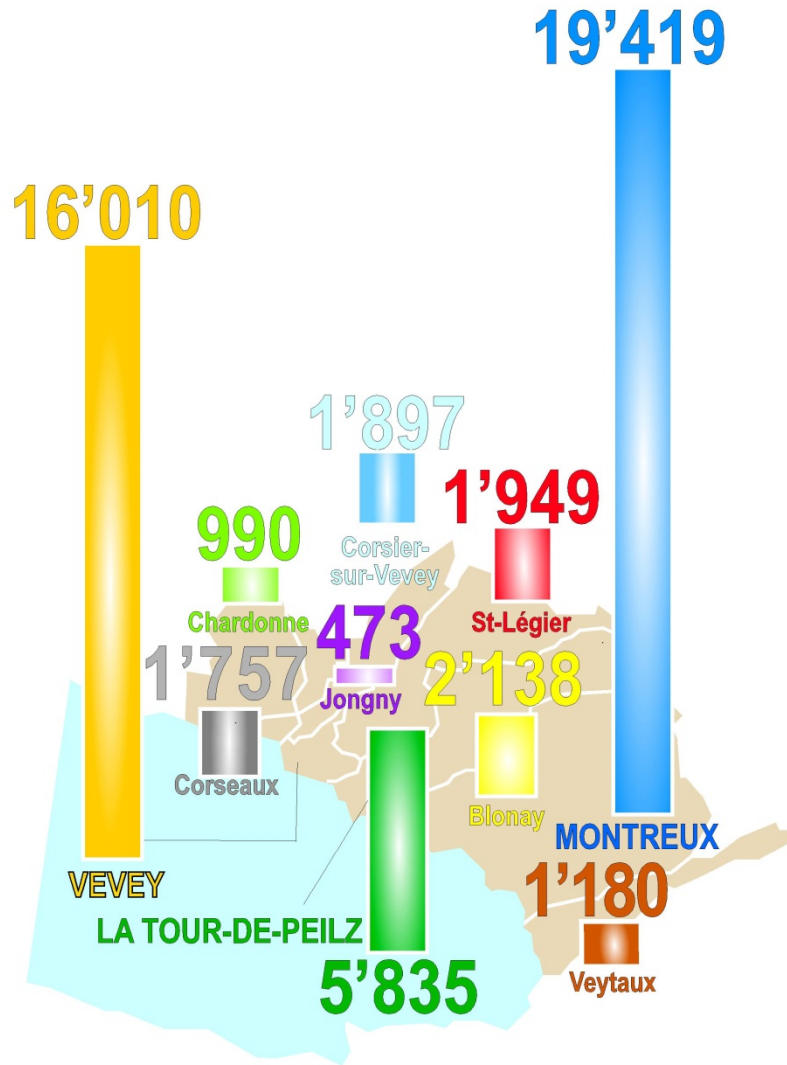
Les actions de prévention ont augmenté par rapport à 2016. A nouveau, ce résultat positif est la conséquence de la réorganisation du Corps de police, ainsi que d'une planification rigoureuse et rationnelle du service, qui nous permet de cibler la présence préventive et dissuasive dans les lieux où règne précisément un sentiment d'insécurité.



Total des interventions réactives : 15'575

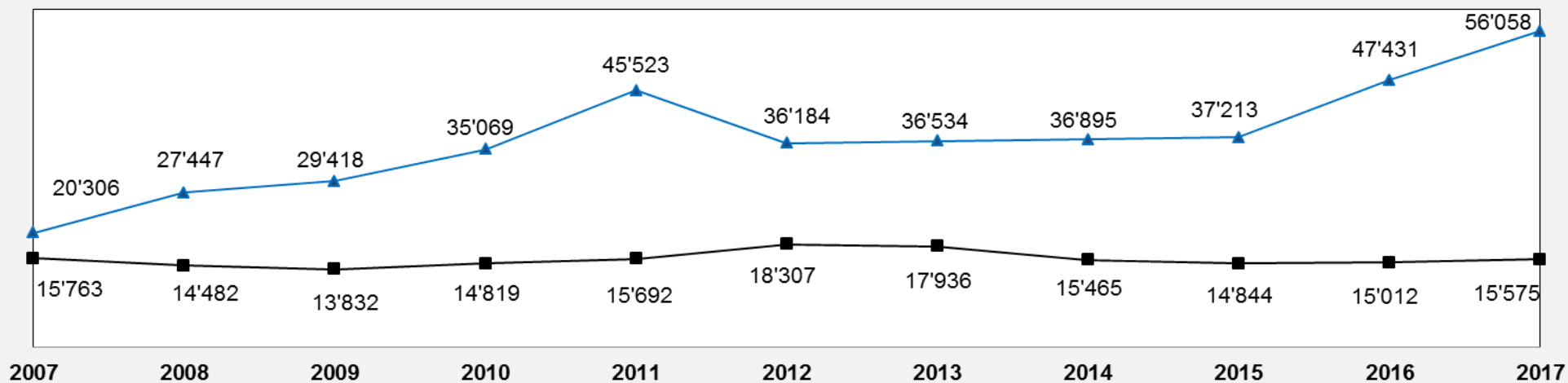


Total des actions proactives : 51'648

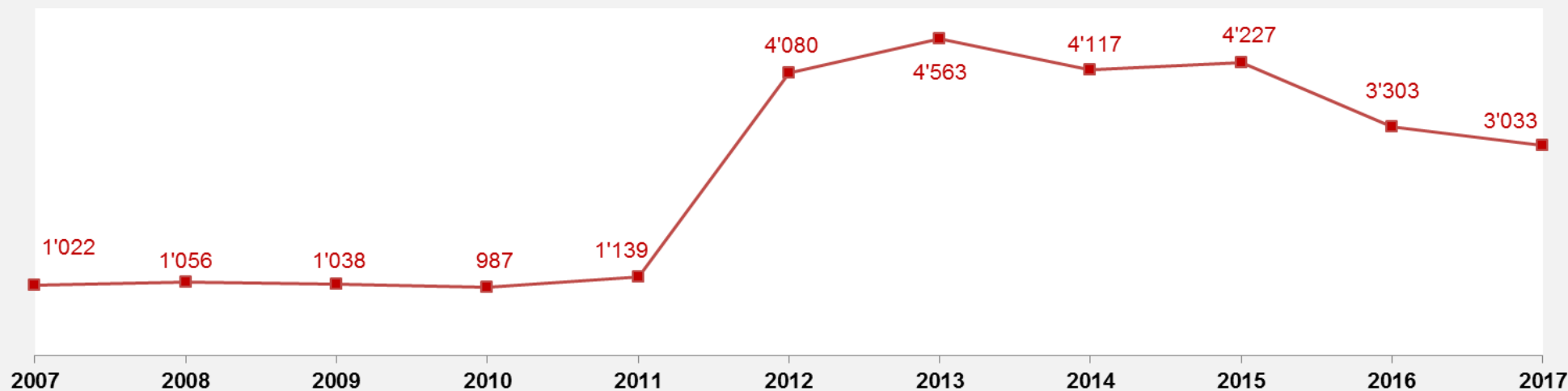


Actions réactives et proactives 2007 - 2017

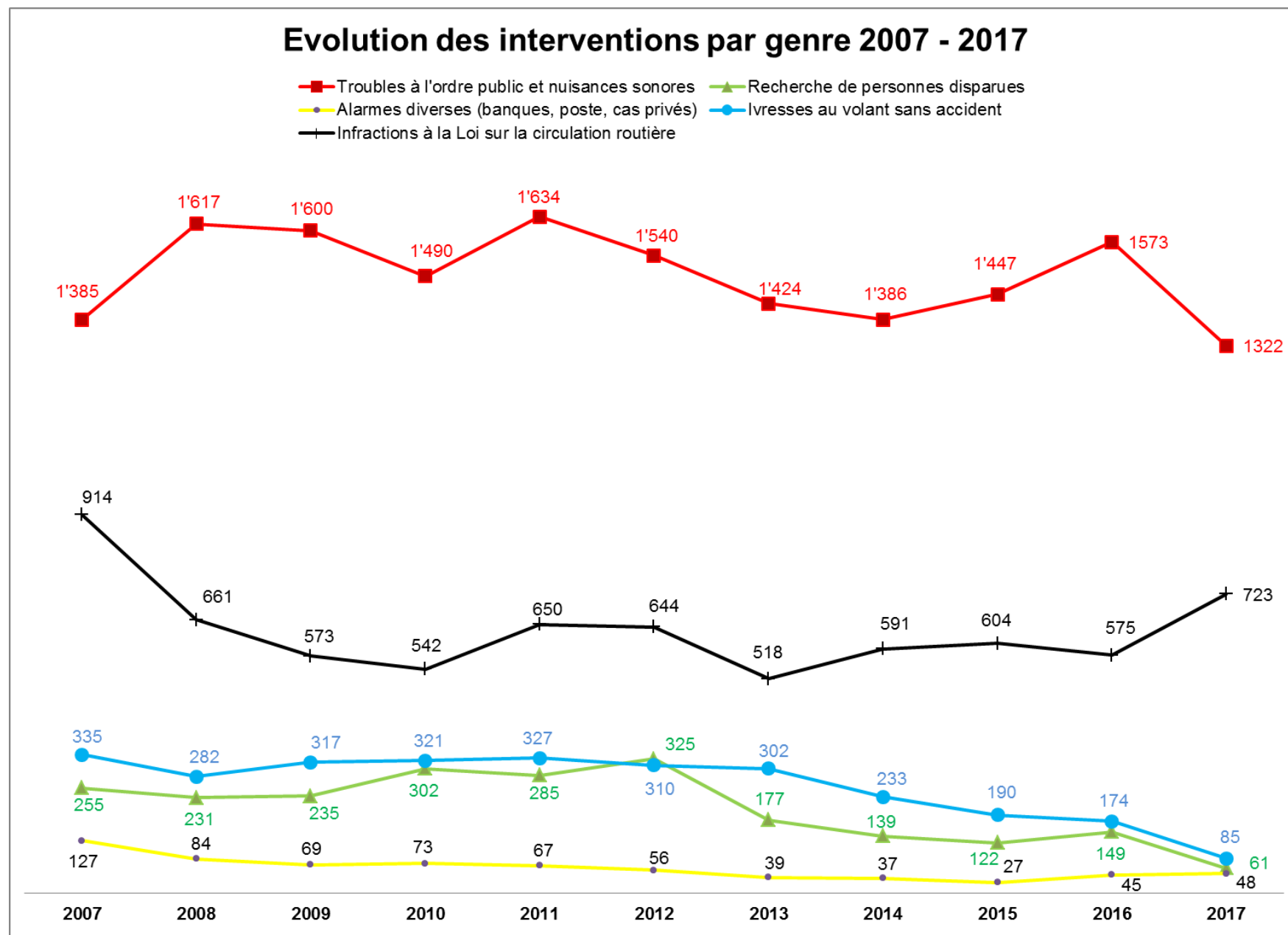
■ Actions réactives ▲ Actions proactives



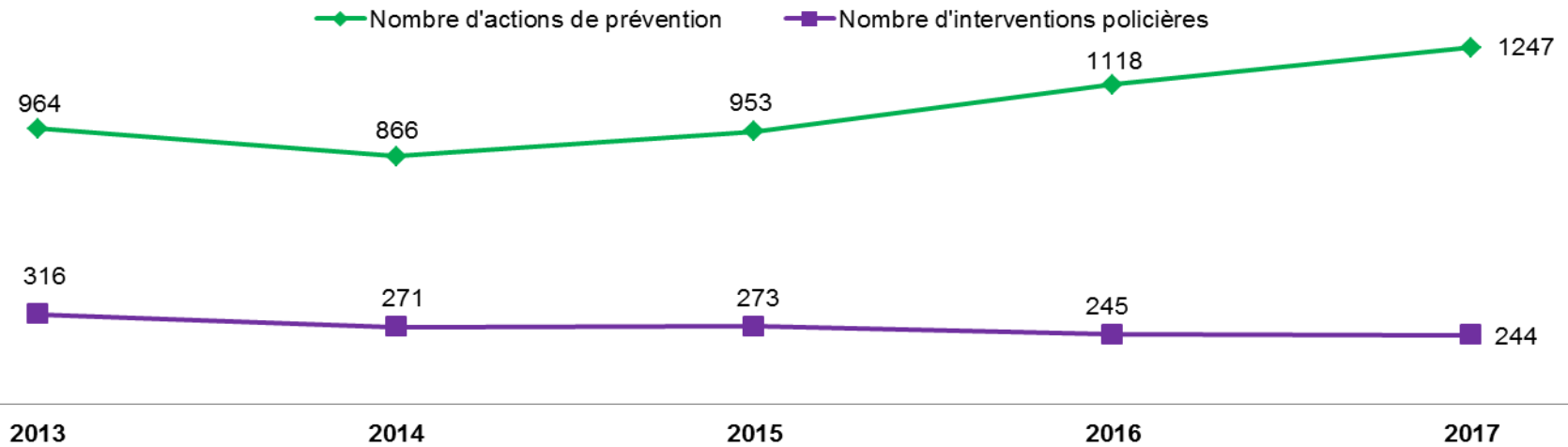
Nombre de plaintes pénales, auditions-plaintes et e-plaintes



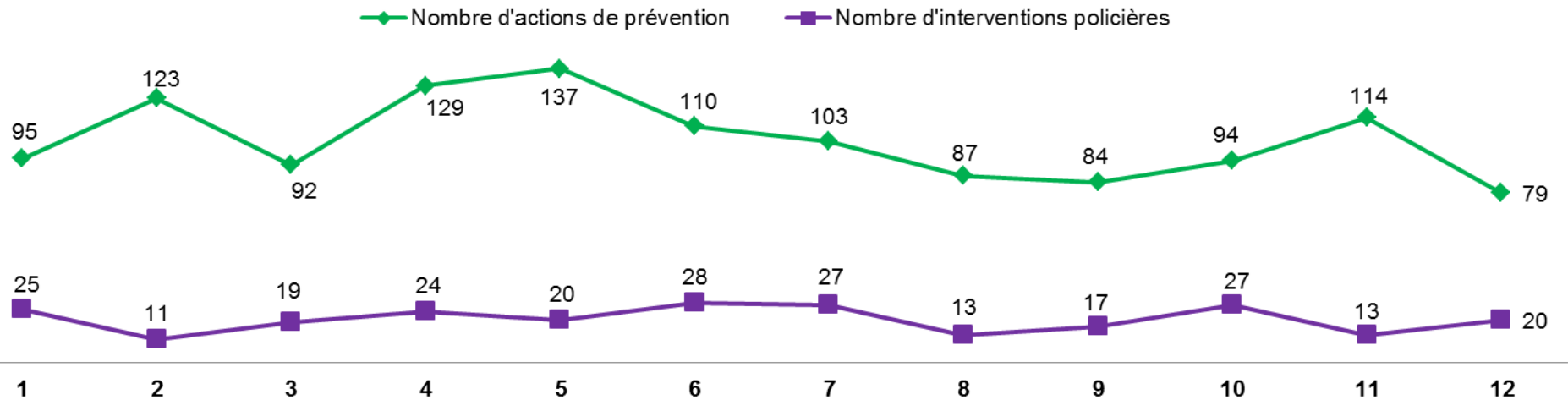
Dès le 1^{er} janvier 2012, extension des compétences judiciaires de constat, selon la Loi sur l'organisation policière vaudoise



Montreux - Gare et environ

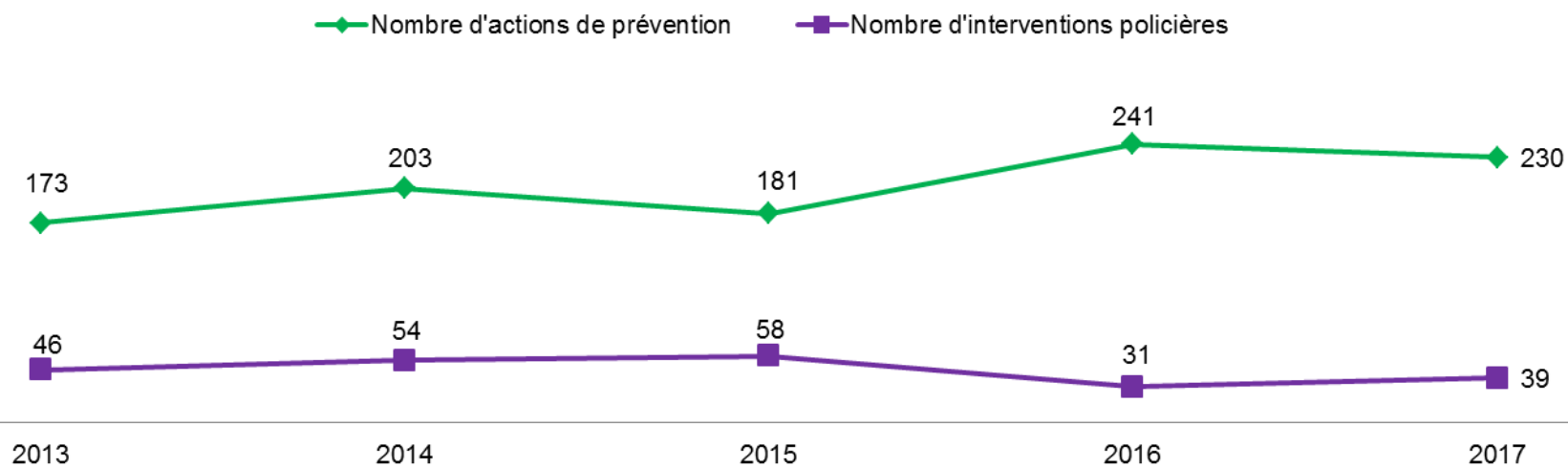


2017 par mois

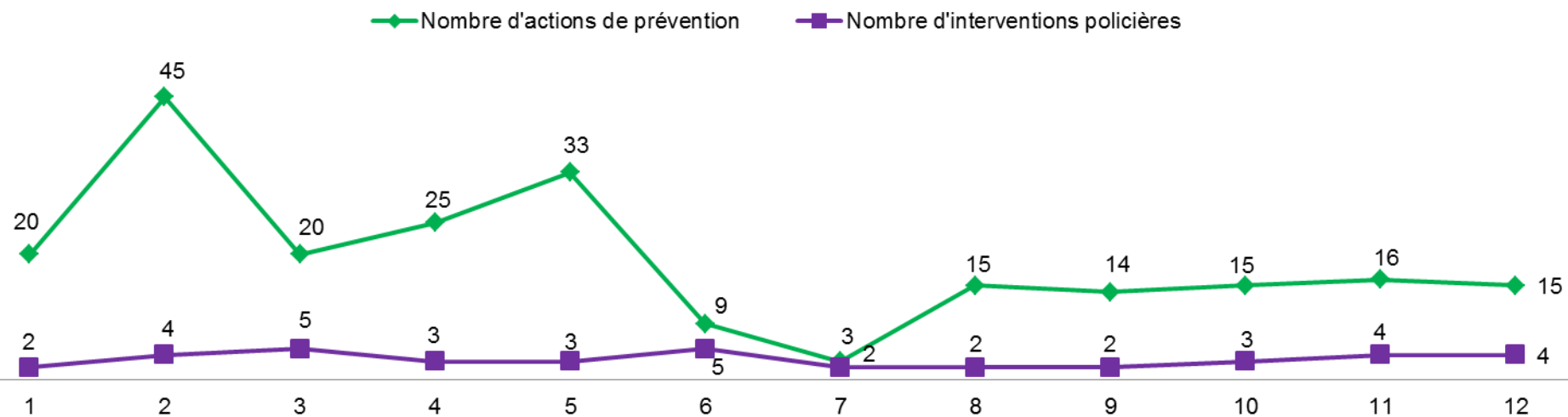


Pages 31 à 37 - Statistiques des interventions s'agissant des « demandes d'assistance », des « dommages à la propriété », des « interventions à caractère judiciaire », des « nuisances sonores » et des « troubles à la tranquillité », ainsi que des actions de prévention effectuées par Police Riviera afin de prévenir les infractions et les délits.

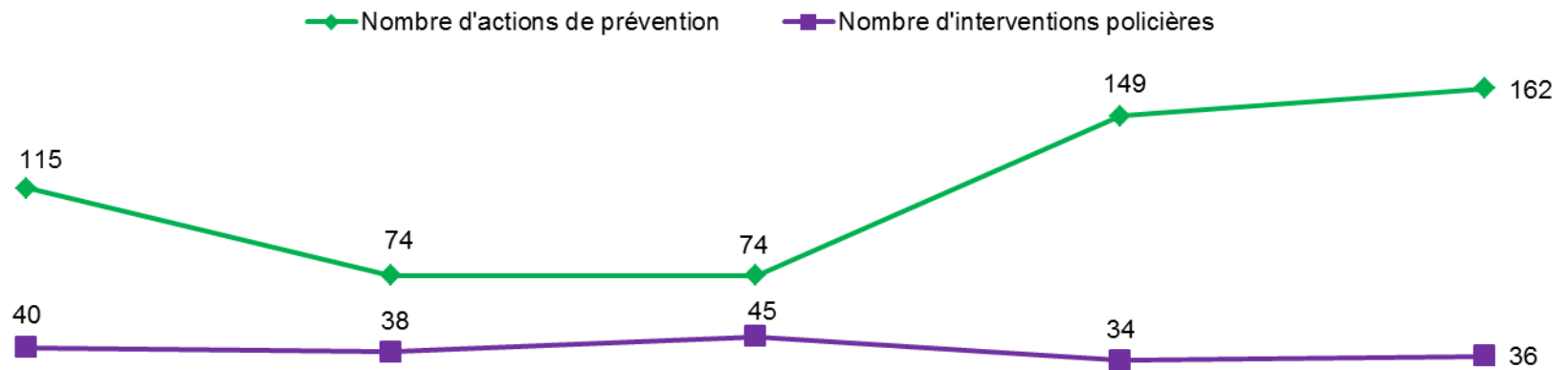
Clarens - Secteur Gare et Poste



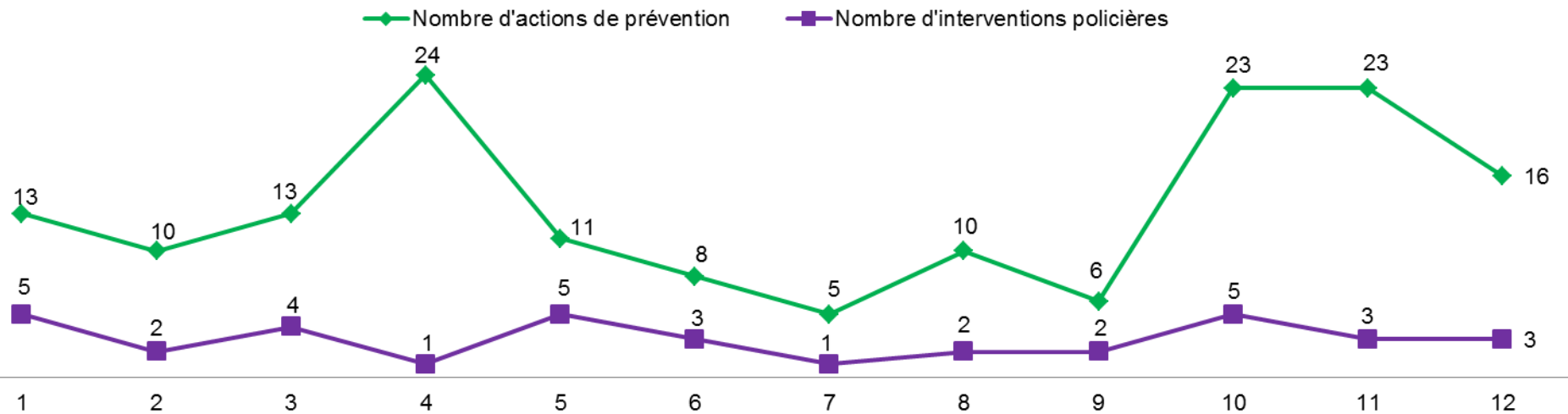
2017 par mois



La Tour-de-Peilz - Gare et environs

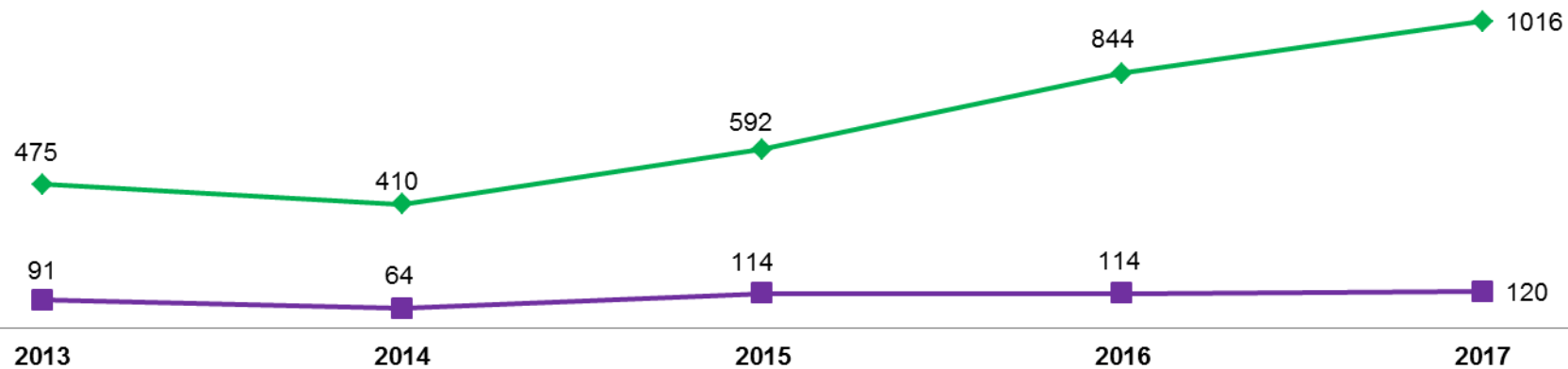


2017 par mois



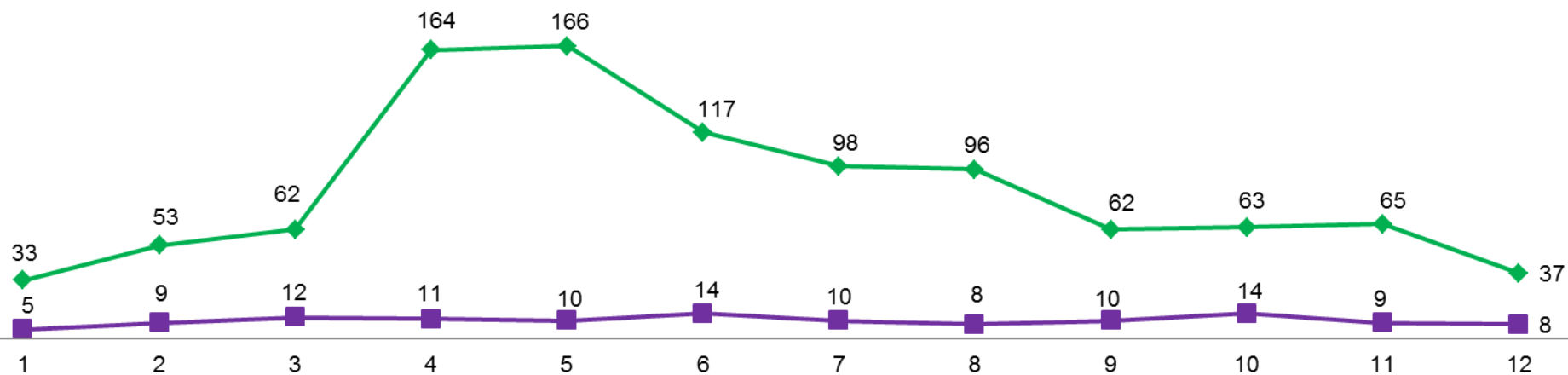
La Tour-de-Peilz - Secteur Château, Bains et Port

◆ Nombre d'actions de prévention ■ Nombre d'interventions policières

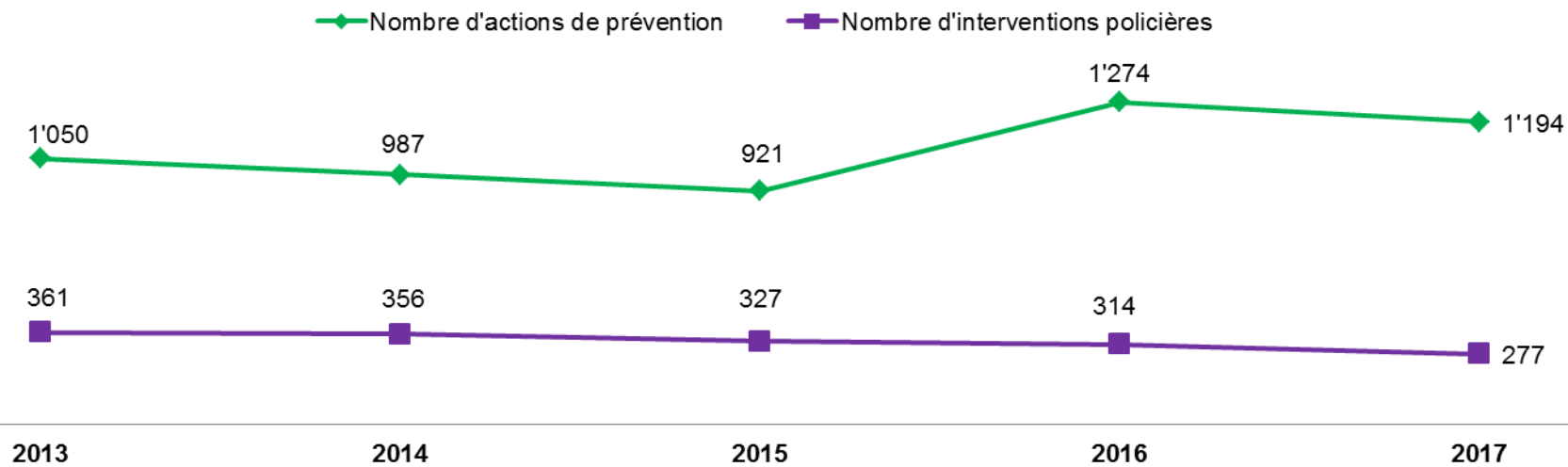


2017 par mois

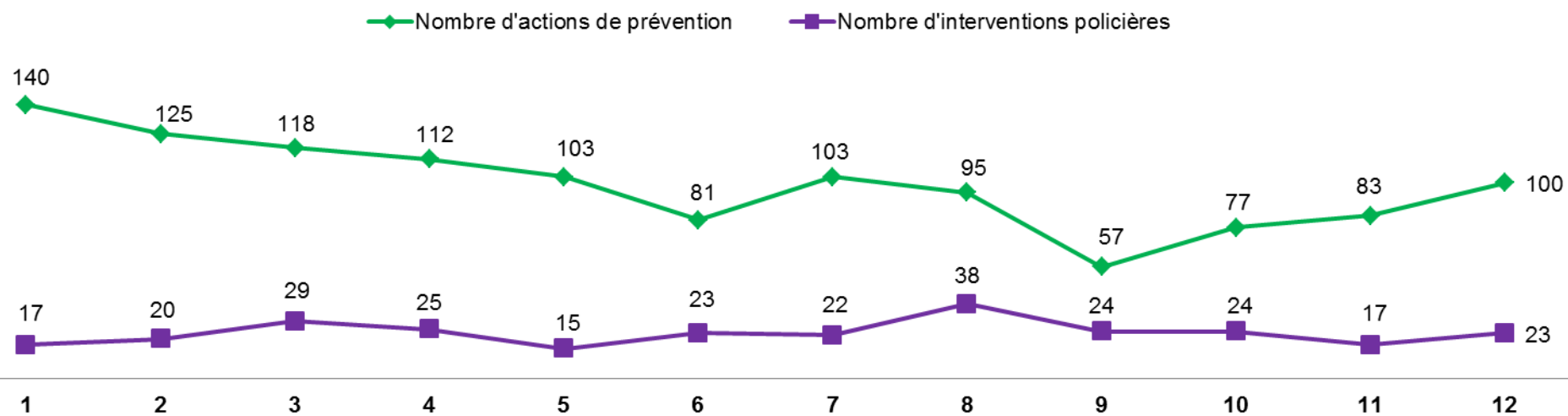
◆ Nombre d'actions de prévention ■ Nombre d'interventions policières



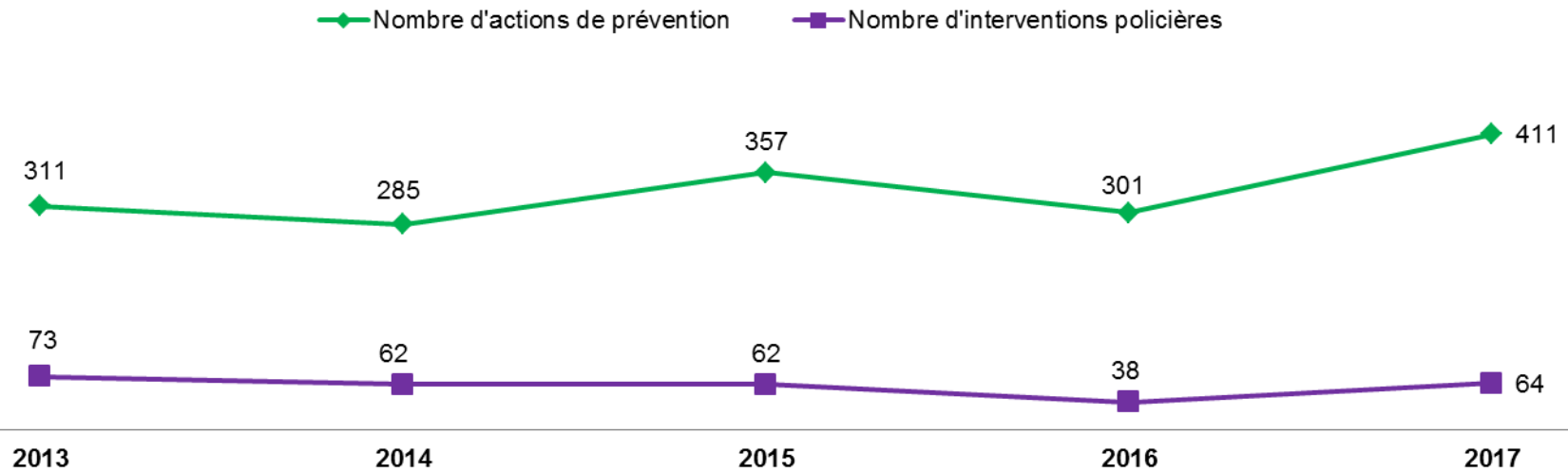
Vevey - Gare et environs



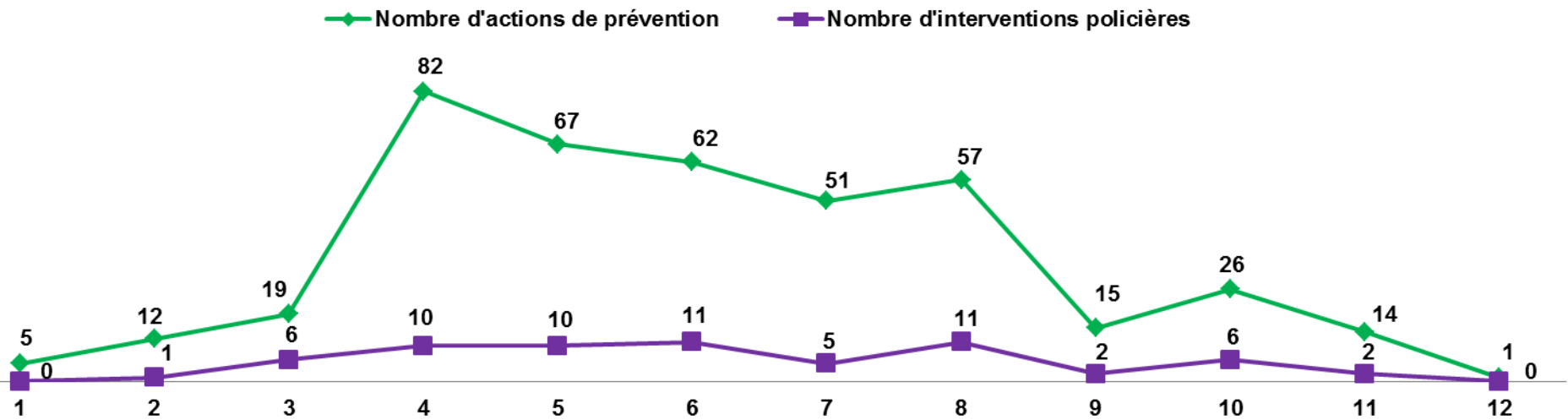
2017 par mois



Vevey - Parc Doret et ses abords



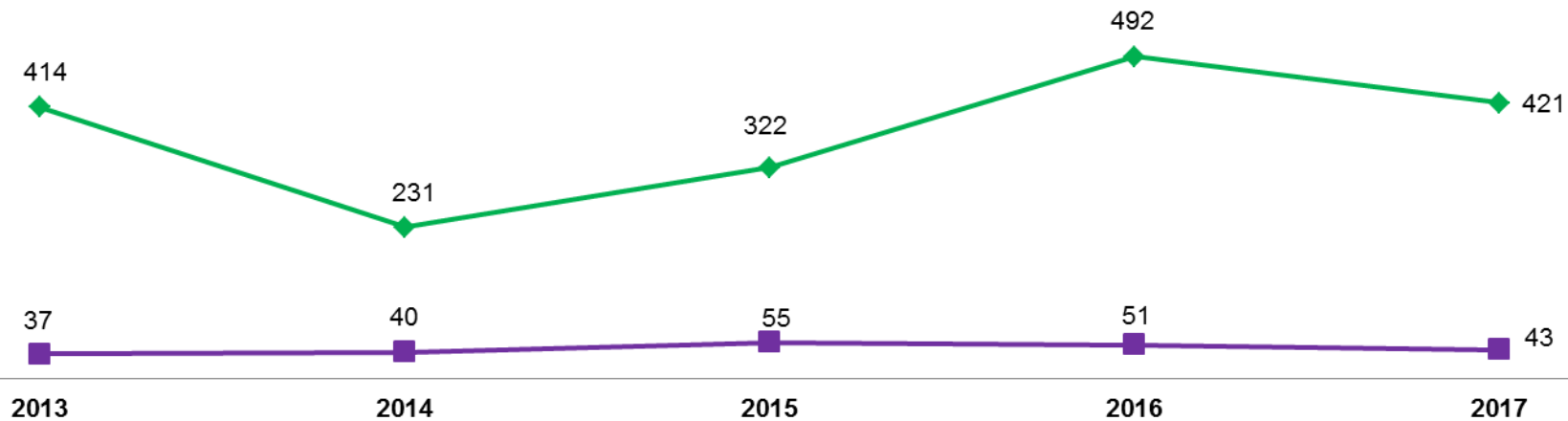
2017 par mois



Pour Blonay, les chiffres des interventions des années 2013 à 2016 ont subi des modifications grâce au développement d'un outil de calcul plus pointu.

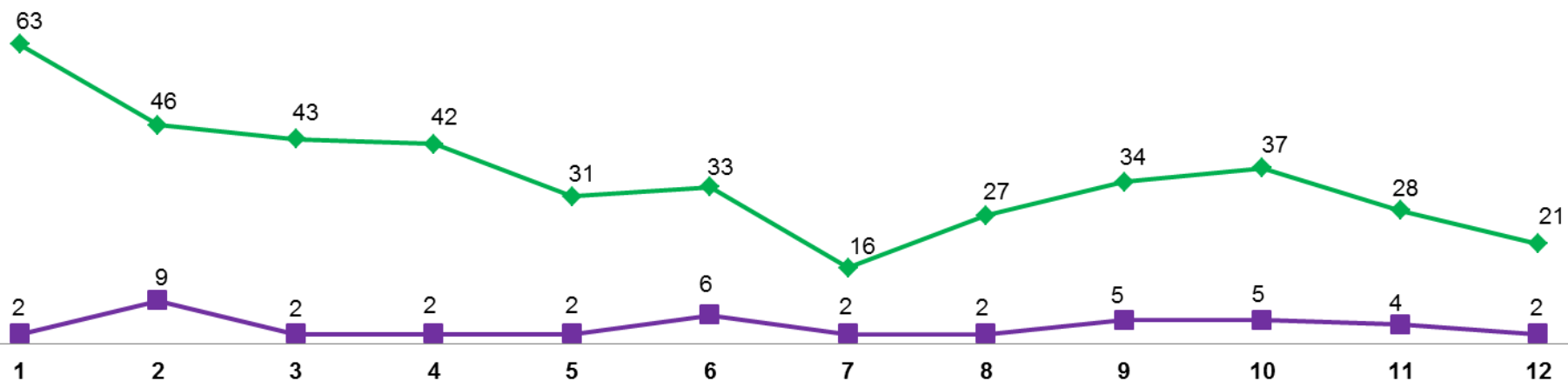
Blonay - Secteur Bahyse et Gare

◆ Nombre d'actions de prévention ■ Nombre d'interventions policières



2017 par mois

◆ Nombre d'actions de prévention ■ Nombre d'interventions policières



5.2 Bilan des manifestations



Cap Stephan Gattone :
Responsable des manifestations et
Remplaçant du Commandant

Toutes les cellules de Sécurité Riviera (Signalisation, Unité Technique, Logistique & Informatique, Police du commerce, secrétariat, Office du stationnement, Prévention), ainsi que ses Corps-métier ont œuvré journalièrement en 2017 pour permettre le bon déroulement des 885 manifestations au programme de la Riviera, soit une augmentation de 75 événements par rapport à 2016.

Lors de ces manifestations, on constate que le public se déplace en majeure partie avec les transports publics. Des réflexions sont menées au quotidien pour améliorer l'accessibilité sur les lieux des manifestations.

Un des défis est de garantir la fluidité des transports publics (VMCV) sur la Riviera. Un exemple frappant a été le dispositif de parcage revu pour le Montreux Noël, qui a été réduit par rapport aux éditions précédentes. En effet, les véhicules sortant de l'autoroute à Chailly étaient dirigés sur la commune de La Tour-de-Peilz, par la route de Chailly, et parkés sur la RC 780 entre La Tour-de-Peilz et Clarens. Le dispositif situé sur l'Est de cette route cantonale, soit entre Villeneuve et Montreux, a été utilisé comme parking de réserve uniquement. Les automobilistes

pouvaient également être informés sur l'état de situation de la circulation grâce aux portiques lumineux, situés sur l'A9 et l'A12.

Quelques nouvelles manifestations ont vu le jour sur la Riviera.

5.2.1 Montreux Trail Festival et Montreux Acrobatics

Du 27 au 30 juillet 2017, la commune de Montreux a accueilli le Montreux Trail Festival. Il s'agit de différents parcours de courses à pied en montagne sur longues distances. Les départs et arrivées ont eu lieu sur la Place du Marché. Au programme, un grand parcours de 160 kilomètres, un véritable kilomètre vertical homologable, sur une distance de 1000 mètres de dénivellation entre Glion et le sommet de la Dent de Jaman, deux parcours MX Kids, sur les quais de Montreux et «La Night» qui revenait par les gorges du Chauderon, avec une animation musicale le long des gorges.

Le 2^{ème} événement important qui a eu lieu sur Montreux a été le Montreux Acrobatics du 23 au 24 septembre 2017. Cette manifestation proposait des démonstrations sur le thème de la voltige et l'acrobatie. Durant 2 jours, la Grand-Rue a été livrée aux divers spectacles. Un dispositif important de stationnement a été mis en place pour accueillir les visiteurs. Ces derniers sont venus nombreux en transports publics. Seuls 170 véhicules ont été parkés le samedi. Pour le dimanche, le dispositif prévu n'a pas été utilisé.

Au terme de ces festivités, le bilan est positif. Aucun incident n'est à déplorer. L'exercice est réussi à la satisfaction de tous les partenaires.

5.2.2 Manifestations marquantes de 2017

Montreux

Prise d'armes des Milices vaudoises, 08 avril (nouvelle)

Polymanga, du 13 au 17 avril (annuelle)

Arvinis, du 26 avril au 1^{er} mai (annuelle)

Défilé militaire de la 2^{ème} Brigade d'Infanterie 2, 26 avril (nouvelle)

Montreux Trail Festival, du 27 au 30 juillet (annuelle)
MJF, du 30 juin au 15 juillet (annuelle)
Montreux - Les Rochers-de-Naye, 02 juillet (annuelle)
Montreux Tattoo Convention, du 15 au 17 septembre (annuelle)
Montreux Acrobatics, les 23 et 24 septembre (nouvelle)
Montreux Comedy Festival, du 30 novembre au 04 décembre (annuelle)
Montreux Noël, du 23 novembre au 24 décembre (annuelle)

Brent

Foire de Brent, les 03,04, 05, 08 et 10 novembre (annuelle)

Caux

Fête de la mi-été, 12 août (annuelle)

Chailly

Match AS Monaco – Fenerbahce SK, 19 juillet (nouvelle)
Championnat vaudois d'athlétisme, 20 septembre (nouvelle)
Route gourmande, 09 septembre (annuelle)
Cyclo-cross, 26 octobre (nouvelle)

Chernex

Marché aux fleurs, 13 mai (annuelle)

Clarens

Coupe de la Ligue de Basket, les 4 et 5 février (annuelle)
67^{ème} coupe des Nations - Rink Hockey, du 12 au 16 avril
Montreux Volley Masters, du 6 au 11 juin (annuelle)
Montreux Chill Festival, du 04 au 06 septembre (annuelle)
Ride for the cause, du 25 au 27 août (annuelle)

Les Avants

Bukolik, du 25 au 27 août (annuelle)
Combat de reines, 21 octobre (nouvelle)

Territet

Montreux Ladies Open, du 12 au 20 août (nouvelle)

Blonay

Festival vapeur, du 3 au 5 juin (annuelle)
Léman Rétro, les 26 et 27 août (annuelle)
Désalpe et Après désalpe, 23 septembre (annuelle)

Chardonne

Marché des vins, 27 mai (annuelle)
40^{ème} anniversaire Institut tibétain du 1^{er} au 4 septembre (nouvelle)

Corseaux

Fête villageoise, 17 juin (annuelle)

Corsier

Corsier en fête et Cross Chaplin, les 25 et 26 août (annuelle)

Jongny

Pot au feu, 9 juin (nouveau)

La Tour-de-Peilz

Fête de la Musique, 17 juin (annuelle)
Fête de la Jeunesse, du 29 juin au 02 juillet (annuelle)
Concerts Nox Orae, les 25 et 26 août (annuelle)
Coop Andiamo, 1^{er} octobre (nouvelle)

St-Légier

Regio Cup Riviera, 21 mai (annuelle)
11^{ème} rassemblement de l'Association des St-Léger de France et d'ailleurs, les 3 et 4 juin (nouvelle)

Vevey

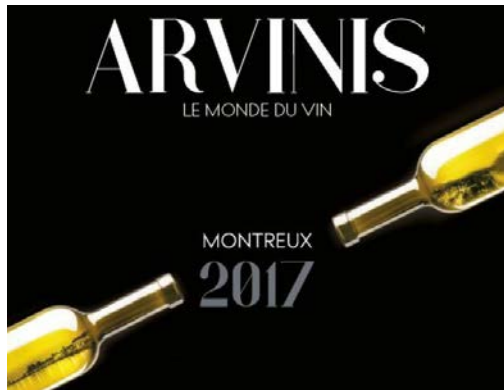
Fête de la bière, du 24 au 27 mai (annuelle)
25 ans du RKC, 25 mai (nouvelle)
Fête multiculturelle, 23 au 26 juin (annuelle)
Festivalocal, du 16 au 17 juin (annuelle)
World Food Festival, du 22 au 24 septembre (nouvelle)
Foire de la St-Martin, les 13 et 14 novembre (annuelle)
Noël à Vevey, du 25 novembre au 31 décembre (nouvelle)
Les quais de Noël, du 24 novembre au 31 décembre (nouvelle)

Veytaux

Inauguration de la nouvelle centrale FMHL, du 11 au 13 mai (nouvelle)

Riviera

Tour de Romandie, 27 avril (annuelle)
 Vevey Lavaux UP, 7 mai (annuelle)
 Cyclo-tour du Léman, 21 mai (annuelle)
 Festivités du 1^{er} Août (annuelle)
 10 km de la Riviera, 8 octobre (annuelle)
 Lausanne Marathon, 22 octobre (annuelle)

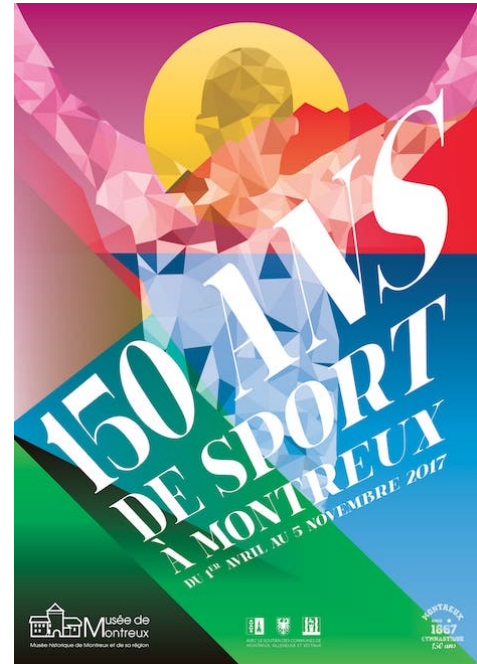


La Tour bouge! avec vous & pour vous!

Dimanche, 1er octobre 2017, De 11h00 à 18h00, Place des Anciens Fossés, La Tour-de-Peilz

GRATUIT!

coop ANDIAMO La Suisse bouge



5.3 Prévention



Adj Pierre-André Emery :
Chargé de Prévention

La cellule Prévention de Police Riviera est basée à Clarens. Elle est composée du Chargé de prévention et de 4 policiers.



5.3.1 Missions générales

Former :

- les élèves, étudiants et apprentis de la région dans les domaines de la prévention en général et routière en particulier;
- les patrouilleurs scolaires;
- les partenaires et collaborateurs sur des thèmes spécifiques.

Informier :

- les citoyens par des actions ciblées en fonction des campagnes régionales, cantonales et nationales;
- les partenaires et autres personnes œuvrant dans divers domaines en relation avec le public (tenanciers d'établissements, gérants de commerces, etc.).

Participer :

- aux diverses actions de prévention sur la Riviera;
- aux diverses séances de coordination et d'information en relation avec la prévention.

Contrôler :

- le respect des législations en vigueur par des actions et présences visibles, avec des objectifs définis ou spontanés;
- la vitesse des véhicules et le respect de la signalisation lumineuse avec des appareils techniques.

5.3.2 Actions principales en 2017

5.3.2.1 Campagnes de prévention

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire a fait l'objet de 307 actions, représentant 138h45 de présence aux abords des collèges ou aux endroits stratégiques sur les axes routiers y conduisant, entre le 21 août et le 1^{er} septembre.

La pose des affiches spécialement prévues pour cette campagne nationale a été effectuée. 15 banderoles du TCS/BPA ont également été posées sur différents axes routiers et à proximité des écoles de la Riviera.

Une lettre à l'attention des parents-taxis, rappelant le comportement attendu aux abords des écoles de la part de personnes véhiculant

les enfants, a été remise, via les secrétariats des écoles, aux parents des enfants débutant leur scolarité.

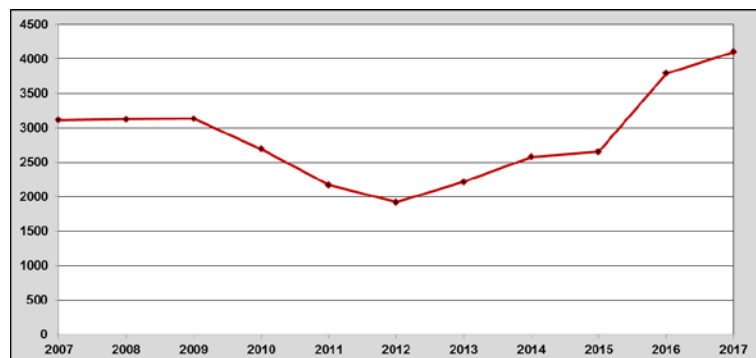
Lors des premières semaines d'école, les indicateurs de vitesse et les radars mobiles ont principalement été installés sur des axes conduisant aux collèges.

La sécurité aux abords des écoles est également évoquée lors de soirées organisées par les directeurs pour les parents d'élèves.

Nombre d'actions à proximité des écoles

Ville/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
Blonay	36	20	38	16	32	28	0	9	26	18	20	13	256
Chardonne	4	5	9	10	9	9	0	5	6	1	7	6	71
Corseaux	11	8	8	1	14	5	0	7	7	4	5	7	77
Corsier	18	13	17	14	21	12	0	9	7	9	19	15	154
Jongny	9	2	6	4	7	5	0	5	8	3	6	1	56
La Tour-de-Peilz	65	41	94	31	85	51	0	31	81	54	105	65	703
Montreux	139	118	171	71	161	128	0	95	134	79	137	68	1301
Saint-Légier	24	21	20	10	19	20	1	10	22	15	28	25	215
Vevey	153	100	169	88	119	84	0	62	138	58	157	105	1233
Veytaux	2	3	4	2	5	4	0	4	3	2	2	1	32
Totaux	461	331	536	247	472	346	1	237	432	243	486	306	4098

Nombre total d'actions proactives aux abords des écoles



Campagne « Visibilité - Made Visible »

Police Riviera a participé à la campagne nationale « Made Visible », visant à sensibiliser tous les usagers de la route, notamment les piétons et les cyclistes, sur l'importance d'être visibles. Des affiches ont été placardées sur les supports SGA et communaux. Des pin's et autocollants rétro-réfléchissants, ainsi que des lampes LED à clipper, ont été distribués à plusieurs élèves se déplaçant avec un deux roues. Des affichettes ont également été proposées aux directions des écoles, afin que celles-ci soient placardées dans les collèges.

Campagne « Conduire comme ça ? »

Pendant la période hivernale, des contrôles de circulation ont été organisés et 19 conducteurs dénoncés pour avoir circulé avec des vitres embuées, givrées ou enneigées.

Campagne « Nez Rouge »

Au mois de décembre, un soutien à la Fondation « Nez Rouge » a été effectué par l'apposition d'affiches sur divers supports, par la mise à disposition de flyers aux réceptions de Vevey et Clarens, ainsi que par un don de CHF 500.00. Des flyers ont également été remis à des automobilistes en parallèle à la campagne « boire ou conduire, il faut choisir ».

Campagne « Boire ou conduire, il faut choisir »

Dans le cadre de cette campagne cantonale, des actions de prévention ont été menées auprès des automobilistes sur plusieurs sites. A ces occasions, des messages visant à sensibiliser les conducteurs aux risques liés à la conduite en état d'ébriété et des porte-clés accompagnés de flyers ont été donnés.

Prévention des incivilités et des délits

Des patrouilles pédestres préventives et dissuasives ont été effectuées aux abords des écoles, dans les centres commerciaux et les transports publics, ainsi qu'aux endroits "sensibles" et lors des grandes manifestations.

Prévention des cambriolages en période nocturne

A l'instar des années précédentes, une importante campagne cantonale de prévention des cambriolages en période nocturne a été déployée dès le passage à l'heure d'hiver. Le 30 octobre, les policiers de la cellule Prévention et les Répondants de proximité ont distribué des flyers accompagnés d'un napolitain, près des centres commerciaux de la région, pour inviter les citoyens à se prémunir contre les vols au crépuscule, en prenant des précautions simples dans leur logement. Des affiches ont été placardées à proximité des centres commerciaux et à certains endroits résidentiels de la région. Un visuel a également été diffusé sur les écrans géants de Vevey et Montreux. Ce thème a fait l'objet d'un article dans la newsletter d'octobre. Les entreprises de transports GoldenPass et VMCV ont participé à cette action en apposant des affichettes dans leurs véhicules.



Prévention des vols auprès des touristes

Un document spécifiquement destiné aux touristes a été créé pour sensibiliser ceux-ci aux risques de vols. Il a été remis à plusieurs reprises aux personnes étrangères arrivant en gare de Vevey et Montreux. Cette affiche est visible près des lieux touristiques.

Campagne « Nuisances sonores »

Une campagne a été déployée sur la Riviera pour sensibiliser les citoyens à la problématique des nuisances sonores et les inciter à respecter le voisinage, plus particulièrement en période nocturne. Plus d'une quarantaine d'affiches ont été placardées à divers endroits, plus particulièrement près des lieux publics réunissant de nombreuses personnes en période estivale.

Des documents ont été proposés aux administrations communales et un visuel a été diffusé sur les écrans géants de Vevey et Montreux.

Ce thème est également abordé lors du cours de « prévention des délits et incivilités » dispensé aux élèves de 8^{ème} année, ainsi que lors de conférences aux parents ou dans différentes écoles post-scolaires.

Cette campagne a aussi fait l'objet d'un article dans la newsletter du mois de mai.



Cyclistes : prévention, information, répression

Au mois de juillet, des radars pédagogiques ont été installés sur le quai Perdonnet à Vevey, avec pour objectif de sensibiliser les cyclistes à leur vitesse.

Ces actions ont également permis d'avoir des contacts enrichissants avec 133 conducteurs de vélos. Des accessoires leur permettant d'être bien visibles sur la route leur ont été remis. En parallèle à ces actions préventives, des contrôles de circulation ont été réalisés dans le but de vérifier le respect de la signalisation routière par les cyclistes. Deux amendes d'ordre ont été rédigées et 5 avertissements donnés.



5.3.2.2 Stands de prévention

Des stands de prévention et d'information ont été déployés dans les centres commerciaux St-Antoine à Vevey, Forum à Montreux, Migros à La Tour-de-Peilz et Blonay, ainsi que lors de la bourse aux vélos de Montreux.

Les policiers de la cellule Prévention ont également eu la possibilité de tenir un stand lors des journées du Moto-Show à Vevey, lors de la journée « Santé et sécurité » organisée par la direction du Fairmont Montreux Palace pour le personnel de l'établissement, ainsi qu'avec les collègues de la gendarmerie lors du week-end du « Léman Retro » à Blonay. A toutes ces occasions, un simulateur de conduite a gracieusement été mis à disposition par la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme.



5.3.2.3 Prévention sur l'utilisation des médias numériques

Un cours spécifique sur l'usage d'internet et des médias numériques en général, axé plus particulièrement sur la réputation individuelle qui découle des informations mises en réseau, ainsi que sur le sexting, a été dispensé à tous les élèves de 8^{ème} année de la région.



Les sujets de l'usage d'internet, des réseaux sociaux, du téléphone portable et de certaines applications ont également été évoqués lors de cours aux personnes migrantes et lors de soirées dédiées aux parents d'élèves.

- ✓ Pas d'image intime
- ✓ Pas de harcèlement
- ✓ Pas de vengeance
- ✓ Pas d'insulte
- ✓ Signaler tout dérapage



5.3.3 Cours dans les écoles (primaires, secondaires et postsecondaires) 2016 - 2017

L'enseignement de l'éducation routière a été dispensé dans les 449 classes publiques et privées de la Riviera, totalisant 8'233 élèves.

32 **patrouilleurs** ont été formés en automne 2016, soit 7 adultes pour Blonay et 25 enfants pour Montreux-Est.

Le **Jardin de circulation**, déployé dans les sous-sols du 2M2C à Montreux, a permis à 767 élèves de 7^{ème} année Harmos de la Riviera de mettre en pratique, avec des cycles, la théorie enseignée auparavant.



Les élèves de 4^{ème} année de La Tour-de-Peilz ont bénéficié du cours d'éducation routière « Merle Blanc ». Ce cours a pour objectif de rappeler le comportement à adopter lors de la traversée de la route, ainsi que de sensibiliser les enfants au temps de réaction des conducteurs et à la distance de freinage des véhicules.



Le programme de **prévention des délits et incivilités** a été dispensé à 36 classes de 7^{ème} ou 8^{ème} année Harmos, soit à 653 élèves, ainsi qu'à 21 jeunes d'une institution spécialisée.

Dans le cadre d'une journée de prévention initiée par la direction des écoles de Montreux-Ouest, un module spécifique sur le thème de la violence a été dispensé à des élèves de 10^{ème} année.

56 jeunes de l'EDT (Ecole de transition) ont participé à une présentation de prévention et d'information sur différents thèmes, dont la problématique de la consommation abusive d'alcool, des stupéfiants, de la violence, des dangers liés à l'utilisation d'internet et des incivilités telles que les déchets sauvages et les nuisances sonores.

Les étudiants des Ecoles hôtelières GIHE, SHMS et HIM sont rencontrés durant le mois qui suit leur arrivée en Suisse, pour les informer sur diverses législations en vigueur dans notre pays.

Un programme spécifique pour l'utilisation de cycles au foyer pour migrants mineurs non accompagnés de Chamby a été développé avec une éducatrice et dispensé aux jeunes dudit foyer.

5.3.4 Indicateurs de vitesse

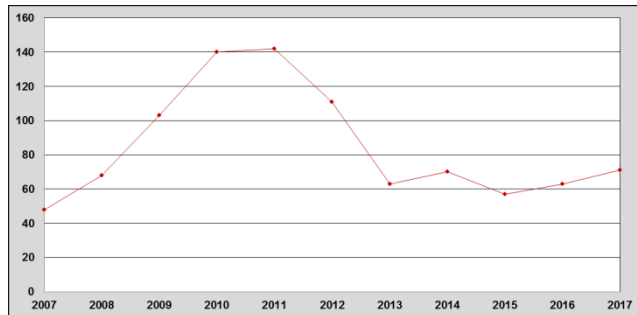
Les 2 appareils indicateurs de vitesse ont été installés à 71 points de contrôle durant l'année. Leur usage est préventif et permet une analyse approximative du trafic à un endroit précis.



Indicateurs de vitesse : nombre d'utilisation

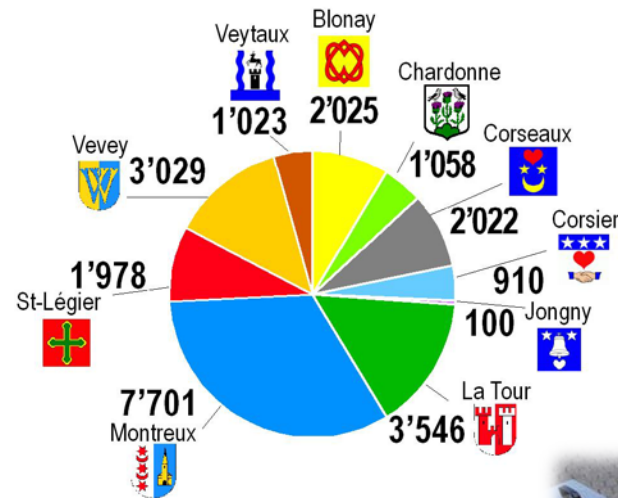
Villes/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
Blonay				1				2	1		2		6
Chardonne				1	1			1	1				4
Corseaux					1		1						2
Corsier						1		1	2	1			5
Jongny				1		1			1	2	1		6
La Tour-de-Peilz			1				1	2	1	1	3		9
Montreux			3	1	1	2	3	3	1	4	1		19
Saint-Légier			1		1	2	1						5
Vevey				2	3	2	1	2	1		2		13
Veytaux				1								1	2
Totaux	0	0	6	6	7	8	8	10	8	8	10	0	71

Indicateurs de vitesse : nombre d'utilisation 2007-2017

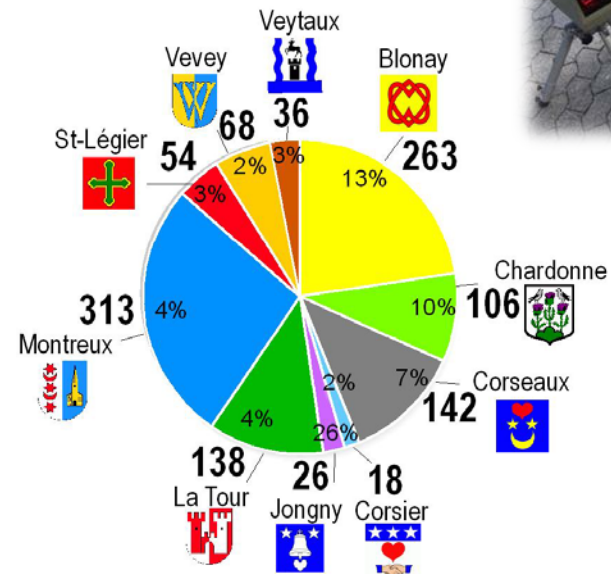


5.3.5 Contrôles radars mobiles « ESO »

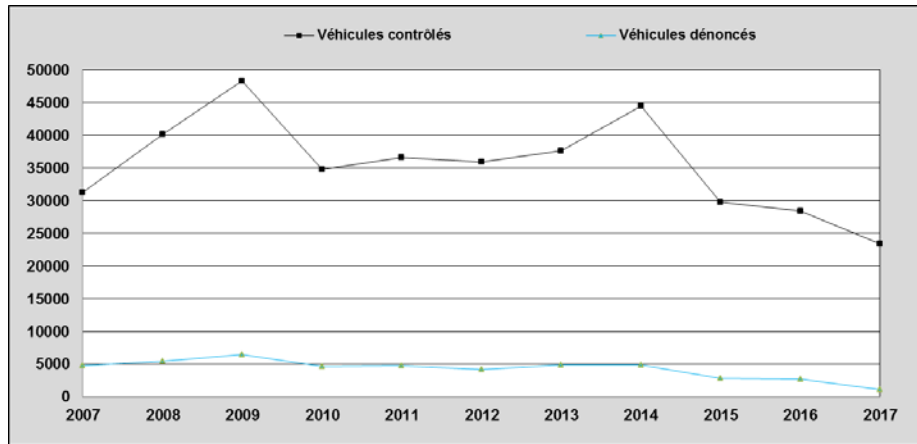
Conducteurs contrôlés



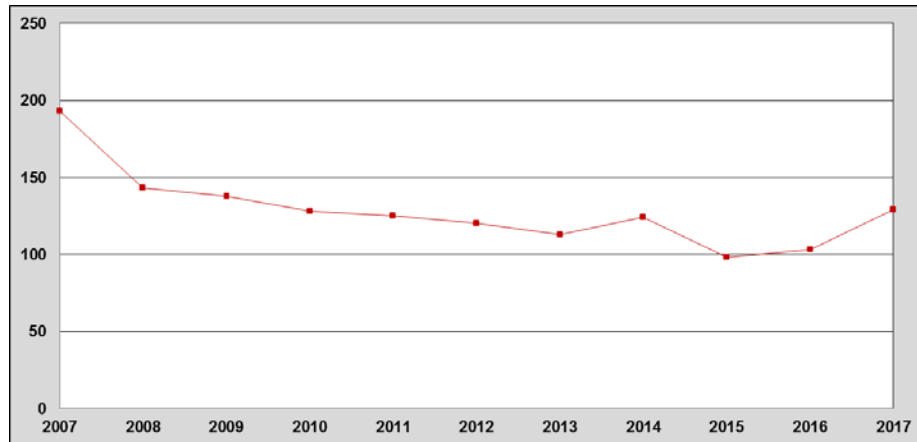
Conducteurs dénoncés



Contrôles radars mobiles 2007-2017



Nombre de contrôles radars mobiles en 2007-2017



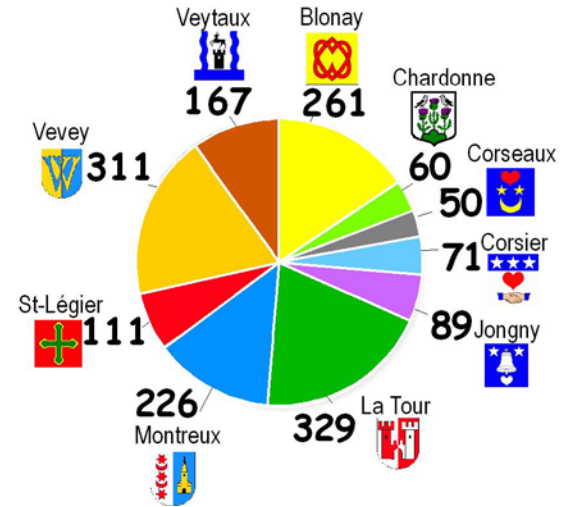
Nombre de contrôles radars mobiles en 2017

Villes/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
Bionay		1	1	1	1	1		2	1	1	1		10
Chardonne			1	1	1	2			1	1	1		8
Corseaux		1	1			1		1				1	5
Corsier		1	1		1		1	1		1			6
Jongny				1		1	1	1	1		2	1	8
La Tour-de-Peilz	1	2	1	2	2	2	1	1	2	2	1	3	20
Montreux	1	2	2	3	4	4	4	2	2	3	3	3	33
Saint-Légier	1		1	1		1	1	1		1	1	1	9
Vevey	1	2	2	3	3	3	2	3	1	2	2	1	25
Veytaux			1	1		1			1				5
Totaux	4	10	11	12	13	15	10	13	8	11	11	11	129

5.3.6 Contrôles radars mobiles laser

Ce genre d'appareil ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés, mais uniquement ceux dénoncés.

Nombre total de véhicules en infraction : 1'675



5.3.7 Contrôles radars fixes

Localité	Rue	Vitesse prescrite	Véhicules contrôlés	Infractions Vitesse	Infractions Feux	Total infractions
Brent	Place de la Chapelle	50	445'056	10	23	33
Clarens	Av. Eugène-Rambert	50	177'960	0	184	184
Clarens	Rue Gambetta (sens montant)	50	591'232	1'472	123	1'595
Clarens	Rue Gambetta (sens descendant)	50	640'699	778	469	1'247
Jongny	Rte Châtel-St-Denis (administration communale)	50	460'487	795	22	817
Jongny	Rte Châtel-St-Denis (Combettaz)	50	60'731	1'436	3	1'439
Total			2'376'165	4'491	824	5'315

5.3.8 Activités diverses – partenariats

Les membres de la cellule Prévention ont participé au **Montreux Jazz Festival**, en tenant un stand dans des tentes installées pour l'occasion à la rue Emery.

Dans le cadre du **Passeport-Vacances**, deux matinées ont été organisées conjointement par le SDIS, Ambulance et Police Riviera pour accueillir près de 80 enfants de la région.



Les recrues du SDIS Riviera ont bénéficié d'une **formation "polroute"**, dispensée par la cellule Prévention.

La **séance de coordination/bilan** annuelle avec les **entreprises de transports** de la région a été organisée le 31 octobre par le Chargé de prévention.

Ce dernier rencontre aussi régulièrement différents **partenaires en lien avec la jeunesse**. Ces réunions permettent de faire le point sur la situation des jeunes dans l'espace public, d'échanger sur des thématiques particulières, de trouver des solutions aux éventuelles difficultés rencontrées et d'anticiper certaines problématiques.

Plusieurs **conférences de prévention et d'information** ont été données lors de soirées destinées aux parents, en collaboration avec Madame le Préfet et les directeurs d'écoles.

Des **conseils** et un **rappel des lois et règlements** en vigueur sur les thèmes de la sécurité en général et de la vente d'alcool en particulier ont été transmis aux **responsables de bars**, lors de séances préparatoires de diverses manifestations publiques.

Le Chargé de prévention a été requis à une reprise pour l'**analyse sécuritaire** d'une villa.

Deux **séances de conciliation** ont été initiées afin de trouver des solutions pérennes aux problèmes de cohabitation entre des tenanciers et des jeunes. Les personnes concernées ont été réunies et les rencontres ont été fructueuses.

Des **conférences pour des personnes immigrées** ont été organisées. Les thèmes abordés sont la présentation du fonctionnement de la police, la prévention des délits/incivilités et des problématiques liées aux médias numériques. Une présentation résumant les cours d'éducation routière a aussi donné lieu à des rencontres avec des parents issus de l'immigration.

Une **conférence de prévention pour les Aînés** a été donnée à Corsier.

En accord avec la Division « mineurs » de la Police cantonale, 13 **séances de conciliation, de « recadrage » ou de passages en classe suite à de petits délits ou incivilités**, ont été effectuées en 2017. En outre, le Chargé de prévention a été sollicité à plusieurs reprises par des directions d'écoles pour des séances de coordination et d'analyse de situations en milieu scolaire.

6. Services généraux



Cap Michel Rouiller :
Chef des Services généraux

Les Services généraux regroupent :

- l'Unité Technique Logistique & Informatique Utli
- les Amendes d'ordre et la Commission de police
- la Police du commerce
- la Signalisation
- les Offices du stationnement

Ces différentes entités, auxquelles est rattachée une cinquantaine de collaborateurs, assurent, à des degrés divers, l'assistance nécessaire au bon fonctionnement de l'Association Sécurité Riviera. Elles sont réparties sur les sites de Clarens, Vevey et St-Légier, en fonction de facteurs liés aux prestations qu'elles offrent et aux infrastructures à disposition.

Elles sont détaillées ci-après.

6.1 Unité Technique Logistique & Informatique



Adj Jean-Luc Monney :
Responsable

L'Unité Technique, Logistique & Informatique (Utli) œuvre au profit des 4 Corps-métier de l'ASR, ainsi que de la Direction et des Services généraux. En 2017, elle s'est vue renforcée d'une secrétaire dont le taux d'activité est de 50 %.

L'année écoulée a été spécialement consacrée aux travaux de mise en production des systèmes de gestion des amendes d'ordre et macarons et de l'ERP (Enterprise Resource Planning). Hormis la gestion courante des pannes et autres interventions, plusieurs projets, dont la liste non exhaustive figure ci-après, ont été menés par le personnel de l'unité.

Le Responsable de l'entité est membre du Groupe des Répondants Informatique (GRI) de la Société des officiers des polices vaudoises (SOPV) et du comité d'exploitation JEP-Graphite (Journal des événements de police et générateur de rapports).

6.1.1 Informatique

De cette activité, qui représente la plus grande partie du travail de l'unité, il ressort les faits marquants suivants :

- travaux de mise en production des systèmes de gestion des amendes d'ordre, contraventions et macarons;
- travaux de mise en production du système ERP;
- adaptation des applications financières pour la nouvelle norme ISO 20022 (nouveaux formats de fichiers de paiements);
- renouvellement d'une partie du parc PC's (30 postes) selon plan établi;
- étude et analyse de l'interface entre l'ERP et le nouveau logiciel de gestion des ambulances FIP2 (Fiche Informatique pré-hospitalier);
- mise à jour des applications de gestion du temps Zeit;
- mise en place d'un nouveau système de gestion des PV du centre d'engagement et de coordination du Montreux Jazz Festival (CECo);
- étude et lancement du projet relatif au nouveau site Internet Ambulance et la mise à jour du site de la Protection civile;
- finalisation des travaux de mise en place du système Web Application Center (WAC), lequel regroupe la gestion des commandements de payer, des manifestations et des bulletins d'hôtels;
- poursuite des travaux préparatoires pour la mise en place d'un système de gestion de tickets de pannes et du parc informatique;
- création et suppression des comptes informatiques pour 16 nouveaux collaborateurs et 21 départs;
- mise en route du nouveau serveur Intranet, travaux préparatoires en vue de la migration des données de l'ancien site;
- étude d'une nouvelle convention informatique avec le service concerné de la Commune de Montreux;
- début des travaux pour la mise en place du système d'aide à l'engagement cantonal (SAE).

6.1.2 Technique

- installation de nouvelles serrures électroniques pour le SDIS Riviera;
- renouvellement éthylotests selon plan;
- renouvellement du système d'interphones de Clarens et Vevey;
- installation de la Centrale d'engagement et de coordination CECO dans les locaux de Clarens, lors du Montreux Jazz Festival;
- gestion technique des radars et du système de surveillance automatique du trafic, réparation suivi certification;
- gestion du système de contrôle d'accès (108 serrures, installées sur les différents sites de l'ASR et 490 badges);
- gestion, entretien, calibrage des appareils suivants : appareils photos, caméras, détecteurs de métal et lecteurs de puces animaux, éthylomètres (22 étalonnages et 11 certifications), sonomètres (1 étalonnage et certification), scootroll test, sabot de Denver, Cosmos pour les assistants de sécurité publique.

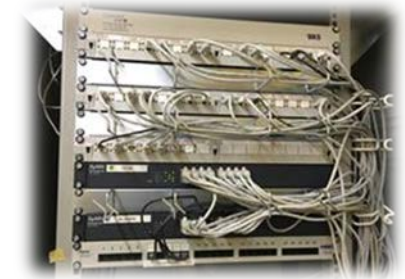
6.1.3 Télécommunications

- travaux préliminaires pour le passage du SDIS Riviera sur le central téléphonique de l'ASR à Clarens;
- passage au tout numérique du central téléphonique de Clarens;
- passage de la téléphonie mobile sur le système (contrat « Natel Go »);
- renouvellement de 41 appareils mobiles selon plan établi;
- gestion technique et commerciale des appareils fixes (159 raccordements) et portables (202 abonnements dont 123 data pour les horodateurs et autres appareils (Cosmos, tablettes, etc.), 47 voice+data pour les smartphones et 32 voice pour les simples téléphones mobiles);
- gestion et entretien des appareils Polycom (139 mobiles et 4 fixes).

6.1.4 Véhicules

- gestion des achats et de l'entretien du parc des véhicules de Police Riviera et des Services généraux;
- étude pour nouveau design des véhicules de police;
- gestion de l'inventaire et du plan de renouvellement pour tous les véhicules de l'ASR;
- achat de 3 véhicules supplémentaires, à savoir le poste de police mobile, une voiture banalisée et un scooter pour Police Riviera;
- remplacement de 4 voitures, 3 motos et une voiture banalisée pour Police Riviera, d'une voiture et d'un scooter pour les Offices du stationnement et d'un fourgon pour la Signalisation.

- changement de la porte électrique du garage police à Clarens;
- pose de parquet dans les locaux de Clarens (6 bureaux);
- remplacement des fenêtres du Dojo à Clarens;
- renouvellement mobiliers divers;
- réparations diverses;
- suivi des travaux de conciergerie.



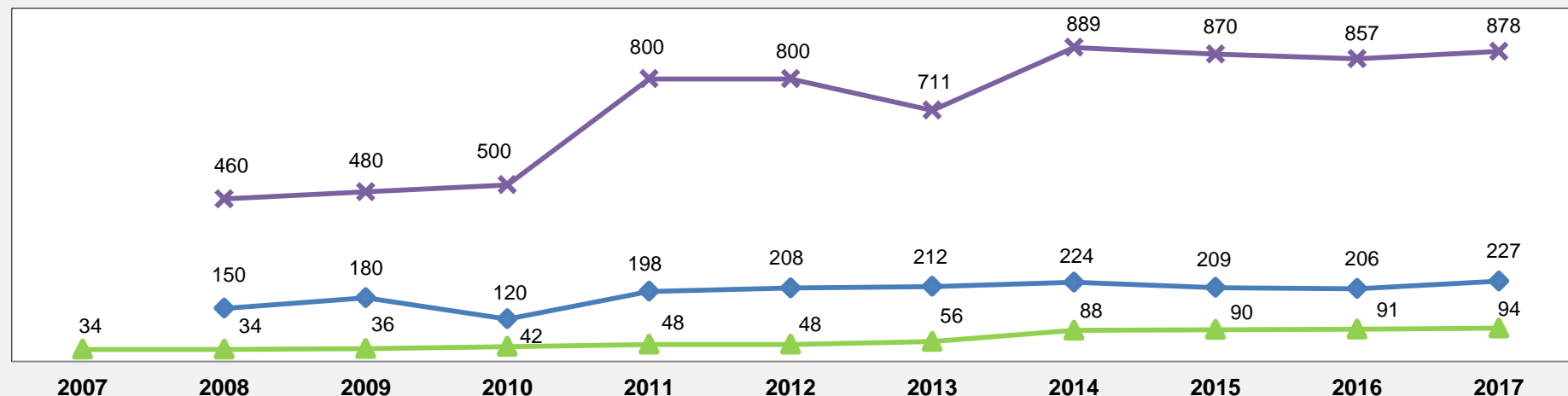
6.1.5 Equipement

- achat, gestion et économat de l'équipement du personnel en uniforme de Police Riviera, des Offices du stationnement et de la Signalisation;
- participation aux séances des intendants vaudois;
- remplacement et réparation du matériel défectueux.

6.1.6 Locaux

Evolution 2007 - 2017

▲ Nombre de véhicules ◆ Propositions d'achat ✕ Factures contrôlées et visées



6.2 Amendes d'ordre



Francine Egger :
Responsable

Le bureau des Amendes d'ordre est situé à Vevey, dans le bâtiment du poste de police.

6.2.1 Présentation

L'unité assure le suivi complet des amendes d'ordre, des défenses publiques et des diverses dénonciations ayant trait aux règlements de police et communaux, à savoir :

- enregistrement des dénonciations;
- envoi des lettres de dénonciations radars et feux;
- envoi des diverses procédures, rappels, ordonnances pénales, sommations, réquisitions de poursuites et gestion du contentieux;
- traitement du courrier de contestations des amendes;
- établissement des dossiers pour la Commission de police.

La Commission de police collabore étroitement avec l'entité Amendes d'ordre. Elle assure le suivi :

- des dénonciations sur domaine privé (défenses publiques) et rapports de dénonciations au Règlement général de police intercommunal, ainsi qu'aux règlements communaux (déchets, etc.);

- des oppositions aux contraventions (amendes d'ordre, ordonnances pénales), pour lesquelles elle statue dans la majorité des cas après audience;
- des conversions en peines privatives de liberté de substitution.

Au 1^{er} janvier 2017, un nouveau système de gestion du suivi des amendes d'ordre et contentieux a été mis en service. Il s'agit des applications de l'entreprise Abraxas Epsilon SA. Un transfert de données a été effectué, à partir de l'ancienne base en ce qui concerne les amendes ouvertes à l'état de la procédure « saisie, rappel, ordonnance pénale et sommation ». Le solde du contentieux ouvert continue d'être traité dans les anciennes applications G2i de la société Ofisa jusqu'au terme du processus.

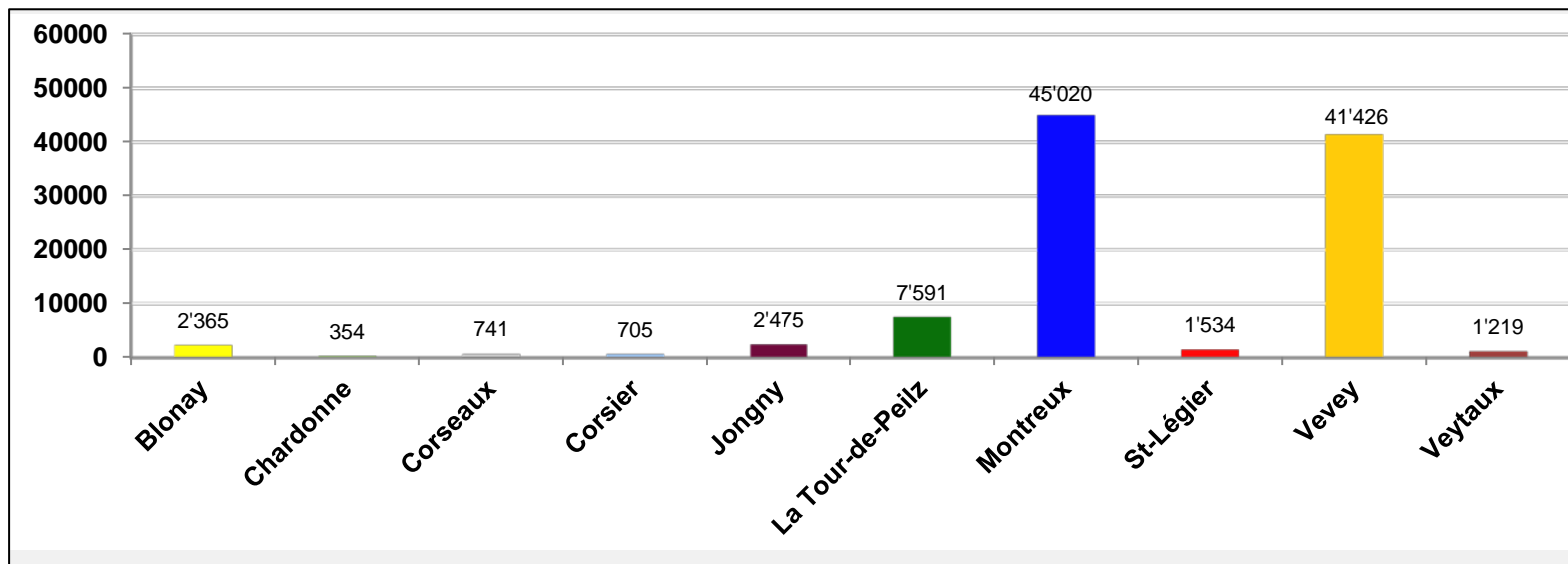
Aperçu des amendes

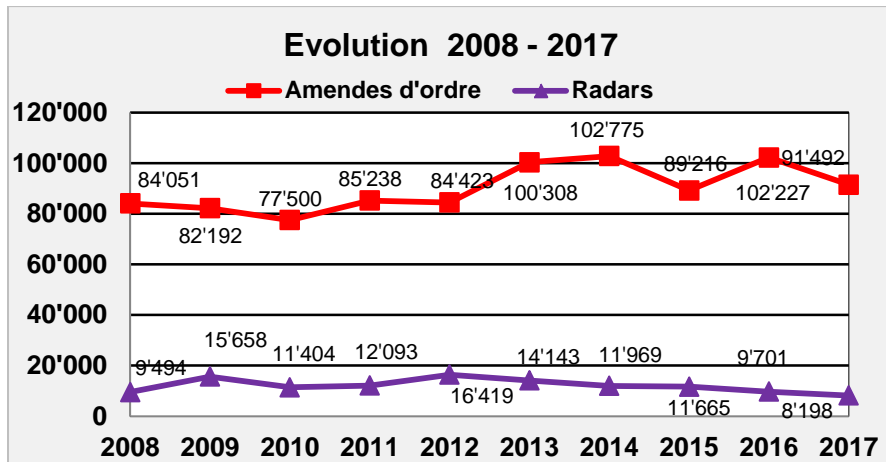
Nombre d'amendes	2014	2015	2016	2017
Amendes d'ordre	102'775	89'216	102'227	91'492
Radars	11'969	11'665	9'701	8'198
Domaine privé	1'536	1'558	1'620	2'445
Règlement de police	939	744	803	645
Stupéfiants	347	420	455	650
Total	117'566	103'603	114'806	103'430
Correspondance				
Amendes maintenues	1'066	1'053	1'235	1'226
Amendes annulées/avertiss.	1'816	1'382	1'787	1'597
Juges, Tribunaux, DP, OP.	1'801	1'179	2'087 *	
Total	4'683	3'614	5'109	2'823
Procédures				
Rappels	46'671	40'783	41'819	36'550
Ordonnances pénales	16'169	15'442	14'107	13'282
Sommations	7'949	6'958	6'550	7'277
Poursuites	6'078	6'041	4'547	3'926
Total	76'867	69'224	67'023	61'035
Commission de police				
Dossiers traités en audience :	252	170	173	157
- Maintenus après audience		pas de données		65
- Annulés après audience		pas de données		52
- Diminués après audience		pas de données		36
- Recours Tribunal après audience				4
Conversions	1'864	3'004	1'554	1'634
* Echange par données électroniques (ELP)				

6.2.2 Statistiques

Les tableaux ci-dessous concernent la totalité des amendes infligées en 2017. Les effets de l'action des assistants de sécurité publique, dont la mission principale est le contrôle du stationnement dans les communes de Montreux, Vevey, La Tour-de-Peilz, St-Légier et Blonay, sont visibles. A Montreux et Jongny, des installations de contrôle automatique des feux et de la vitesse permettent le constat de nombreuses infractions.

	Blonay	Chardonne	Corseaux	Corsier	Jongny	La Tour-de-Peilz	Montreux	St-Légier	Vevey	Veytaux	Total
Amendes	1'780	76	524	408	31	6'938	39'619	1'310	39'796	1'010	91'492
Domaine privé	48	103	0	178	11	73	1'217	44	771	0	2'445
Radar sans poste	510	168	191	89	115	467	536	165	378	202	2'821
Règlement police	19	5	11	9	2	47	312	12	227	1	645
SAT - Feux/Radar					2'316		3'061				5'377
Stup	8	2	15	21	0	66	275	3	254	6	650
Total	2'365	354	741	705	2'475	7'591	45'020	1'534	41'426	1'219	103'430

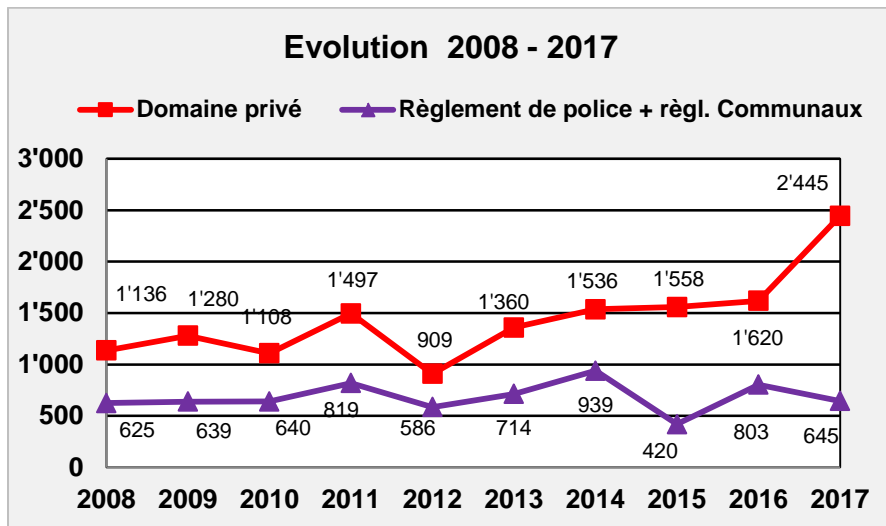




6.2.3 Contentieux

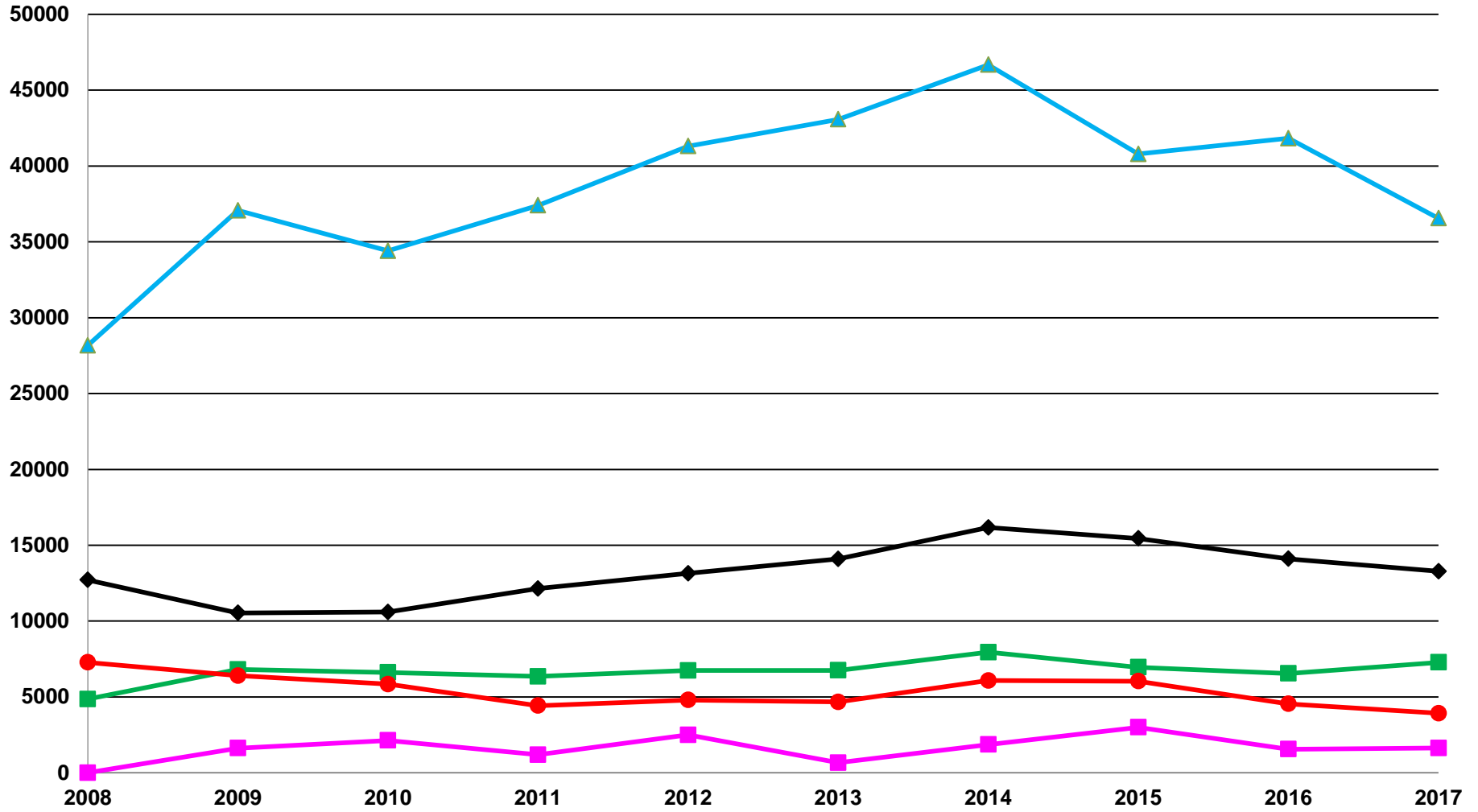
Statistiques des données du nouveau logiciel de traitement du contentieux Epsipour.

Procédure Contentieux	2017
Réquisition de poursuites	3'926
Comm. de payer délivrés	2'335
Continuation de poursuite	1'873
Opposition	186
ADB délivrés	562
Total	8'882



Evolution 2008 - 2017

Rappels Ordonnances pénales Sommmations Poursuites Conversions



6.3 Police du commerce



Véronique Egnersson :
Responsable

La Police du commerce (Polcom), dont les bureaux se situent à Clarens, prend en charge l'ensemble des activités découlant de diverses législations cantonales, notamment de la Loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB), de la Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE), de la Loi sur le commerce itinérant (LCI). Elle procède à la mise à jour quotidienne du Registre des entreprises, ainsi qu'à la gestion du domaine public. Elle gère également le service des taxis.

Elle collabore de façon régulière avec les services cantonaux partenaires et plus particulièrement le Service de la promotion économique et police du commerce (SPECo), respectivement la Police cantonale du commerce.

Elle travaille en étroite collaboration avec le Responsable des manifestations de Police Riviera, tant par son appui lors des séances de planification ou de débriefing que par l'octroi d'autorisations pour les manifestations dont la compétence est déléguée aux Services généraux. Elle entretient des contacts particulièrement fréquents avec les coordinateurs des manifestations des villes, en particulier, et depuis l'été 2017, avec la coordinatrice de la Fête des Vignerons.

Les relations régulières avec les différentes communes, ainsi qu'avec les divers acteurs économiques de la région permettent d'améliorer en permanence les nombreuses prestations en faveur des sociétés locales, des commerçants et des citoyens.

Ci-après sont décrites les principales activités de la Polcom :

6.3.1 Loi sur l'exercice des activités économiques LEAE

- délivrance des autorisations pour marchands d'occasions;
- délivrance des autorisations pour appareils automatiques;
- préavis pour les autorisations de vente au détail de tabac et de produits à base de cannabidiol;
- Registre des entreprises, inscription et mise à jour quotidienne des commerces;
- contrôles divers sur le terrain (contrôle des prix durant les soldes).

6.3.2 Loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB)

Le territoire couvert par Sécurité Riviera compte 423 établissements et débits. Les tâches liées à ces derniers sont pour l'essentiel :

- gestion administrative des licences, préavis municipaux;
- examen des dossiers pour de nouveaux établissements;



- examen des dossiers techniques pour mise à l'enquête de nouvelles terrasses;
- encaissement des taxes et émoluments, prolongations d'ouverture;
- contrôles dans les établissements;
- gestion de manifestations, délivrance d'autorisations;
- permis temporaires pour manifestations diverses;
- contrôle des débits de boissons lors des manifestations.

6.3.3 Service des taxis

De façon générale, la gestion du service des taxis s'articule autour des points principaux suivants :

- gestion des concessions;
- délivrance des nouvelles concessions;
- examen des conducteurs;
- mise à jour annuelle des autorisations;
- contrôles ponctuels des chauffeurs et du respect du contrôle des véhicules;
- relations avec le comité ATACON (Association des taxis concessionnaires Riviera).



6.3.4 Loi fédérale sur le commerce itinérant LCI (gestion du domaine public)

Foires, marchés, expositions :

- commerces itinérants;
- ventes de sapins de Noël, de marrons;
- ventes aux enchères;
- métiers forains, cirques;
- stands de vente et d'information sur la voie publique.

6.3.5 Ordonnance sur l'indication des prix (OIP)

Contrôles imposés dans les commerces :

- plaintes émanant du public;
- contrôles ponctuels (soldes);
- contrôles des stands durant les manifestations importantes (Montreux Jazz Festival, Montreux Noël, etc.);
- contrôles de divers types de commerces requis par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

6.3.6 Collectes, jeux divers, lotos, loteries, tombolas, etc.

- gestion des demandes;
- délivrance des autorisations;
- encaissement des taxes communales et cantonales.

6.3.7 Objets trouvés, objets perdus

La gestion des objets trouvés s'effectue au travers du logiciel Easyfind, qui permet à l'utilisateur d'avoir accès aux objets trouvés dans la majeure partie de la Suisse, par l'intermédiaire du site internet de l'ASR notamment. Cet outil offre un réel avantage tant pour l'utilisateur que pour les organisations chargées de la gestion des objets trouvés / perdus. En effet, il offre la possibilité de procéder à des « concordances » permettant ainsi d'identifier plus facilement des propriétaires d'objets trouvés. Dans de nombreux cas, des objets tels que des documents d'identité ou cartes bancaires peuvent être restitués rapidement.

La gestion des objets perdus/trouvés comprend notamment :

- contrôle et suivi des objets trouvés;
- échéancier pour restitution des objets aux trouveurs, si non réclamés;
- annonce d'objets perdus.

Pour Sécurité Riviera, quelques chiffres enregistrés en 2017 :

Nouvelles annonces de découvertes d'objets :	2'673
Nouvelles annonces de pertes :	2'599
Affaires terminées :	1'577

6.3.8 Gestion administrative des foires, marchés, manifestations

- Montreux Jazz Festival (89 stands de vente);
- Foire de la St-Martin à Vevey (402 stands de vente);
- Marché de Noël à Montreux (155 stands de vente);
- Fêtes des écoles à Vevey (16 métiers forains) et à La Tour-de-Peilz (12);
- Festival des artistes de rue à Vevey (env. 20 stands de vente);
- Fête multiculturelle à Vevey (env. 45 stands);
- Abonnés sur les marchés hebdomadaires (9 à Blonay, 37 à Vevey le mardi, 72 le samedi et 2 à La Tour-de-Peilz).



6.3.9 Événements particuliers en 2017

Service des taxis

Durant l'année 2017, l'association ATACON (Association des taxis concessionnaires Riviera) a été créée. Celle-ci a entrepris les démarches nécessaires afin de se conformer à la réglementation prévue par l'art. 27b du Règlement sur le service des taxis de l'Association de communes Sécurité Riviera, soit de mettre en service le numéro d'appel unique des taxis au bénéfice d'une concession A. Le no d'appel unique **0848 001 230** garantit un service de qualité en tout



temps aux usagers, ceci en favorisant un tournus entre les divers concessionnaires. Une évaluation du système sera effectuée au cours de l'année 2018.

Des contrôles sont régulièrement effectués par la Polcom et aussi en collaboration avec Police Riviera, afin de vérifier que les conditions, propres à chaque type de concession (A et B), soient parfaitement respectées.

La problématique UBER a également occupé nos services. Celle-ci, bien qu'ayant déjà perdu quelque peu de son essor, sera bientôt enrayée par les modifications prévues de la Loi cantonale sur l'exercice des activités économiques (LEAE). Ces dispositions prévoient en effet de différencier 2 types de véhicules de transports de personnes : les taxis (actuels concessionnaires A) et les VTC (véhicules de transport avec chauffeur). Tous deux devront être en possession d'un permis de conduire professionnel et d'un tachygraphe.

Loi cantonale sur l'exercice des activités économiques (LEAE) Procédure de recours administratif concernant un commerce sis sur le territoire de l'ASR

Un recours contre une décision de l'ASR est en suspens devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP). Ce litige porte sur la question de savoir si le commerce en question constitue un magasin de tabac ou un commerce traditionnel, ce qui a une influence conséquente sur les heures d'ouverture du négoce.

Commerces de chanvre licite (Cannabidiol)

Le succès rencontré par la vente de produits à base de cannabidiol, dont le taux de THC est inférieur à 1%, a entraîné la tenue d'un listing des vendeurs de tels produits. Par ailleurs, ces substances étant considérées comme des dérivés de tabac, les vendeurs sont soumis au même régime d'autorisation que pour la vente de tabac.



Loi sur les auberges et débits de boissons (LADB)

Faisant suite au postulat du député UDC Miéville, les diverses formes de restauration mobile sont désormais soumises à l'obtention d'une licence particulière, laquelle sera assujettie au suivi d'une formation de 12 jours dispensée par GastroVaud. Un délai transitoire de 2 ans permettra aux titulaires de se mettre à niveau.



Contrôle des manifestations

Lors des contrôles des manifestations de moyenne importance, il s'est avéré que la législation sur le service de boissons alcooliques à des mineurs n'est souvent pas respectée. Des dénonciations ont été établies en conséquence et une attention particulière est demandée aux responsables lors de l'octroi de nouvelles autorisations.

Les contrôles visant à mesurer les décibels émises, tant lors des grandes manifestations que celles de moyenne importance, ont été en augmentation durant l'année écoulée. Dans ce domaine également, il est relevé une méconnaissance des règles par quelques organisateurs et une difficulté à faire respecter les normes imposées, en particulier par les DJ.

Fête des Vignerons 2019

La Polcom a déjà établi de nombreux contacts avec les organisateurs de la Fête des Vignerons, en collaboration avec divers services de la Ville de Vevey ainsi que la Police cantonale du commerce, pour répondre aux nombreuses problématiques à résoudre en vue de cette manifestation d'envergure.

Des contacts ont également été pris afin de coordonner le montage des infrastructures de la Fête des Vignerons sur la Grande-Place avec l'organisation de la Foire de la St-Martin 2018 et les marquages y relatifs.

Foires et marchés

Révision des Prescriptions d'application relatives aux marchés de Vevey

La nouvelle mouture desdites Prescriptions a été mise en vigueur le 1^{er} septembre 2017. Les horaires, par exemple, ont été adaptés aux nouvelles habitudes de consommation des chalands, ceci en tenant toutefois compte des souhaits de la majorité des marchands. Par ailleurs, certaines dispositions ont permis d'obtenir plus de sécurité sur le marché, notamment lors du emballage par les marchands.

Marchés hebdomadaires de Vevey

Le marché de Vevey a occupé intensément la Polcom durant l'année écoulée, particulièrement sur la réflexion à mener sur les diverses variantes envisageables pour l'emplacement du marché durant la Fête des Vignerons.

Foire de la St-Martin

L'application permettant d'obtenir, sur son smartphone, toutes les informations liées aux titulaires et emplacements des stands a continué son essor pour apporter encore plus de précisions. Cette nouveauté apporte un réel confort à l'utilisateur de la Foire et au personnel affecté à l'organisation de cette manifestation.

Gestion du domaine public

Prescriptions municipales relatives à l'installation et à l'exploitation des kiosques saisonniers sur le rivage lémanique veveysan

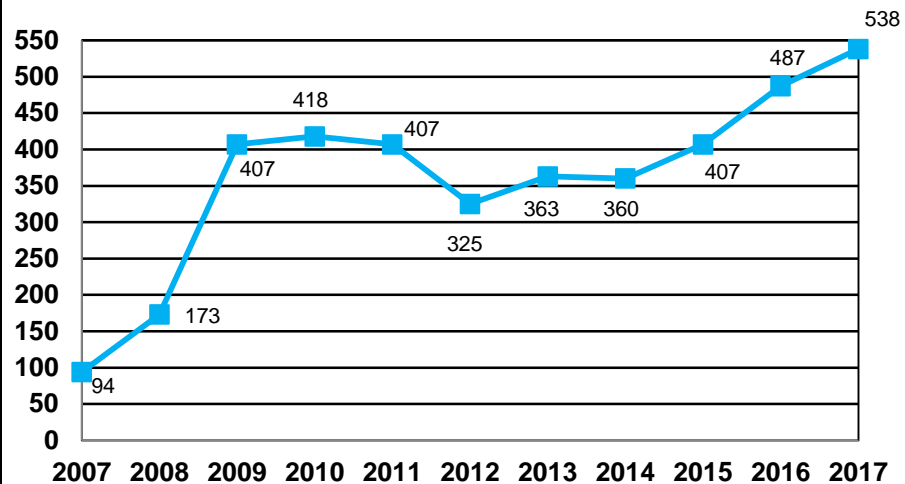
Les emplacements pour food trucks et autres stands de nourriture ambulante ont été occupés ponctuellement au cours de l'été et jusqu'à fin octobre 2017. Pour la saison 2018, une mise au concours a été publiée dans la Feuille des avis officiels (FAO) et des choix seront opérés sur la base d'un cahier de charges en collaboration avec la Direction de l'Urbanisme de Vevey.

Synthèse des activités

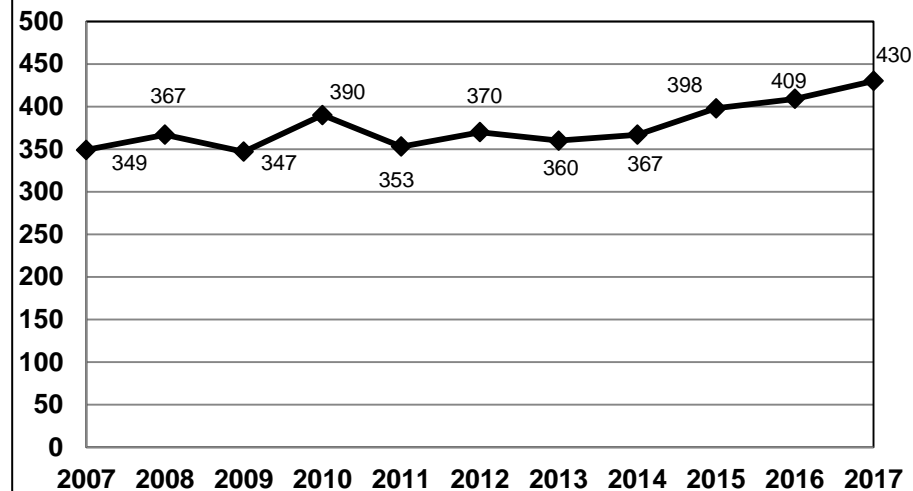
	BLONAY	CHARDONNE	CORSEAUX	CORSIER	JONGNY	TOUR-DE-PEILZ	MONTREUX	ST-LÉGIER	VEVEY	VEYTAUX	TOTAUX 2016	TOTAUX 2017
LEAE - activités économiques												
Nombre d'appareils automatiques	19	3	23	8	6	62	136	38	134	8	459	437
Nombre de marchands d'occasion	2	0	0	1	0	2	17	1	18	0	43	41
Patentes tabac	5	6	3	7	2	24	112	5	93	2	247	259
Demandes ventes aux enchères	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	4	3
Nbre entreprises actives inscrites	408	203	164	197	67	617	2537	416	1986	63	6543	6658
Collectes et jeux de hasard												
Autorisations collectes (jusqu'en 2014: préavis)	1	0	0	0	0	1	1	0	1	0	9	4
Autorisations - jeux de la roue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autorisations - lotos	4	0	0	0	2	5	5	2	4	1	29	23
Autorisations - loteries	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	2	2
Autorisations - tombolas	6	7	2	6	2	6	16	4	12	1	54	62
Anticipations domaine public												
Autorisations - occupation domaine public (stands)	5	0	0	0	0	31	47	0	59	0	161	142
Autorisations - occupation domaine public (autres)	4	0	1	0	1	8	33	1	56	0	106	104
Manifestations												
Demandes d'autorisation pour manifestations	32	18	34	24	9	73	135	22	183	8	487	538
Autorisations - permis temporaires	27	14	12	11	10	75	141	19	111	10	409	430

	BLONAY	CHARDONNE	CORSEAUX	CORSIER	JONGNY	TOUR-DE-PEILZ	MONTREUX	ST-LÉGIER	VEVEY	VEYTAUX	TOTAUX 2016	TOTAUX 2017
Loi sur les auberges et les débits de boissons												
Nombre d'établissements												
Hôtels	3	1	1	1	1	3	22	12	9	3	418	423
Cafés-restaurants	6	5	1	3	1	13	85	6	76	2	196	198
Agritourisme	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0	3	3
Cafés-bars	0	0	0	0	0	1	7	0	7	0	15	15
Buvettes	1	0	0	0	0	5	7	1	7	0	21	21
Discothèques	0	0	0	0	0	0	4	0	3	0	7	7
Night-Clubs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Salons de jeux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tea-rooms	1	0	1	1	0	2	8	1	12	0	28	26
Bars à café	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	3	3
Autorisations spéciales	1	1	0	2	0	1	7	0	2	1	16	15
Traiteurs	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	4	4
Débits d'alcool à l'emporter	4	2	0	3	0	7	34	2	32	1	79	85
Contrôles effectués dans les établissements	1	0	1	1	0	1	180	1	27	2	231	214
Création d'un établissement (dossiers traités)	0	0	0	1	0	0	2	0	12	0	3	15
Création d'une terrasse (dossiers traités)	0	0	0	0	0	0	1	0	5	0	4	6
Nombre de préavis pour licence	1	1	1	4	0	3	26	2	30	2	99	70
Commerces - indication des prix												
Contrôles et visites dans les commerces	0	0	0	0	0	0	267	1	22	1	235	291
Correspondances adressées aux entreprises	33	22	18	8	10	75	196	35	139	9	364	545
Contrôles des prix, période de soldes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Marchés												
Marchés - correspondances	34	0	0	0	0	29	7	0	245	0	437	315
Marchés - nbre stands (abonnés - sans Mtx)	9	0	0	0	0	2	0	0	109	0	142	120
Marchés - contrôles sur place	5	0	0	0	0	0	0	0	5	0	5	10
Service des taxis												
Nombre de concessions A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27	29
Nombre de concessions B	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49	50
Nombre de concessions C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de chauffeurs à plein temps	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	102	139

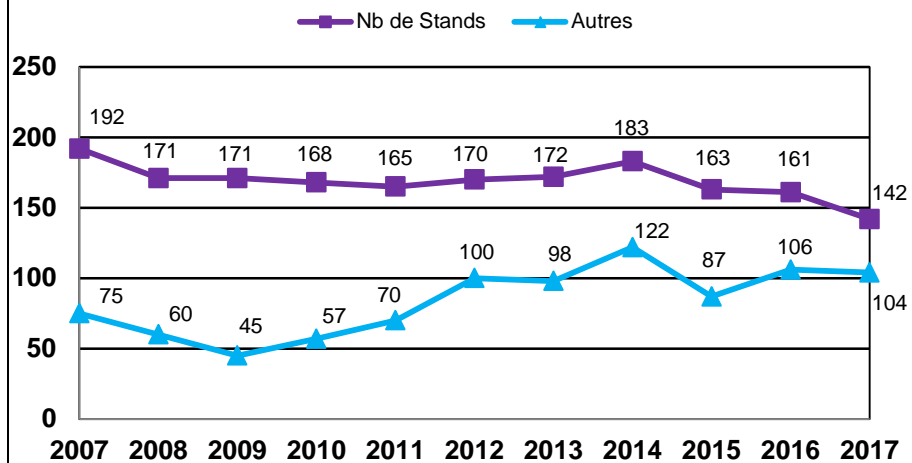
**Nombre d'autorisations manifestations
2007- 2017**



**Nombre de permis temporaires
2007- 2017**



**Nombre d'autorisations stands et autres
2007- 2017**



Le nombre d'autorisations pour les animations est à interpréter en tenant compte du fait que, pour la plupart, elles étaient de compétence municipale jusqu'en 2009 et que, dès 2012, la délivrance des autorisations par la Police du commerce concerne exclusivement celles octroyées sur la base de la délégation de compétence du Comité de direction (notamment lotos, concerts en salle, etc).

6.4 Signalisation



Rocco Volpe :
Responsable

Les bureaux du Responsable et de son adjoint sont situés dans le bâtiment du poste de police de Vevey. Les dépôts et ateliers sont installés, quant à eux, à la route Industrielle à St-Légier.



6.4.1 Prestations

Les missions de base de la Signalisation sont des prestations en matière de signalisation routière, conformément au droit sur la circulation routière, notamment :

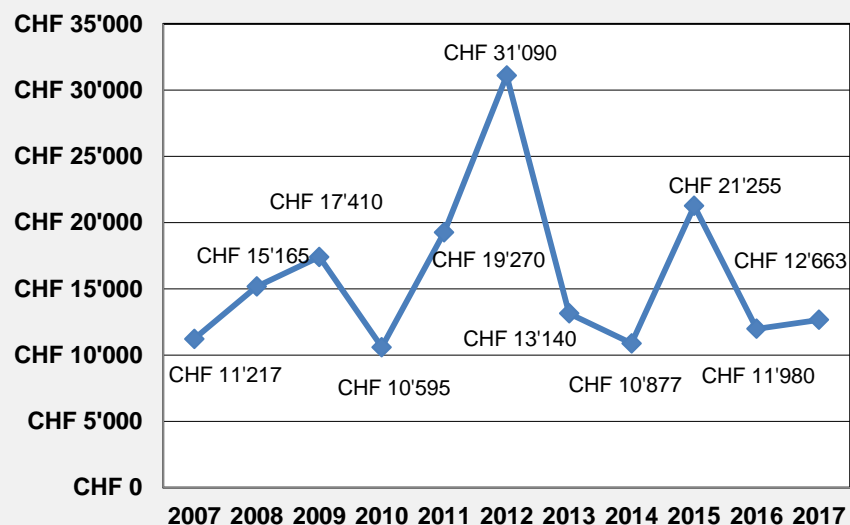
- légalisation et entretien de la signalisation verticale et horizontale;
- mise en place de dispositifs provisoires liés à des manifestations, chantiers ou autres;
- élaboration de projets dans le domaine routier, conseils et expertises;
- réservation de places (près de 2'000 réservations) lors de déménagements, manifestations, mariages ou autres;
- dérogations dans des endroits interdits à la circulation;
- mise en place de dispositifs de circulation et parcage pour plus de 60 manifestations nécessitant des mesures particulières (déviation, fermetures de rue, neutralisations d'espaces de stationnement, etc.).

Conformément aux Statuts de l'Association Sécurité Riviera, les charges résiduelles de la Signalisation sont réparties au prorata du nombre d'habitants des trois villes (Vevey, Montreux, La Tour-de-Peilz).



Les prestations facturées aux autres communes de l'ASR se sont élevées, en 2017, à **CHF 12'662.00** (voir évolution en page suivante).

Prestations facturées aux communes de l'ASR entre 2007 et 2017



6.4.2 Principales activités en 2017

6.4.2.1 Signalisation routière

- divers travaux de marquage liés à de l'entretien et à des modifications;
- sollicitations d'entreprises tierces, notamment pour des travaux de rafraîchissement du marquage routier, pour lesquels l'unité ne dispose pas de machines adaptées (marquage en 2 composants, etc.);
- s'agissant de l'entretien de la signalisation verticale, les panneaux sont principalement réalisés par le personnel de l'entité. Cette activité représente globalement la confection d'une centaine de panneaux par année, y compris les supports et socles;
- mise à jour de la signalisation directionnelle par rapport aux nouvelles normes.

6.4.2.2 Chantiers, quelques références

Montreux : P+R Chailly, passage inférieur du Bocherex, route de la Combe

Vevey : route de St-Légier, avenue Nestlé, rue des Communaux, rue des Deux-Gares, chauffage à distance depuis les Toveyres en direction du Lac

La Tour-de-Peilz : chauffage à distance secteur Condémines/Jaman



6.4.3 Manifestations

Sur l'ensemble de la région, plusieurs manifestations d'envergure ont nécessité un important dispositif de prise en charge de la circulation et du parage :

- Cirques Knie et Nock
- Passage du Tour de Romandie
- Fêtes des écoles
- Montreux Jazz Festival
- 1^{er} Août dans plusieurs communes
- Festival des artistes de rue
- Vevey-Lavaux, Journée de la mobilité douce
- Brocante
- Lausanne Marathon et départ du Semi-Marathon
- Marchés de Noël
- Nouvel An
- Etc.

6.4.4 Perspectives pour 2018

- 52^e édition du Montreux Jazz Festival
- Montreux Noël
- Neutralisation de la Grande-Place dès octobre pour la Fête des Vignerons 2019



6.4.5 Signalisation sur internet

Toutes les rubriques concernant la Signalisation sont regroupées sur le site www.cartoriviera.ch, sous le thème « Routes et trafic », soit :

- perturbations du trafic
- signalisation
- dispositifs manifestations
- trafic journalier moyen par année
- trafic journalier moyen (toutes années)
- routes cantonales (hiérarchisation)

Exemple :



Perturbations et comptages du trafic

6.5 Office du stationnement



Eric Volland :
Responsable

6.5.1 Introduction

Au début du mois de janvier 2017, le programme gérant les autorisations de stationnement a été remplacé. Ofisa, fournisseur de l'ancien système, avait annoncé en 2014 qu'il n'assurait plus de développement et maintenance à partir de 2018. Dès lors, c'est le logiciel Epsipark de l'entreprise Abraxas Epsilon SA qui est utilisé. Outre un changement au niveau des autorisations délivrées aux usagers qui sont passées en format carte de crédit, la validité de celles-ci est dorénavant vérifiable, via une interface, depuis les appareils de saisie portables des assistants de sécurité publique.

Le 1^{er} février, un nouveau système de paiement du stationnement à distance, par smartphone et internet « ParkNow », a été introduit dans les communes de Blonay, Corsier, La Tour-de-Peilz, Montreux, St-Légier et Vevey. Cette application a rencontré un franc succès auprès des automobilistes, puisque plus de 150'000 paiements ont été effectués durant l'année écoulée. L'introduction du système ParkNow fait suite à la motion Ziehli, transformée en postulat, déposé au Conseil intercommunal. En outre, le nombre de transactions « Allpark » en 2016 est de 198'830, en 2017 189'966, soit une diminution de 8'864.

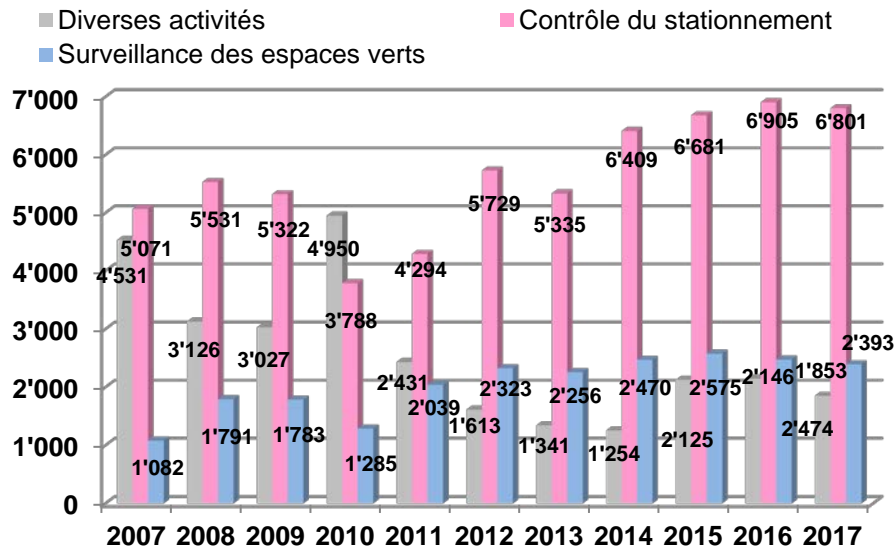
6.5.1.1 Tâches principales

- Contrôle du stationnement : parkings, zones délimitées et routes ouvertes, contrôler la conformité de l'utilisation des différentes autorisations (macarons) et cartes à gratter par les ayants droit.
- Prévention routière lors des entrées et sorties des écoles : assurer une présence visible sur le chemin de l'école et à proximité des établissements scolaires, permettre aux enfants de traverser la chaussée, empêcher les usagers motorisés de s'arrêter aux endroits inadéquats.
- Services d'ordre divers : appuyer Police Riviera lors de diverses manifestations, courses cyclistes, courses pédestres, mariages, cérémonies funèbres, etc.
- Marchés hebdomadaires : contrôler la présence des marchands selon les autorisations délivrées, mettre en place les stands selon un plan établi, contrôler le respect des limites des emplacements, affichage des prix, etc., encaisser les taxes usuelles, contrôler le départ et l'enlèvement des déchets.
- Horodateurs : assurer la maintenance des horodateurs premier degré, la récolte de l'argent, son conditionnement en vue de la prise en charge par un prestataire externe et établir les décomptes mensuels.
- Politique de stationnement : assurer le suivi des différents projets relatifs au stationnement et des mesures correctrices.
- Macarons : réceptionner et renseigner le public, gérer et suivre les demandes (établissement, renouvellement, contrôle, facturation, confiscation).
- Surveillance des parcs et promenades : assurer une présence visible et dissuasive par des patrouilles pédestres dans les parcs et promenades, visant en particulier et en cas de nécessité à dénoncer les infractions, renseigner les services concernés de tout fait suspect.

6.5.2 Situation à Montreux

Le 1^{er} novembre, un nouveau parking d'échange payant « P+R » a été ouvert à Chailly. D'une capacité de 152 places, cet ouvrage est principalement dédié aux « pendulaires », lesquels peuvent rejoindre le centre-ville au moyen des transports publics à un tarif préférentiel. Parallèlement à la mise en service de ce parking, une modification du régime de stationnement est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 pour le bourg de Chailly et ses environs. La majeure partie des emplacements sont limités à 3 heures, avec la possibilité pour les habitants d'obtenir une autorisation permettant de stationner jusqu'à 7 jours consécutifs.

Durant l'année 2017, les assistants de sécurité publique ont délivré 32'946 amendes d'ordre, ce qui représente 6'801 heures de contrôle (voir évolution des heures ci-après).



Les "activités diverses" sont liées à l'appui à Police Riviera (parcage lors de manifestations, services funèbres, etc.), à la prévention aux entrées et sorties des écoles, à la maintenance des horodateurs et au courrier.

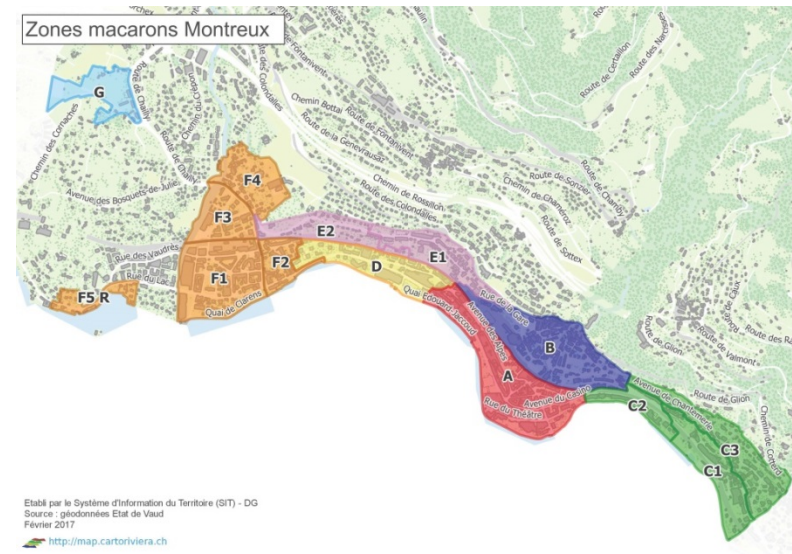
Le nombre d'appareils, tous types confondus, est de 69, soit : 34 parcomètres de type TOM et 35 horodateurs de type Stelio



Hectronic / TOM

6.5.2.1 Macarons

La ville de Montreux est répartie en 7 secteurs de stationnement, dans lesquels il est possible de parcourir au moyen d'un macaron. Pour le secteur B, en raison de plusieurs chantiers occupant des places de parc, le nombre de macarons délivrés est momentanément inférieur à la capacité d'octroi.



Macarons attribués

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Secteur A - Centre	30	49	60	58	62	49	56	55	49	51	46
Secteur B – Planches (184 dispo en A+B)	201	215	223	212	219	178	145	149	136	131	119
Secteur C – Territet (172 dispo)	94	85	108	105	106	120	101	108	104	103	101
Secteur D – Vernex (35 dispo)	12	12	19	27	13	30	33	29	33	34	35
Secteur E – Belmont (45 dispo)	46	34	37	36	33	36	48	43	45	44	43
Secteur F – Clarens (444 dispo)	314	397	388	394	386	368	372	379	392	344	396
Secteur G - Saussaz (20 dispo)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	3
Total	697	792	835	832	819	781	755	763	759	712	743

6.5.2.2 Abonnements P+R

Les abonnements mensuels combinent le stationnement et les transports publics (P+R). Ils sont proposés aux pendulaires sur 2 parkings situés à Territet (Audiorama) et à Clarens (Pierrier). Il est également possible de stationner sur le parking du Pierrier au moyen d'une carte journalière P+R.

Un abonnement mensuel, valable uniquement pour le stationnement, est disponible sur ces 2 sites.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
P+R mensuel (Audiorama)	164	95	62	87	128	130	122	98	59	62	95
P+R mensuel (Pierrier)	145	131	117	113	124	150	121	105	96	93	100
Stationnement seul (Audiorama)	13	61	69	54	54	75	138	162	141	176	145
stationnement seul (Pierrier)	88	365	585	830	694	875	907	883	922	908	924
Carte journalière P+R (Pierrier)	86	174	98	93	226	164	139	110	164	85	25
Total	496	826	931	1177	1226	1394	1427	1358	1382	1324	1289

6.5.2.3 Cartes à gratter

Les cartes sont à l'usage exclusif des entreprises et des hôtels. Elles permettent de prolonger la durée de parcage sur les places de stationnement (gratuites ou payantes) de Montreux.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Carte demi-journée à CHF 5.00	2188	2190	4425	3143	1720	1917	2910	2930	5245	3754	4150
Carte journalière à CHF 10.00	2557	5938	7005	5350	3193	3993	4752	3205	8751	8302	5600
Carte « Hôtel » à CHF 8.00	90	362	919	246	40	60	85	39	70	50	50
Total	4835	8490	12349	8739	4953	5970	7747	6174	14066	12106	9800

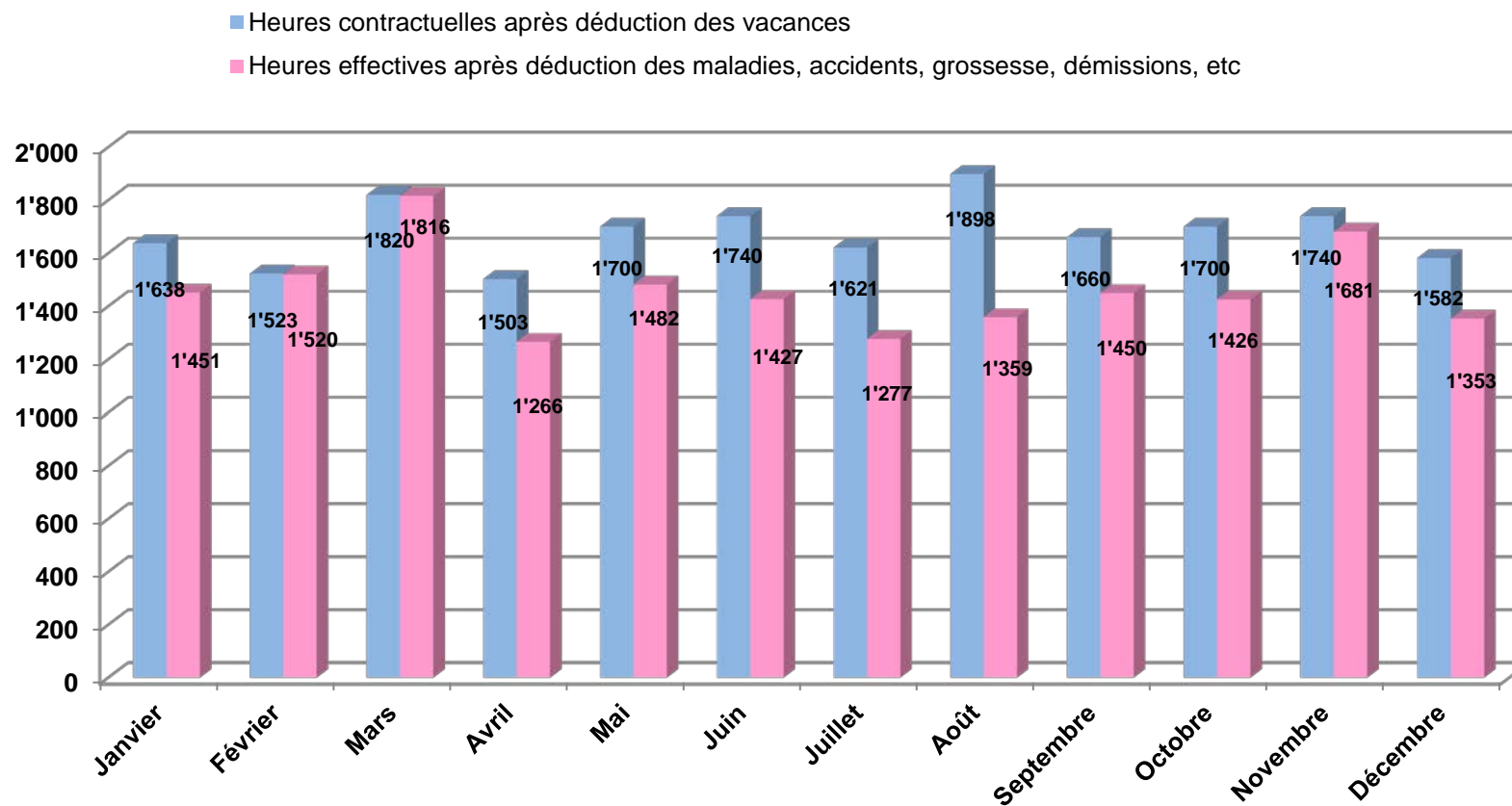
6.5.3 Situation à Vevey

Dans le courant du mois de mai, les tarifs de stationnement ont été augmentés dans tous les secteurs payants, suivi par les autorisations pour les habitants en juillet suite à une décision de la Municipalité de Vevey,

Les contrats de prestations passés entre l'ASR et les communes de Blonay (20 heures/semaine) et St-Légier (12 heures/semaine) précisent que ces durées pourront être diminuées proportionnellement à la disponibilité de l'effectif complet de l'Office du stationnement de Vevey, notamment en raison d'absences de longue durée et dans le respect des dispositions des contrats de prestations adoptés avec les autres communes partenaires.

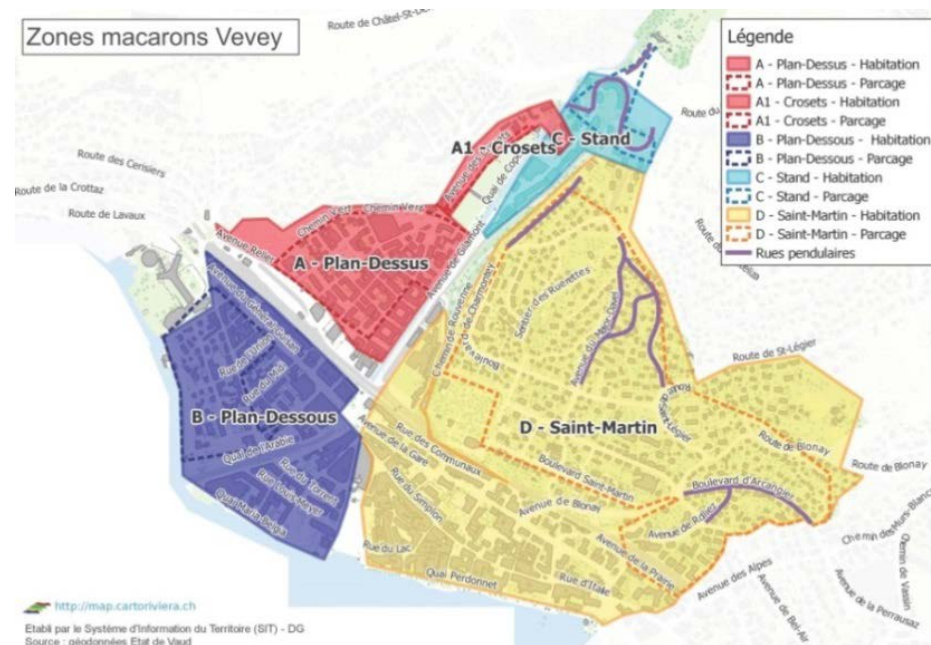
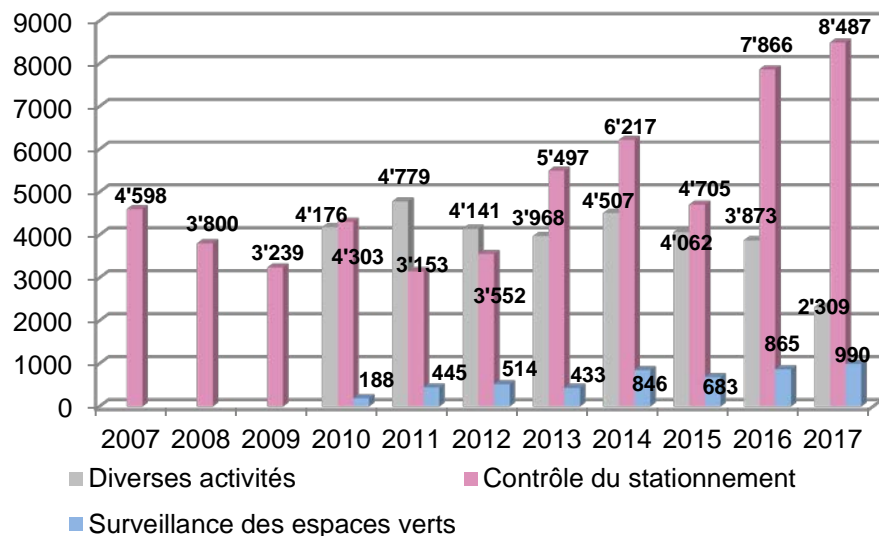
Décompte heures 2017 – Office du stationnement Vevey

	1 ^{er} trim.	2 ^{ème} trim.	3 ^{ème} trim.	4 ^{ème} trim.	Totaux 2017	Différence entre heures de référence et heures effectuées
<u>VEVEY</u>						
Heures de référence selon contrat de prestations	3615h55	3684h20	3861h05	3743h10	14904h30	1911h50
Heures effectives après déduction des absences	3523h10	3112h50	3046h55	3324h55	13007h50	
Heures effectuées selon rapports d'activités	3551h05	3014h05	3069h20	3358h10	12992h40	
<u>LA TOUR-DE-PEILZ</u>						
Heures de référence selon contrat de prestations	927h15	898h35	941h45	913h00	3680h35	489h25
Heures effectives après déduction des absences	903h20	759h15	743h15	810h55	3216h45	
Heures effectuées selon rapports d'activités	878h55	820h40	717h40	773h50	3191h05	
<u>BLONAY</u>						
Heures de référence selon contrat de prestations	231h45	224h40	235h25	228h15	920h05	115h35
Heures effectives après déduction des absences	225h50	189h50	185h45	202h45	804h10	
Heures effectuées selon rapports d'activités	215h00	215h45	186h50	186h55	804h30	
<u>SAINT-LEGIER</u>						
Heures de référence selon contrat de prestations	139h00	134h45	141h15	136h55	551h55	76h45
Heures effectives après déduction des absences	135h30	113h55	111h30	121h40	482h35	
Heures effectuées selon rapports d'activités	120h10	123h50	106h10	125h00	475h10	



Dans le cadre du contrôle du stationnement :

- 35'532 amendes d'ordre ont été délivrées par les assistants de sécurité publique sur la commune de Vevey, ce qui représente 8'487 heures de contrôle pour 2017 (voir évolution des heures ci-après).



Les "activités diverses" sont liées, entre autres, à la gestion du marché, à la récolte de l'argent, à la maintenance des appareils à prépaiement ainsi qu'au courrier interne à Sécurité Riviera.

6.5.3.1 Macarons (5 zones)

Macarons attribués

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Plan-Dessus zone A (350 disponibles)	275	294	298	300	300	300	300	300	348	339	331
Crosets A1 (45 disponibles)	-	-	-	-	-	-	1	18	24	25	25
Plan-Dessous zone B (300 disponibles)	156	172	186	198	195	200	254	290	300	298	300
St-Martin zone D (460 disponibles)	140	147	151	157	143	151	170	339	436	456	460
Stand zone C (68 disponibles)	-	-	4	6	6	-	1	13	24	36	26
Pendulaires	-	-	-	-	-	-	-	14	25	40	45
Total	571	613	639	661	644	651	726	974	1157	1194	1187



6.5.3.2 Horodateurs Vevey

Après une analyse effectuée afin d'optimiser la gestion des places de stationnement par appareil, 11 parcomètres TOM ont été remplacés par 6 horodateurs de type Strada.

Dès lors, le nombre d'appareils, tous types confondus, est de 91, soit : 54 horodateurs Strada, 29 TOM, 1 TICO, 7 appareils Citea.



TOM



Strada



Hectronic

6.5.3.3.

Cartes à gratter vendues

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cartes « Hôtel » à CHF 8.00	177	394	225	249	418	303	251	300
Cartes entreprise demi-journée à CHF 5.00	276	1303	536	1339	1800	1416	1857	1552
Cartes entreprise journalières à CHF 10.00	750	712	1599	3118	4837	3980	4374	6474
Cartes visiteurs zone macarons demi-journée à CHF 3.00	24	10	31	9	50	247	372	325
Cartes visiteurs zone macarons journalières à CHF 6.00	29	128	87	218	276	528	1049	978
Cartes « Marchés » à CHF 5.00	-	-	-	-	-	413	508	555
Cartes « Brocante » à CHF 10.00	-	-	-	-	-	400	834	796
Total	1256	2547	2478	4933	7381	7287	9245	10980

6.5.3.4 Macarons « Médecin » et « CMS »

Macarons délivrés

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Macarons « Médecin » à Vevey et La Tour-de-Peilz	54	64	61	43	42	42	32	32	40	37
Macarons « CMS » pour l'AVASAD (Montreux/Vevey/La Tour-de-Peilz) et RAD Equipe Mobile, valables sur tout le territoire ASR.				128	122	209	227	250	270	296

6.5.3.5 Parking du Panorama

La Municipalité de Vevey a augmenté le tarif/horaire du parking du Panorama dès le 1er avril. En juin, le prix des abonnements (général, bureau et nocturne) a également été revu à la hausse.



La gestion administrative du parking du Panorama, d'une capacité de 366 places, est assurée par l'Office du stationnement. Différentes possibilités d'abonnements sont offertes et seules les résiliations permettent de répondre aux nouvelles demandes.

Les recettes des abonnements sont encaissées directement par la commune de Vevey. Celles liées aux usagers utilisant le parking ponctuellement, en s'acquittant du temps réel de stationnement, sont encaissées par l'ASR.

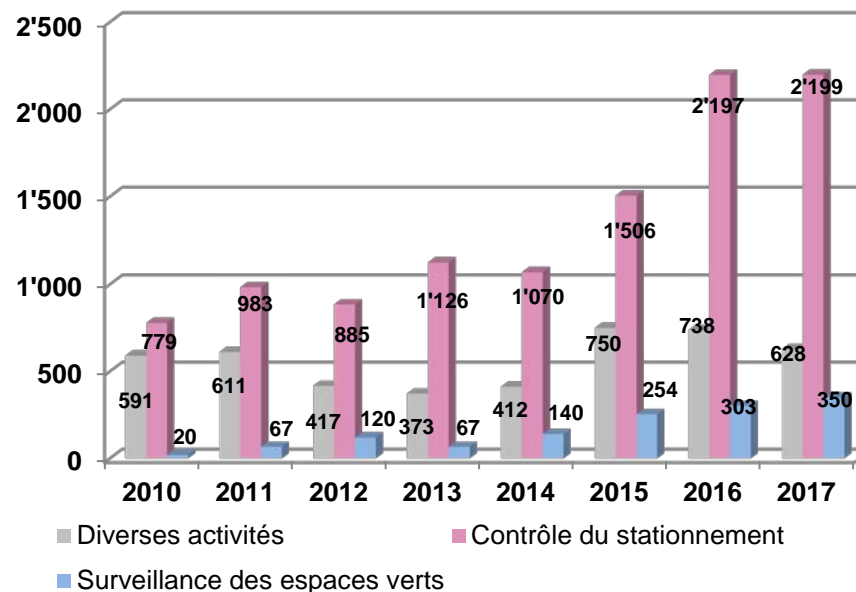
Parking du Panorama : Total des places louées en 2017

	Nocturne	Bureau	Général	Général réservé	Total
Janvier	27	142	183	6	358
Février	27	143	180	6	356
Mars	32	143	180	6	361
Avril	28	143	179	6	356
Mai	29	142	178	6	355
Juin	29	140	175	6	350
Juillet	32	140	173	6	351
Août	32	141	171	6	350
Septembre	32	142	178	-	352
Octobre	31	141	176	-	348
Novembre	33	142	177	-	352
Décembre	35	142	176	-	353

6.5.4 Situation à La Tour-de-Peilz

Conformément au contrat de prestations passé entre l'ASR et la commune de La Tour-de-Peilz, 2 ETP sont affectés pour effectuer les missions prévues dans l'accord. Lors des contrôles, il a en outre été délivré :

- 6'075 amendes d'ordre par les assistants de sécurité publique sur la commune de La Tour-de-Peilz, ce qui représente 2'199 heures de contrôle (voir évolution des heures ci-après).
- les « activités diverses » relèvent de la gestion du marché, de la rédaction des rapports de dénonciation et du courrier interne de Sécurité Riviera.



6.5.4.1 Horodateurs



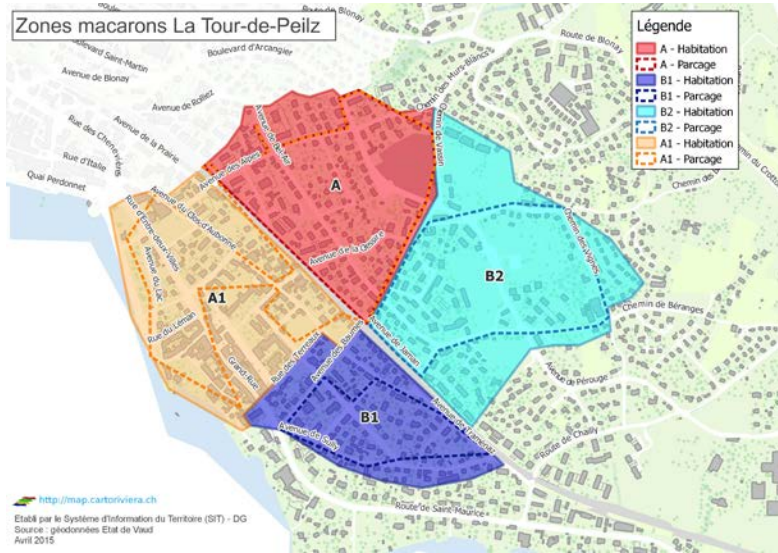
Stelio

Tom

Le nombre d'appareils, tous types confondus, est de 22, à savoir : 18 Strada, 3 TOM et 1 STELIO.

Le comptage et la mise en condition des recettes sont effectués dans les locaux de Vevey.

6.5.4.2 Macarons (4 zones)



Macarons attribués

	2014	2015	2016	2017
Zone A-A1 (175 disponibles)	142	153	155	161
Zone B1 (75 disponibles)	40	60	53	45
Zone B2 (115 disponibles)	72	74	77	79
Total des macarons	254	287	285	285

6.5.4.3 Autorisations de stationner

Les cartes à gratter s'acquièrent au poste de police de Vevey et auprès du service des Finances de La Tour-de-Peilz.

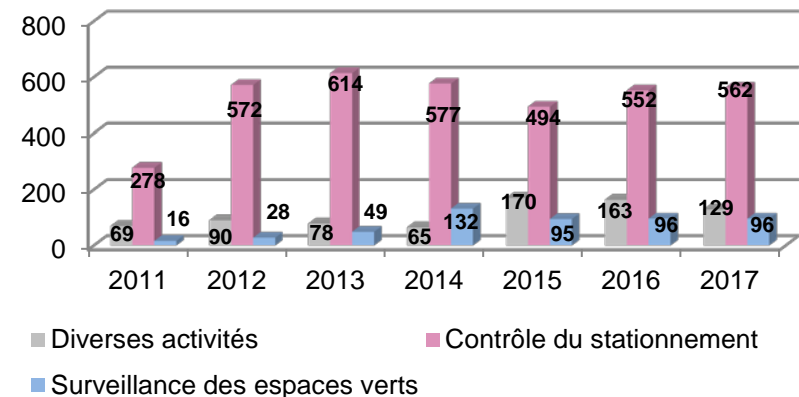
Cartes à gratter vendues

	2014	2015	2016	2017
Cartes « Hôtel » à CHF 8.00	-	50	60	28
Cartes entreprise demi-journée à CHF 5.00	91	563	197	211
Cartes entreprise journalières à CHF 10.00	115	91	487	249
Cartes visiteurs zone macarons demi-journée à CHF 3.00	67	305	185	274
Cartes visiteurs zone macarons journalières à CHF 6.00	89	269	288	307
Cartes « Marchés » à CHF 5.00	-	80	87	84
Total	362	1'358	1'304	1'153

6.5.5 Situation à Blonay

Conformément au contrat de prestations passé entre l'ASR et la commune de Blonay, l'Office du stationnement de Vevey affecte 0.5 ETP pour effectuer les missions prévues dans l'accord. Lors des contrôles, il a été délivré :

- 1'658 amendes d'ordre, ce qui représente approximativement 562 heures de contrôle du stationnement (voir évolution des heures ci-après).
- la gestion du marché et la rédaction des rapports de dénonciation constituent les « activités diverses ».



6.5.5.1 Horodateurs



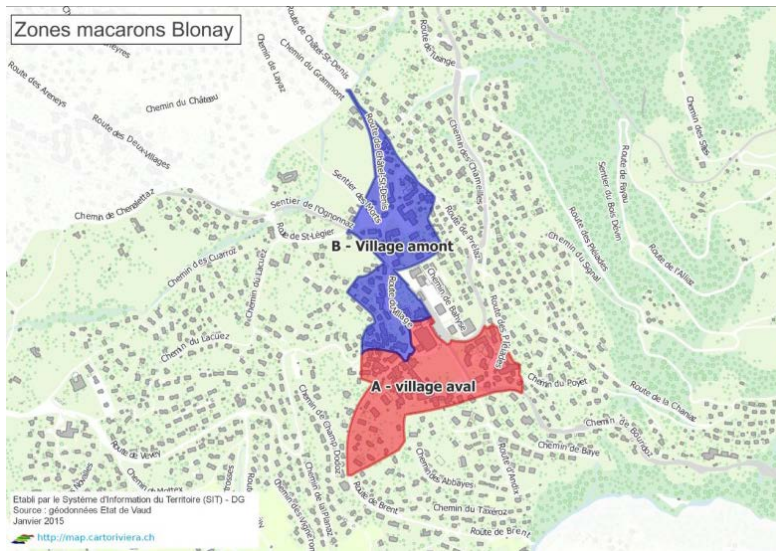
Electronic

Un horodateur Citea est installé sur le parc des Oches et 2 appareils de type « Strada » ont été implantés, l'un au parking de Bahyse, le second sur l'espace de stationnement du Grand-Pré.

Le comptage et la mise en condition des recettes sont effectués dans les locaux de Vevey.

6.5.5.2 Macarons 2 zones

La gestion des macarons est assurée par l'Administration communale.



6.5.6 Situation à Corsier

Le contrat de prestations passé entre la Municipalité de Corsier et l'ASR au travers de l'Office du stationnement de Vevey porte sur la gestion des macarons et autorisations diverses.

Un horodateur de type « Strada » est installé sur le parking de la Planie, dont la maintenance, ainsi que la récolte de la monnaie, sont prises en charge par l'Administration communale.

6.5.6.1 Autorisations de stationner

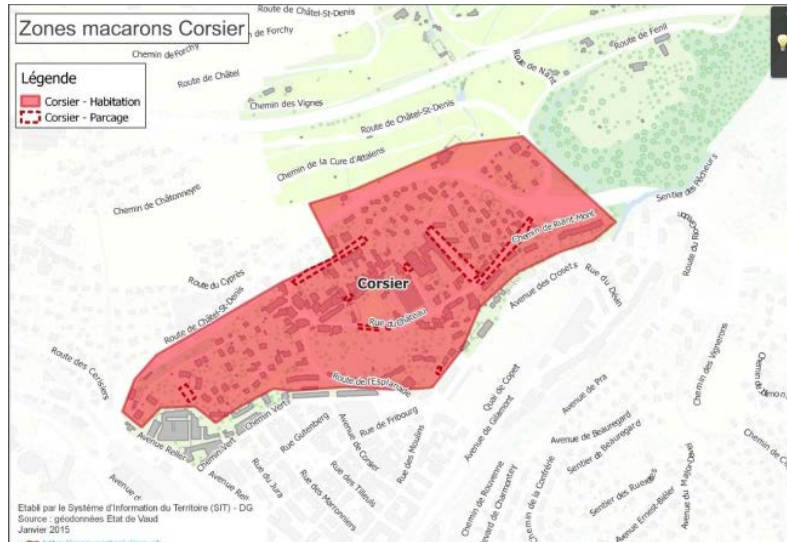
Les cartes à gratter s'acquièrent au poste de police de Vevey et auprès du Greffe de Corsier.

Cartes à gratter vendues

	2014	2015	2016	2017
Cartes « Hôtel » à CHF 8.00	15	-	20	-
Cartes entreprise demi-journée à CHF 5.00	-	-	-	-
Cartes entreprise journalières à CHF 10.00	-	-	-	-
Cartes visiteurs zone macarons demi-journée à CHF 3.00	-	15	13	4
Cartes visiteurs zone macarons journalières à CHF 6.00	16	13	22	12
Total	31	28	55	16



6.5.6.2 Macarons (1 zone)



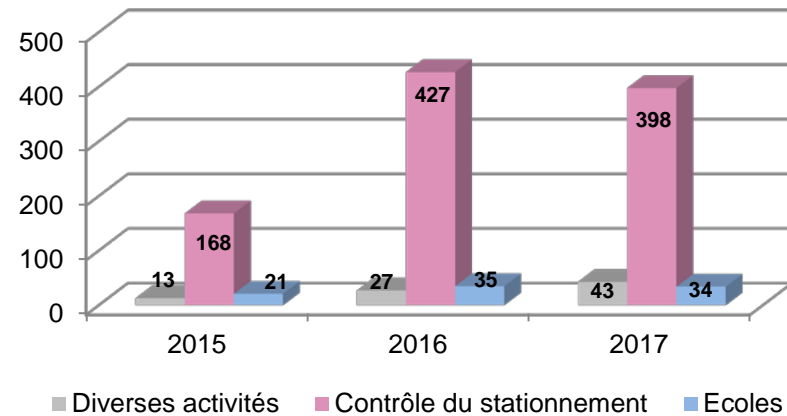
Macarons attribués (95 disponibles)

	2014	2015	2016	2017
Macarons annuels	19	27	30	31
Macarons semestriels	66	66	58	53
Total des macarons	85	93	88	84

6.5.7 Situation à St-Légier

Conformément au contrat de prestations passé entre l'ASR et la commune de St-Légier, l'Office du stationnement de Vevey affecte 0.3 ETP pour effectuer les missions prévues dans l'accord. Les principales missions sont le contrôle du stationnement et la prévention aux abords des écoles. Les tâches liées à la gestion des horodateurs (maintenance, récolte monnaie) et des diverses autorisations sont assurées par l'Administration communale.

- Lors des 398 heures de contrôle du stationnement, 1'056 amendes d'ordre ont été délivrées.
- Les « activités diverses » concernent en particulier les services d'ordre (ensevelissements).



7. Ambulance Riviera



Marc François :
Responsable d'exploitation

7.1 Organisation générale

7.1.1 Structure

L'organisation du service n'a pas subi de changement majeur en 2017. Au départ de leur base de La Tour-de-Peilz, trois équipages de jour et deux de nuit garantissent la couverture régionale. Nos ressources se composent de 30 collaboratrices et collaborateurs qui œuvrent en binômes et en horaires irréguliers pour répondre aux impératifs opérationnels. Ambulance Riviera est intégré au dispositif cantonal pour les urgences préhospitalières du Service de la santé publique et reçoit ses missions de la centrale 144.



**URGENCES
PRÉHOSPITALIÈRES
DISPOSITIF CANTONAL**



Centrale 144 - Fondation Urgences Santé - Lausanne



Départ en mission après réception de la mission 144

7.1.2 Dispositif cantonal

Le dispositif cantonal garantit la couverture du territoire vaudois. Il regroupe la centrale 144, les services d'ambulances accrédités pour les missions urgentes (30 équipages), les renforts médicaux Rega (1), SMUR (7) et, dans certaines régions rurales, des premiers répondants et des médecins généralistes (REMU) qui interviennent seuls dans l'attente de l'arrivée des ambulanciers.

Par principe, le 144 engage l'ambulance la plus proche du patient. Préventivement, le 144 peut déplacer des ambulances et les placer en position d'attente sur un lieu stratégique (aires autoroutières, casernes SDIS, zones commerciales, etc.).



Déplacement stratégique - Villeneuve, SDIS du Haut-Lac

7.1.3 Urgences vitales P1 - temps d'accès au patient

Pour les urgences les plus graves, appelées primaires de priorité 1 (P1), la norme fédérale de l'Interassociation de Sauvetage (IAS) indique un délai de référence de 15 minutes entre l'alarme et le premier contact avec le patient. Les services d'ambulances du dispositif cantonal doivent répondre à cette norme.



P1 - Accès patient	Moins de 15 minutes	Plus de 15 minutes
Proportion	Au minimum 90 %	Au maximum 10 %



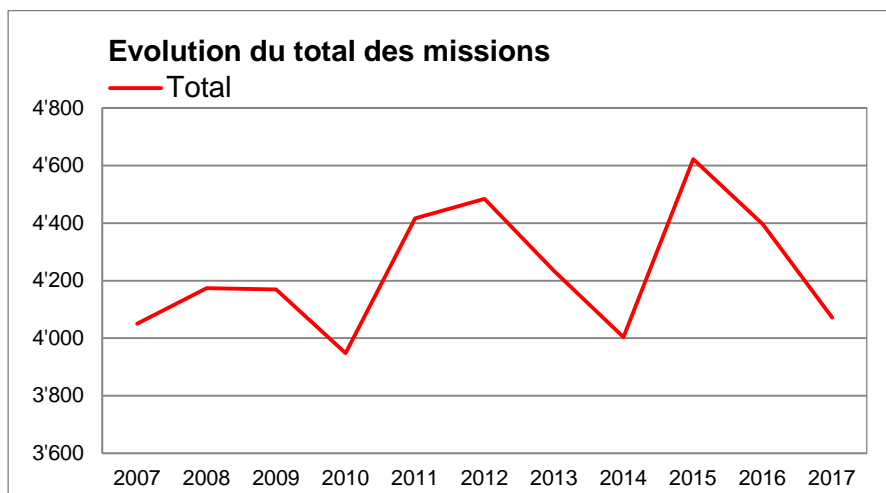
10 communes ASR & St-Saphorin, Rivaz, Chexbres, Puidoux, Villeneuve, Noville, Rennaz		
P1 - Accès patient	Moins de 15 minutes	Plus de 15 minutes
Proportion	91%	9%
Toutes communes confondues ASR, autoroute, Chablais, Lavaux, Lausanne, cantons de Fribourg, Valais etc.		
P1 - Accès patient	Moins de 15 minutes	Plus de 15 minutes
Proportion	86%	14%

Ambulance Riviera répond une nouvelle fois au seuil normatif en 2017, s'agissant du périmètre de la Riviera et de quelques communes adjacentes à l'Est et à l'Ouest. Ce secteur est défini par le dispositif cantonal et par le 144 comme zone d'intervention principale de notre service.

7.2 Opérationnel

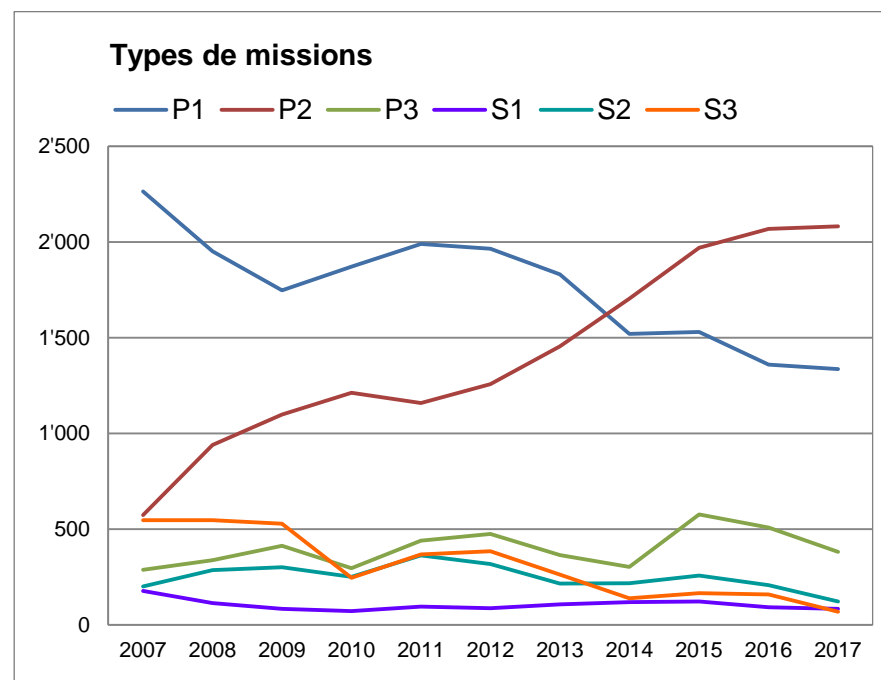
7.2.1 Activité

4'072 missions ont été réalisées en 2017, soit 324 de moins qu'en 2016 (-8 %). Une diminution similaire est relevée dans d'autres régions du canton, sans que l'origine en soit clairement identifiée.

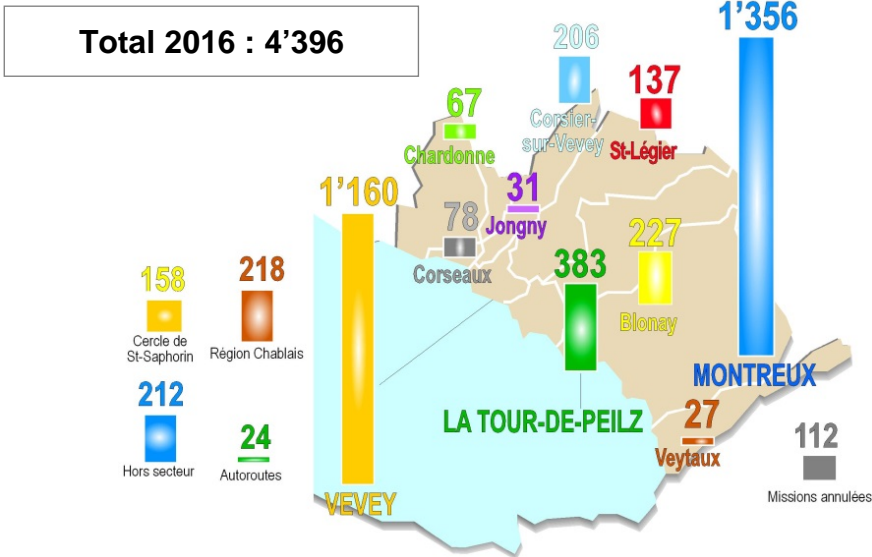


Mission P1 - Autoroute A9 - Juin 2017

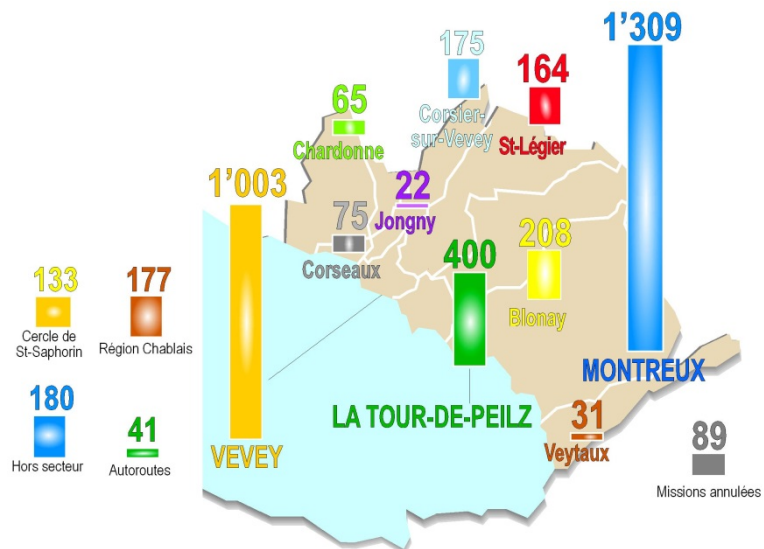
Classification des missions par type et par degré de probabilité d'atteinte des fonctions vitales	
P : missions primaires	
P1	Engagement immédiat, fonctions vitales atteintes
P2	Engagement sans délai, fonctions vitales non atteintes
P3	Engagement programmé, autorisant un délai
S : missions secondaires (transferts interhospitaliers)	
S1	Patient potentiellement instable (soins intensifs)
S2	Patient stable, sous traitement potentiellement à risque
S3	Transfert d'un patient stable sans particularité



7.2.2 Activité par commune

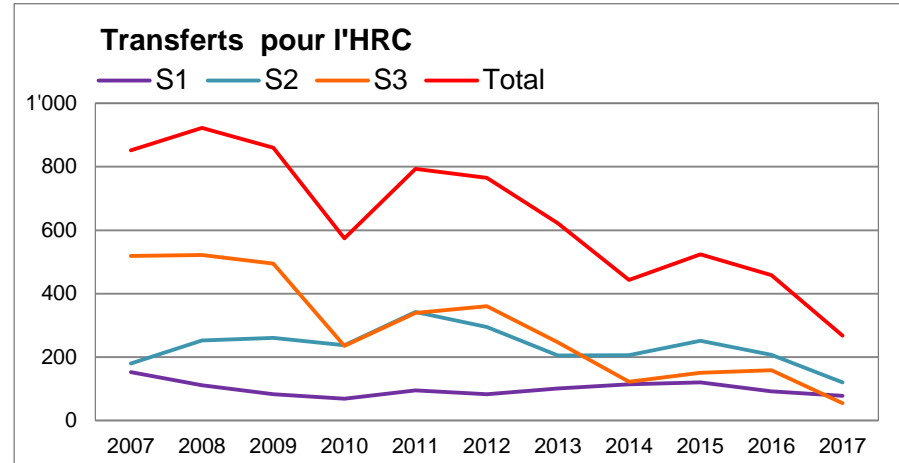


Total 2017 : 4'072



7.2.3 Activité pour l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC)

La mission première du dispositif cantonal est de garantir la prise en charge des urgences préhospitalières. Sur décision du 144, nous pouvons toutefois également intervenir pour des transferts interhospitaliers (missions dites secondaires), particulièrement pour des patients instables nécessitant des soins intensifs.



Collaboration aux urgences - Rapport de transmission

7.3 Aspects financiers

7.3.1 Contribution financière de l'Etat

Le Service de la santé publique applique un principe de subventionnement. Ce principe est prévu pour financer l'écart qui existe entre les dépenses des services et les recettes engendrées par la facturation des prestations. Il se base sur une méthode de calcul théorique, appliquée à l'identique pour l'ensemble des services qui constituent le dispositif cantonal.

Les coûts réels de l'exploitation ne sont ainsi pas intégralement reconnus. Année après année, un résidu de charges chronique est identifié, en défaveur de Sécurité Riviera, et 2017 n'y déroge pas. Un des mécanismes qui contribue à cet état de fait est celui des recettes. L'Etat se réfère à une projection théorique des factures émises, sur la base du nombre de missions effectuées. Or, les personnes qui doivent recourir à une ambulance éprouvent souvent de la difficulté à s'acquitter du montant de leurs factures, entre autres en raison des dispositions prévues par la LAMal, qui ne rembourse que la moitié des frais en cas de maladie. Des négociations sont en cours entre l'ASR et le service de l'Etat afin de réviser le mécanisme en question, pour réduire les montants résiduels à charge de l'ASR.

7.4 Personnel

7.4.1 Dotation et organisation

Hommes		Femmes	
24		6	
80 %		20 %	
Dont à 100 % :	19	Dont à 100 % :	3
Dont à 80 % :	4	Dont à 80 % :	2

Dont à 40 % :	1	Dont à 50 % :	1 étudiante
Etat-major			
1 Responsable d'exploitation (RE) : 100 % de temps de travail dédié à des tâches de gestion.			
4 membres de l'Etat-major : temps de travail partagé, activité de terrain d'une part, et tâches spécifiques d'autre part :			
Planification & Remplaçant RE	Partenariat & Prévention	Technique	Formation

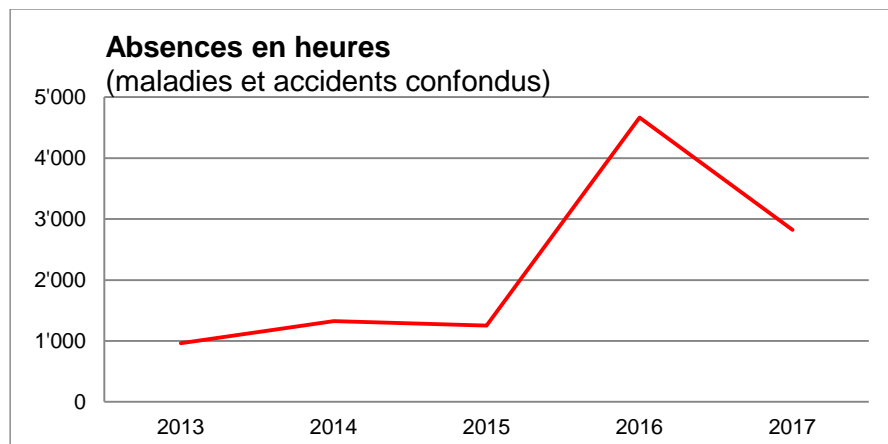
7.4.2 Taux de rotation et retraite

3 démissions sont relevées pour 2017, soit un taux de rotation de 10 %. Parmi ces collaborateurs, une situation est liée à un départ à la retraite après 20 ans d'activité, d'abord pour la Commune de Montreux, puis pour Sécurité Riviera de 2007 à 2017. Ces départs ont été comblés par 3 engagements.



Personnel féminin et masculin en binôme - Gestion de stock

7.4.3 Taux de présence



Le cumul des heures d'absence en 2017 représente 1.4 EPT. Fort heureusement, aucun accident ou maladie d'origine professionnelle n'est à déplorer. Dans la mesure du possible, toute annonce d'absence signifie le retour au travail d'une collaboratrice ou d'un collaborateur sur ses congés pour garantir la mission.

7.5 Formation

7.5.1 Formation en cours d'emploi

Une collaboratrice poursuit sa formation en voie diplôme ES à l'école ES ASUR à Lausanne. Elle achèvera son cursus en 2018. Le format actuel repose sur un contrat de travail à mi-temps au sein de Sécurité Riviera, alors que les 50 % de cours en école et de stages hospitaliers sont à la charge de l'étudiante.

7.5.2 Formation continue

La norme en vigueur est toujours de 40 heures de formation continue par intervenant et par année. Cette cible est atteinte en 2017, la totalité du personnel ayant suivi des cours à hauteur du quota imposé. Une formation pour développer des compétences de travail en équipe (Crew Resource Management) sur des mannequins haute-fidélité a été suivie par l'ensemble du personnel à l'Ecole supérieure de soins ambulanciers à Genève, en

collaboration avec les médecins et les infirmiers/ères du SMUR de l'Hôpital Riviera-Chablais, site du Samaritain à Vevey.

7.5.3 Ecoles & étudiants

Ambulance Riviera poursuit son activité formatrice en réponse aux demandes des deux Ecoles romandes. Ponctuellement, des étudiants de l'Ecole de Bellinzona & Lugano, des médecins et des infirmières du SMUR et des régulateurs du 144 sont également présents dans notre service. 10 étudiants ont été accueillis en 2017, pour un total de 60 semaines de stage de terrain. Le suivi des étudiants engendre une charge de travail considérable, partagée entre 10 ambulanciers formateurs. 5 de ces 10 collaborateurs sont au bénéfice d'une formation de praticien IFFP (Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle) ou de formations équivalentes, voire supérieures (formateur avec brevet fédéral).



Atelier de simulation - Formateur et étudiant

7.6 Technique

7.6.1 Gestion de stock

Une gestion informatisée a été initiée en 2017, à l'initiative des personnes en charge de cette ressource essentielle. Une base de données permet désormais de disposer d'une vision instantanée, de contrôler les dates de péremption du matériel médical et de prévenir toute rupture d'approvisionnement. L'élaboration du budget s'en trouvera également facilitée.

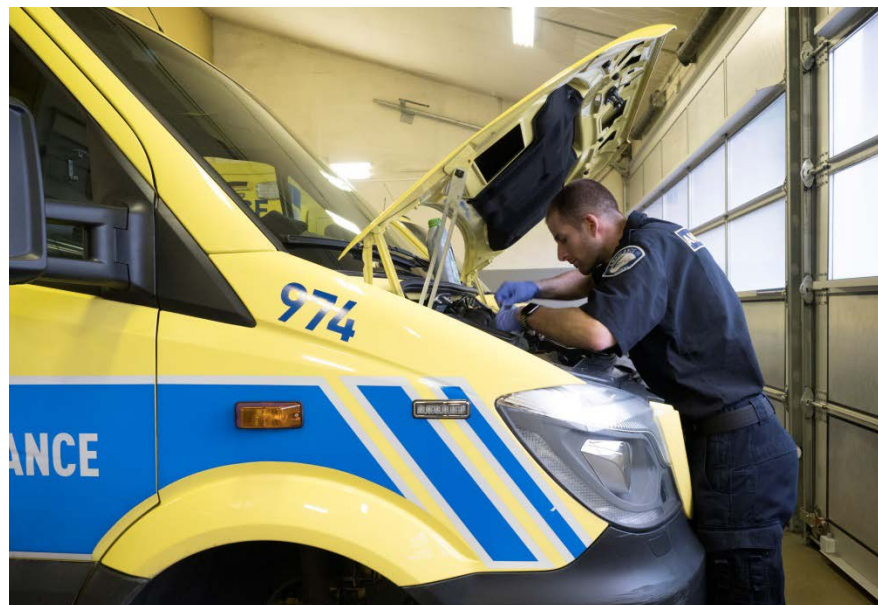
7.6.2 Entretien des équipements médicaux

Un outil informatique a également été développé par les collaborateurs formés pour le suivi des appareils médicaux. En collaboration avec les fournisseurs, cette approche garantit le respect des normes d'entretien et permet d'optimiser la maîtrise des coûts. Le matériel embarqué dans une ambulance est aujourd'hui d'une valeur d'assurance CHF 150'000.-, et à lui seul, le moniteur cardiaque-défibrillateur vaut CHF 45'000.-.



Configuration et calibrage du moniteur cardiaque

7.6.3 Véhicules



Suivi mécanique réalisé en interne - Vérification hebdomadaire

Suite aux nombreux problèmes mécaniques rencontrés avec les boîtes de vitesses de nos deux ambulances Mercedes, une issue positive a été trouvée en 2017 avec le siège suisse de la marque. Le constructeur a en effet accordé une prolongation de garantie de 3 ans à Sécurité Riviera, tout en prenant à sa charge la totalité des frais de remise en état. Dans la logique de cet accord, nous avons souscrit à des contrats de maintenance, pour lisser les frais de maintenance sur l'année et pour disposer d'un suivi mécanique du meilleur niveau.

Parallèlement, deux collaborateurs au bénéfice de CFC de mécaniciens œuvrent à la maintenance du parc véhicules en interne, assurant diverses tâches d'entretien et la résolution des pannes mineures. Grâce notamment à un atelier adapté, ces intervenants permettent de limiter l'immobilisation des ambulances au strict minimum.

7.7 Partenariat & Prévention

7.7.1 Formation des Corps-métier de l'ASR

Tant Police Riviera, le SDIS Riviera que la Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut bénéficient désormais du même module de formation aux premiers gestes de secours. Cette formation porte sur la réanimation cardiaque ainsi que sur la maîtrise des saignements. Les instructeurs ambulanciers sont formés à cet enseignement et ils s'assurent que les messages délivrés soient conformes aux normes en vigueur.

7.7.2 Prestations de partenariat

A la demande du Centre de formation forestière cantonale, Ambulance Riviera a contribué au déroulement d'un cours et d'un exercice destinés aux forestiers-bûcherons, en compagnie de la Rega et du Secours Alpin Romand (SARO).



Saint-Légier - Septembre 2017

A l'occasion de la manifestation Montreux Acrobatics, un ambulancier a été détaché durant 2 jours au profit du dispositif sécuritaire, sur le plan d'eau. Au bénéfice d'une formation spécifique de plongeur-sauveteur, ce collaborateur s'est tenu prêt à

intervenir depuis un bateau, en partenariat avec le sauvetage lac de Clarens.

7.7.3 Fêtes des Vignerons 2019

Le service Ambulance Riviera est mandaté pour élaborer un concept de dispositif pouvant répondre aux urgences de santé dans le cadre de la manifestation, mais également pour assurer la coordination de ce dispositif avec la mission habituelle au bénéfice de la population de la Riviera dans son ensemble.

Cette phase d'étude se déroule en étroite collaboration avec le Service de la santé publique et avec les moyens préhospitaliers cantonaux prévus pour des situations exceptionnelles. Le défi que représente la Fête des Vignerons en termes de soins préhospitaliers est important, qu'il s'agisse du volume de mission ou des spécificités des lieux veveysans. L'édition de 1999 avait vu l'apparition d'ambulanciers en vélo, pour progresser rapidement dans les ruelles et proposer les premiers soins avant l'arrivée des ambulances. Cette option, toujours d'actualité, sera à nouveau envisagée en 2019.



Détachement Poste Médical Avancé (DPMA) - Lausanne

7.7.4 Cours BLS-AED (Basic Life Support – Automated External Defibrillator)

Destinataire du cours	Nombre de participants
Cours BLS Mini Anne (certifiant, 60 minutes)	
Passeport Vacances	60
ASR - Protection civile	61
Collège de Corsier	80
Forestiers-Bûcherons, St-Légier	20
Cours combiné BLS Mini Anne (certifiant, 120 minutes)	
Collège de Clarens/Montreux	30
Cours BLS-AED (certifiant, 4 heures 30)	
ASR - SDIS Riviera	43
Blonay, administration communale	27
Cours de prévention santé (non certifiant, 1 heure)	
Paroisse de Vevey	10
Cours divers	
Animation publique régionale	10

Nos instructeurs BLS ont été recertifiés en 2017, selon des lignes directrices européennes (ERC, European Resuscitation Council). Ce changement nous permet de proposer des cours bien adaptés aux différents services de secours et de sécurité, en ajoutant la pratique de gestes de maîtrise des saignements à ceux des premiers soins cardiaques.

7.7.5 BLS et autres cours - Bilan financier

Conformément aux principes de tarification adoptés par le Comité de direction, les frais d'instruction (heures de travail des instructeurs ambulanciers) pour les cours dispensés aux Corps-métier de l'ASR sont à la charge de l'Association.

Cours pour l'ASR	Charges	Produits
Frais de matériel	0.00	
Frais salariaux des instructeurs	4'420.00	
Facturation des prestations		0.00
Cours pour instructeurs		
Frais de certification	759.20	
Cours pour partenaires externes		
Frais de certification	1'284.00	
Frais salariaux des instructeurs	5'200.00	
Facturation des prestations		7'150.00
Achat de matériel de formation		
Mannequins et défibrillateurs d'exercice	2'553.90	
Total	14'217.10	7'150.00
Bilan financier 2017	-7'067.10	



Cours BLS Mini Anne - Passeport Vacances

7.8 Qualité

7.8.1 Qualité & reconnaissance IAS

La démarche Qualité de l'Interassociation de sauvetage (IAS) s'inscrit dans le cadre d'une recherche d'amélioration de la prise en charge des patients, des prestations des services de sauvetage et des coûts qu'ils engendrent.

Adoptée par le Service de la santé publique, la reconnaissance IAS des services d'ambulances du dispositif cantonal est requise, au sens de la convention qui nous lie à l'administration cantonale. Obtenue en 2013 pour une durée de 4 ans, la reconnaissance Qualité de notre service devait être renouvelée en 2017.

Après plusieurs mois d'intenses préparatifs, Ambulance Riviera a accueilli les experts fédéraux le 28 avril 2017. Le 6 novembre 2017, la décision nous parvenait, avec l'annonce de l'obtention du renouvellement de notre reconnaissance. Sur un total de 50 sujets évalués, représentant plus de 300 pages de documentation et de travaux de recherche, 9 points appellent encore des compléments, à restituer courant 2018.



7.9 Direction médicale

Chaque service d'ambulances intégré au dispositif cantonal doit garantir la supervision de ses activités par un médecin approuvé par le Service de la santé publique. Le médecin-conseil est le garant, au niveau médical, de la qualité des prestations fournies par les ambulanciers. La Doctoresse Tania Bolognini, Médecin adjoint à l'Hôpital Riviera-Chablais, occupe cette fonction depuis 2010. Elle s'est notamment considérablement investie à nos côtés pour obtenir la reconnaissance qualité de l'IAS.



D^{re} Tania Bolognini - Médecin-conseil

Face à l'évolution des pratiques médicales, à la spécialisation des hôpitaux et aux changements en matière de traitement et de lieu d'hospitalisation des patients, le rôle du médecin-conseil gagne incontestablement en importance. Une fonction de soutien est également indispensable, pour tout éventuel incident de soins, litige ou plainte provenant d'un patient ou de son assureur.

7.10 Données complémentaires

Indice de gravité NACA

Description de la sévérité de la maladie ou de la lésion traumatique, tous âges confondus.
(NACA, National Advisory Committee for Aeronautics, agence fédérale américaine créée en 1915 et remplacée en 1958 par la NASA).

NACA		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
0	Indemne	50	37	48	58	50	82	54	38	69	61	53
1	Atteinte mineure	154	183	181	242	206	237	226	223	306	269	283
2	Contrôle médical nécessaire	1'034	1'011	927	909	1'055	1'108	1'012	935	1'082	1'103	1'048
3	Traitement hospitalier nécessaire	2'054	2'099	2'215	2'013	2'349	2'394	2'159	2'113	2'456	2'267	2'024
4	Pronostic vital potentiellement engagé	387	503	443	386	438	372	427	375	406	366	336
5	Pronostic vital engagé	172	138	144	110	87	109	122	94	92	107	110
6	Réanimation suivie d'une hospitalisation	26	25	19	19	26	20	27	14	19	21	17
7	Décès, avec ou sans réanimation	56	49	56	48	49	49	57	51	54	51	50
9	Non encodable	117	129	137	163	156	113	150	161	138	151	151
	Total	4'050	4'174	4'170	3'948	4'416	4'484	4'234	4'004	4'622	4'396	4'072

Problème principal

Classification des missions par type d'atteinte, maladie ou lésion traumatique, tous âges confondus.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Traumatisme	907	917	982	969	1'029	1'036	1'021	906	920	1'028	938
Trouble de la conscience Problème neurologique	428	437	642	564	554	588	586	424	560	560	487
Problème cardiaque	339	332	378	333	376	414	359	320	367	334	278
Psychiatrie	206	223	225	228	280	298	275	251	283	240	243
Baisse de l'état général	335	321	121	209	243	290	259	308	419	365	364
Intoxication (alcool, médicaments, produits, fumées)	130	122	184	197	232	250	233	236	256	222	222
Douleur abdominale ou lombaire	263	285	248	228	300	293	274	278	277	257	236
Problème respiratoire	281	287	243	209	274	272	286	260	320	285	291
Arrêt cardiaque	59	63	71	63	60	61	74	52	64	68	62
Gynécologie - obstétrique	15	16	24	25	23	17	18	32	23	23	13
Brûlure	20	18	6	5	5	2	5	16	7	10	6
Autre	1'067	1'153	1'046	918	1'040	963	844	921	1'126	1'003	932
Total	4'050	4'174	4'170	3'948	4'416	4'484	4'234	4'004	4'622	4'396	4'072

Destinations hospitalières

Classification des missions par lieu de destination, maladie ou lésion traumatique, tous âges confondus.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
CHUV	208	336	330	269	360	325	377	383	435	415	327
Clinique Cécile	15	9	9	7	9	10	3	3	10	11	4
Clinique La Source	7	5	2	4	6	23	2	2	3	6	1
Clinique Longeraie	10	10	9	9	9	12	8	0	0	0	0
Clinique Valmont	10	6	9	2	2	5	0	0	1	3	0
Hôpital de l'enfance	1	9	3	5	11	5	9	6	9	7	1
Hôpital ophtalmique	1	0	0	0	4	3	4	4	5	2	4
Hôpitaux psychiatriques	101	125	126	102	154	189	152	125	150	113	78
Hôpital de Riaz	8	3	11	7	7	7	3	6	13	15	6
HRC Aigle	5	1	5	6	7	9	8	6	8	8	3
HRC Monthey	22	29	31	47	49	31	50	47	60	69	61
HRC Montreux	1'037	1'055	1'036	976	1'123	1'123	1'011	931	1'006	1'071	963
HRC Mottex	48	43	34	13	24	19	7	3	4	5	1
HRC Samaritain	1'942	1'888	1'902	1'856	1'988	2'085	1'949	1'867	2'234	2'051	1'995
Autres (EMS, sans transport)	635	655	663	645	663	638	651	621	684	620	628
Total	4'050	4'174	4'170	3'948	4'416	4'484	4'234	4'004	4'622	4'396	4'072

8. Protection civile Riviera –Pays-d’Enhaut



Maj François Fleuti :

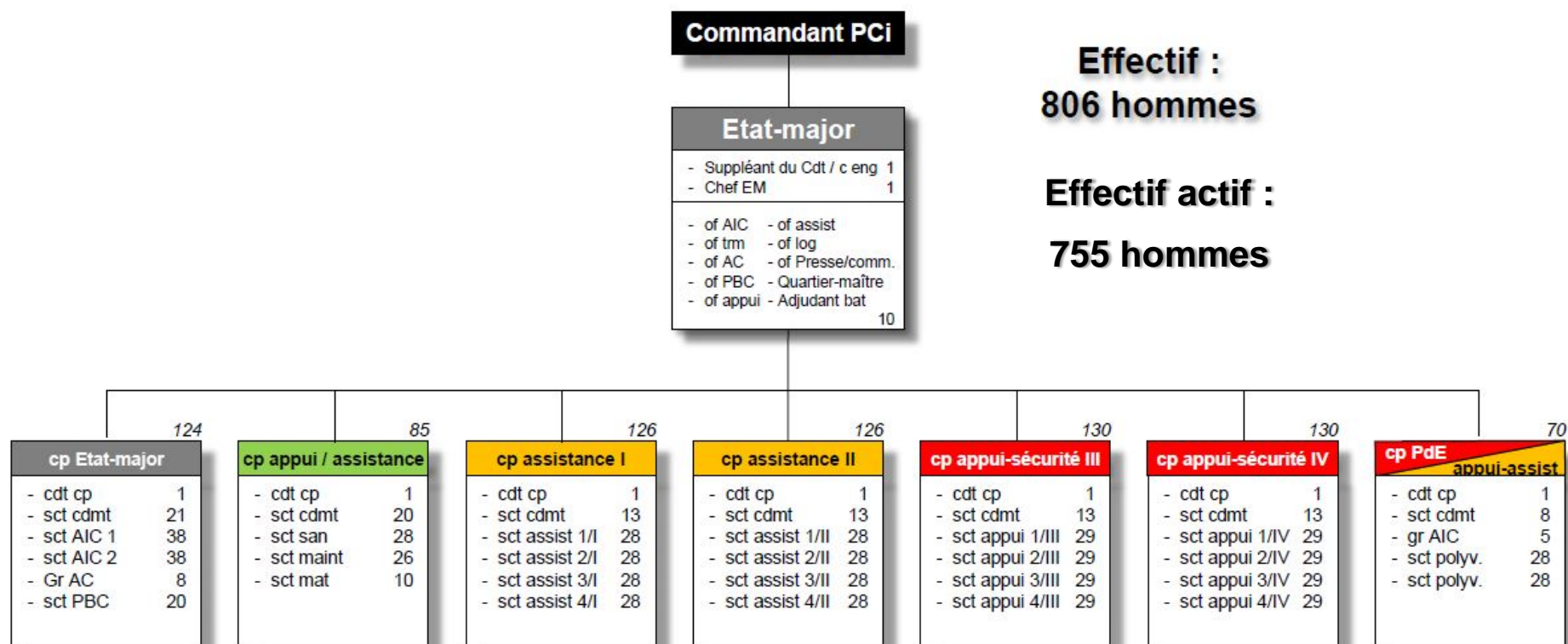
Commandant du bataillon Protection civile Riviera – Pays-d’Enhaut

Les missions de la Protection civile sont définies à l’art. 3, let. e de la Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile. Les obligations des organisations sont, à ce titre, de protéger la population, assister les personnes en quête de protection, protéger les biens culturels, appuyer les organes de conduite et des autres organisations partenaires, effectuer les travaux de remise en état et des interventions en faveur de la collectivité. Opérationnellement dépendante du Service de la sécurité civile et militaire cantonal (SSCM), la Protection civile Riviera – Pays d’Enhaut regroupe un effectif réel de 755 officiers/sous-officiers et soldats ainsi qu’une réserve de 268 hommes placés sous la responsabilité du Commandant, lequel est appuyé par 7 professionnels qui assurent respectivement la charge de l’instruction, de la protection de la population, de l’entretien du matériel et du secrétariat.

Pour l’organisation Protection civile Riviera, l’intégration du secteur Pays-d’Enhaut au 1^{er} janvier 2016 a été finalisé, sur la base d’un contrat de droit administratif adopté par les Municipalités des trois communes du Pays-d’Enhaut et du Comité de direction de l’ASR. La mise en place de procédures ad hoc, nous permet une subsidiarité du bas du district vers le haut tout comme l’inverse, tout en gardant les spécificités de chacun.

8.1 Bilan de capacité Riviera – Pays-d’Enhaut

BATAILLON RIVIERA – PAYS-D’ENHAUT



2017

Effectif réglementaire
Bataillon Riviera - Pays-d'Enhaut
806 ho



Au 31 décembre 2017, le contrôle de l'effectif complet totalisait 1'023 incorporés, répartis comme suit :

Récapitulatif

CORPS	2013	2014	2015	2016	2017
Effectif actif du personnel Riviera FIR + FAR	(689)	(657)	(687)	(777)	(755)
Effectif du personnel FIR	98	73	67	95	63
Effectif du personnel FAR	591	576	620	682	692
Réserve	280	256	226	374	268
Total contrôle de corps Riviera (les chiffres entre parenthèse ne sont pas compris dans le total)	995	969	913	1151	1023

Personnel incorporé – astreints PCi

CORPS	2013	2014	2015	2016	2017
Officiers EM	12	14	12	12	12
Sof, app, sdt rattachés à l'EM	(3)	(3)	(3)	(3)	(2)
Officiers, cdt de compagnie	1	2	2	2	2
Officiers, chef de section	19	22	22	27	12
Sous-officiers supérieurs (sgtm, four)	24	21	19	19	15
Sous-officiers (sgt, cpl)	74	72	74	79	63
Appointés et soldats	559	526	558	638	655
TOTAL	689	657	687	777	755

8.2 Instruction

8.2.1 Ecole de formation de base (EFB), à Gollion

En 2017, 23 jeunes ont été attribués à la Protection civile Riv-PdE, après avoir suivi leur Ecole de formation de base.

Cette instruction est dispensée au Centre de compétence de la protection de la population (CCPP), Division protection civile, à Gollion.

D'une durée de 2 semaines, l'instruction est répartie de la manière suivante :

- instruction générale de 4 jours, identique pour toutes les recrues,
- instruction spécialisée de 6 jours, selon la fonction retenue lors du recrutement.

Statistiques Ecole de formation de base Protection civile Riviera – Pays-d'Enhaut

Recrues	2014		2015		2016		2017	
	Pers	J/s	Pers	J/s	Pers	J/s	Pers	J/s
Collab EM	4	48	7	84	13	156	5	60
Préposé assistance	10	120	17	204	14	168	14	168
Pionnier	12	144	23	276	13	156	2	24
Logistique (fourriers, chef cuisine)	1	12	1	12	0	0	2	24
Préposé construction-matériel	1	12	7	84	2	24	0	0
TOTAL	28		28		42		23	

8.2.2 Instruction régionale

Après avoir suivi leur Ecole de formation de base, les astreints sont régulièrement convoqués à des cours de répétition annuels, conformément à la Loi :

Selon l'art. 36 de la Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) du 4 octobre 2002, état au 1^{er} février 2015, les personnes astreintes au service de la protection civile sont convoquées, chaque année, à des cours de répétition de 2 à 7 jours. Les cadres et spécialistes peuvent au surplus être convoqués, chaque année, à 14 jours de cours au plus.

En 2017, conformément au planning d'instruction, les services suivants ont été effectués :

Désignation	RP	CC	CR	Rap	
Essai d'alarme fédéral			1		
CR EM			2		
CR AIC	1	2	2		
CR AC ou ABC			1		
CR appui-séc	1	2	4		
CR assist	1	2	4		
CR assist / dons du sang			3		
CR LOG / constr & mat			4		
CR LOG / chauff			7		
CR PBC			1		
Rap spéc rav				1	
TOTAL	3	6	29	1	39

Cours de répétition Formation d'intervention régionale (FIR)

Désignation	Nombre de cours de répétition
CR instr FIR	10
CR instr FIR - GRID	8
CR instr FIR - AIC	1
CR instr FIR - mat	2
CR instr FIR - PdE	2
rap activité FIR	1
TOTAL	24

Au niveau des FIR, ce sont 24 cours de répétition qui ont été organisés pour maintenir leurs aptitudes en vue d'interventions.



8.2.2.1 Instruction – Jours de service Riviera – Pays-d'Enhaut

Nos constructions (abris) ont été sollicitées pour accueillir 62 services d'instruction totalisant 2'101 jours de service, lesquels se sont déroulés sur le territoire de la Riviera, dont 262 avec les FIR.

Les nouvelles incorporations, suite aux libérations de servir, impliquent une remise à niveau constante des effectifs, par la formation des nouveaux incorporés et de nouveaux cadres.

L'accès aux fonctions supérieures est directement associé aux qualifications lors des cours de répétition effectués durant l'année.

Mis en place depuis 2010, un paiement de galons obligatoire a été instauré par la Protection civile vaudoise.

A l'issue de leurs cours de formation de cadres, les futurs sous-officiers/officiers sont convoqués l'année suivante pour consolider leurs connaissances (conduite et spécificité du service). Cette formation est effectuée sur 2 semaines et se greffe sur un cours EFB.

Les personnes qui ne se présentent pas à un service d'instruction reçoivent, une première fois, un avertissement. Lorsqu'il y a récurrence, le dossier est analysé et envoyé pour dénonciation au Service de la sécurité civile et militaire à Morges.

En 2017, 74 dossiers ont été traités contre 79 en 2016 :

	2016	2017
Dossiers classés sans suite	46	32
Avertissements	22	37
Dénonciations	11	5
Exclusions	0	0
TOTAL DES DOSSIERS TRAITES	79	74

8.3 Engagements et prestations subsidiaires



En 2017, 5'653,5 heures ont été effectuées au profit de la collectivité, en termes de prestations subsidiaires d'appui.

Services	Prestations	Pers.	J/s	Heures
Eng au profit de tiers	Festival International de Ballons	7	20	160
Eng au profit de tiers	Marché des vins - Chardonne	8	8	72
Eng au profit de tiers	Montreux Jazz Festival - CECe	25	71	433
Eng au profit de tiers	Montreux Jazz Festival - Circulation	44	478	3158
Eng au profit de tiers	Fête du 1er août - La Tour-de-Peilz	6	6	24
Eng au profit de tiers	Triathlon	15	15	52.5
Eng au profit de tiers	Montreux Accro	30	58	483.5
Eng au profit de tiers	Marathon	41	41	377
Eng au profit de tiers	Marché de Noël - Montreux	27	119	893.5
TOTAL		203	816	5653.5



2014 = Conférence de paix sur la Syrie (Euphrate)

2015 = Interventions Pistache et Atome

2016 = FFM et Tour de France

Les effectifs requis sont convoqués selon l'art 27a de la LPPCi qui stipule :

Les personnes astreintes peuvent être convoquées en vue d'interventions en faveur de la collectivité :

- par le Conseil fédéral en vue d'intervention à l'échelle nationale*
- par les cantons en vue d'interventions à l'échelle cantonale, régionale ou communale.*

La durée totale des interventions ne doit pas dépasser 21 jours par an. La convocation doit parvenir aux personnes astreintes au moins 42 jours avant le début de l'intervention.

8.4 Interventions d'urgence

Dans chaque cas, les officiers de piquet alarmés se sont déplacés sur le lieu du sinistre.

Service	Type d'engagement	pers.	j/s.	h.
Eng sit urgence	Incendie La Tine	2	2	2
Eng sit urgence	Soutien Police Cantonale	10	20	55.5
Eng sit urgence	Recherche de personne	17	17	17.5
Eng sit urgence	Delestage A9 Villeneuve	12	24	54.5
Eng sit urgence	Inondation Riviera	8	8	36
Eng sit urgence	Delesta A9	14	14	84
Eng sit urgence	Incendie Vevey	26	32	233.5
Eng. rem en état	Incendie Vevey	6	17	153
Eng sit urgence	Incendie Clarens	3	3	14
Eng sit urgence	Incendie Sait-Légier	1	1	3
Eng sit urgence	Delesta A12	7	7	24
Eng sit urgence	Delesta A9	15	15	52
Eng sit urgence	Délenchement prév Avalanche	6	10	42
Eng sit urgence	Délenchement prév Avalanche	7	8	26.5
TOTAL		134	178	797.5



Incendie du collège des Crossets-Vevey

8.5 Formations d'interventions régionale (FIR) et Formations d'appui régional (FAR), Protection civile Riviera

Ces statistiques tiennent compte de tous les jours de protection civile effectués durant l'année 2017 (EFB – paiement de galons – instruction – prestations – interventions).

Statistique des jours de service effectués par les « FIR » au 31.12.2017 à la Protection civile Riviera, CCPP Gollion, CFI Schwarzenburg, FSSP

FIR	Nbres pers	j/s 2017	j/s pers 2017
EM	11	154	14.0
sauvetage	18	562	31.2
aide à la conduite	6	78	13.0
assistance	14	392	28.0
logistique	6	111	18.5
Pays-d'Enhaut	8	26	3.3
TOTAL	63	1323	21.0

FIR = moyenne de 21 jours de service par personne contre 18.5 en 2016

Statistique des jours de service effectués par les « FAR » au 31.12.2017 à la Protection civile Riviera, CCPP Gollion, CFI Schwarzenburg

FAR	Nbres pers	j/s 2017	j/s pers 2017
TOTAL	692	2713	3.9

FAR	Nbres pers	j/s 2017	j/s pers 2017
TOTAL	692	2713	3.9

(y compris les jours effectués dans les Ecoles de formation de base – EFB)
FAR = moyenne de 3.9 jours de service par personne contre 3.9 en 2016

Statistique des jours de service effectués par les « FIR » et « FAR » au 31.12.2017 à la Protection civile Riviera, au CCPP Gollion, CFI Schwarzenburg

	Nbres pers	j/s 2017	j/s pers 2017
FIR	63	1323	21.0
FAR	692	2713	3.9
TOTAL	755	4036	5.3

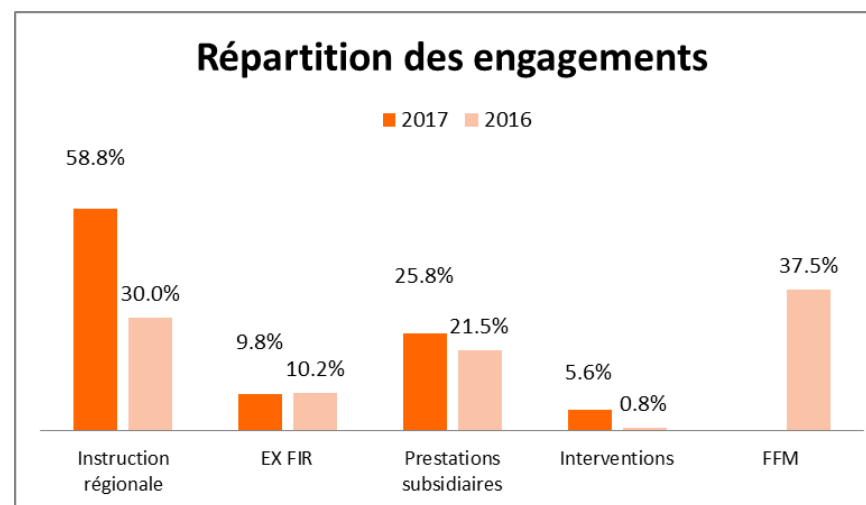
FIR & FAR = moyenne de 5.3 jours de service par personne contre 5.7 en 2016

Remarques : Ces statistiques font état des jours de service effectués durant l'année, état au 31 décembre 2017, et après clôture des comptabilités des services d'instruction, dans le programme OM.

Ces chiffres peuvent être mis en corrélation avec ceux issus des statistiques relatives aux comptabilités tenues tout au long de l'année, par le fait des départs enregistrés qui ne peuvent pas être pris en compte par le programme OM (données exportées vers d'autres organisations PCI) ; ces informations ne figurent donc plus dans nos fichiers.

A noter que les jours de services (j/s) effectués dans les Ecoles de formation de base (EFB) sont comptabilisés dans ces chiffres.

Statistiques régionales



2016 = 4'423 jours de service
 2017 = 4'036 jours de service

Abréviations :

AIC	Aide à la conduite
CIMI	Civil et militaire
CR	Cours de répétition
CC	Cours de cadre
CCPP	Centre de compétence de la protection de la population
CFI	Centre fédéral d'instruction
EFB	Ecole de formation de base
EM	Etat-major
RP	Rapport préparatoire
Rap	Rapport
GRID	Groupe de recherche et d'intervention en terrain difficile
FIR	Formation d'intervention régionale
FAR	Formation d'appui régional
Riv-PdE	Riviera – Pays-d'Enhaut
à d cdt	A disposition du Commandant

9. SDIS Riviera



Maj Cédric Fagherazzi :
Commandant du SDIS Riviera

9.1 Préambule

Un quatrième exercice pour le SDIS Riviera placé sous les signes de la transition et de la consolidation.

Consolidation dans l'ensemble du fonctionnement au travers des procédures régissant le service, permettant une marche optimale sans pour autant négliger les adaptations nécessaires dans un environnement en constante évolution. Transition dans les réflexions qui ont débuté dans la perspective de l'introduction du nouveau système d'alarme qui changera à terme fondamentalement le mode d'engagement des pompiers volontaires.

Une année représentant près de 125'000 heures d'activités que cela soit au travers des interventions, des formations, des permanences ou encore des multiples séances dédiées au suivi de l'organisation.

Ces nombreuses heures de travail sont bien évidemment accomplies par le personnel volontaire du service, sur qui repose l'essentiel des interventions quotidiennes auxquelles le SDIS doit faire face.

La structure professionnelle, quant à elle, constitue l'ossature principale de l'organisation, en matière de gestion, de conduite et

de suivi, qui préserve ainsi les ressources volontaires de manière à ce que l'essentiel de leurs disponibilités puisse être consacré à leurs formations et aux interventions.

Au chapitre des interventions, l'exercice sous revue a été marqué par plusieurs incendies particuliers, mais par peu de série d'événements naturels. C'est donc une année qui s'inscrit dans la moyenne vécue par le SDIS Riviera durant les années précédentes.



Feu d'appartement Vevey, septembre

L'Etat-major du SDIS poursuit quant à lui son travail de gestion, privilégiant entre autres les rencontres par site opérationnel avec les différents responsables.

9.1.1 Recrutement

Suite à la nouvelle procédure de recrutement des sapeurs-pompiers volontaires initiée l'année passée, regroupant l'ensemble de l'opération en un seul lieu, cette opération reconduite en 2017 a permis à 60 personnes de se présenter le 2 novembre 2017.

A l'issue de la sélection, ce sont 39 personnes qui ont été convoquées au test d'entrée, et ce sont 35 recrues qui devraient débiter leur cursus de formation au printemps 2018.

En marge de ce recrutement, ce sont 8 JSP qui rejoindront également au 1^{er} janvier le détachement.

9.2 Bataillon des sapeurs-pompiers

Le bataillon du SDIS Riviera est composé, au 31 décembre 2017, de 258 sapeurs-pompiers volontaires dont 35 recrues ayant réussi le test d'entrée au début janvier. Par ailleurs, 28 jeunes sapeurs-pompiers complètent ses rangs, sans cependant être autorisés à intervenir.

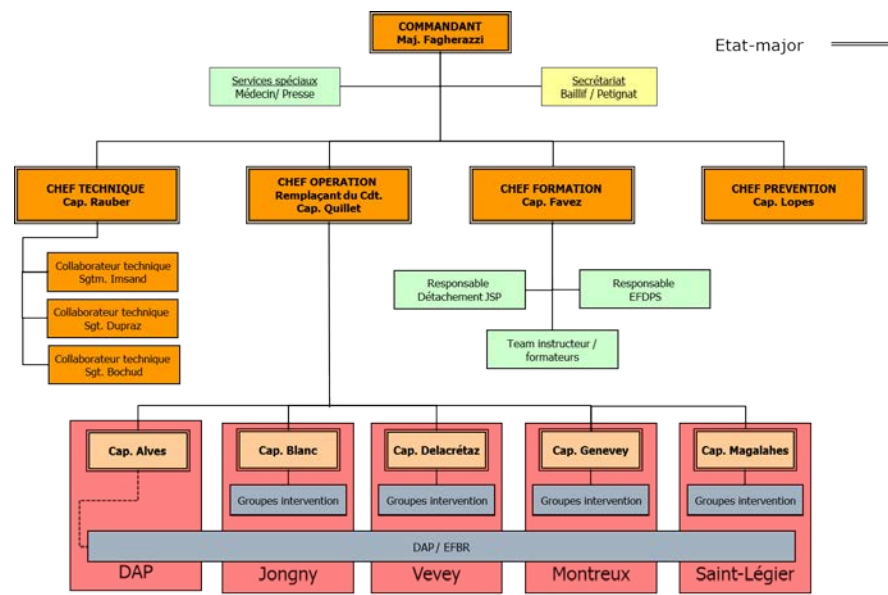
Le bataillon est conduit par un Etat-major composé de 5 pompiers volontaires (chefs de site et du détachement d'appui) et de 5 collaborateurs professionnels en charge de la gestion globale. Appuyé par 2 secrétaires à temps partiel, le Service peut compter également, après l'engagement ce printemps d'un nouveau collaborateur, sur 3 personnes, chargées notamment de l'entretien du matériel; ils assurent ainsi le backoffice du service et demeurent disponibles pour les interventions en journée.

Tableau des effectifs au 31.12.2017

Caserne	Sapeur				Sous-officier				Officier				Total			
	2014	2015	2016	2017	2014	2015	2016	2017	2014	2015	2016	2017	2014	2015	2016	2017
Montreux	23	25	20	20	15	15	15	14	10	11	11	10	48	51	46	46
Vevey	31	32	26	30	11	11	14	16	9	9	10	10	51	52	50	57
Saint-Légier	14	13	9	9	17	16	13	9	6	8	5	2	37	37	27	21
Jongny	13	12	13	8	13	10	11	10	11	11	12	10	37	33	36	29
DAP	87	80	70	55	6	6	3	2					93	86	73	62
EFBR	34	15	31	39									34	15	31	35
Permanents					2	2	2	3	5	5	5	5	7	7	7	8
Total	202	177	169	161	64	60	58	54	41	44	43	37	307	281	270	258

C'est donc une organisation qui s'appuie fortement sur les professionnels pour la gestion globale du service mais également pour la conduite des interventions en journée, ceux-ci assumant, quasiment tous les jours ouvrables de l'année, la fonction d'officier de service.

Les pompiers volontaires assurent, quant à eux, les ressources nécessaires à l'accomplissement des missions au quotidien, dans le domaine de la défense incendie et de la lutte contre les éléments naturels ou accidentels, entre autres.



9.3 Organisation opérationnelle

Le SDIS Riviera dispose, afin d'accomplir l'ensemble de ses missions, de 153 pompiers du premier échelon d'intervention (DPS) et de 62 pompiers d'appui en cas d'événements importants ou majeurs; ces derniers représentent également la relève pour le détachement de premier secours.

Les différentes procédures régissant l'organisation opérationnelle dépendent, en très grande partie, des directives émises par l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA), en charge de l'organisation de la défense incendie du canton, notamment en matière de consignes d'engagement par le CTA.

Dans ce domaine, le report de la mise en service du nouveau SAE d'automne au mois de juin 2018, a comme effet également le report de formation idoine prévue et devant être accomplie par tout le personnel. Ceci n'a cependant en rien impacté les aspects opérationnels.



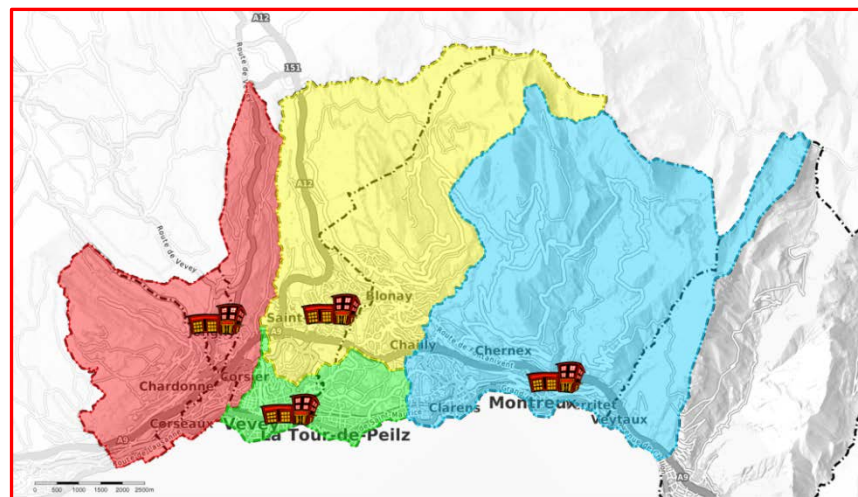
Feu de voiture autoroute A12, janvier

9.3.1 Sites opérationnels

La région est couverte, au chapitre opérationnel, par 4 sites de premières interventions localisés à Vevey, Montreux, St-Légier et Jongny. Les catégories fixées par l'ECA déterminent le type de moyens à disposition pour les casernes, respectivement les missions supplémentaires confiées aux différents sites.

Ainsi, si toutes les casernes ont la compétence pour les missions de base que sont la lutte contre le feu, le sauvetage, la lutte contre les éléments naturels et la lutte contre les événements ABC pour les deux premières phases d'interventions, la caserne de Vevey se voit confier des missions complémentaires telles que la lutte contre les

événements chimiques ou les hydrocarbures pour toutes les phases d'intervention dans ce domaine, mais également des missions de secours routier. S'agissant de la caserne de Montreux, celle-ci est compétente, en plus des missions de base, pour le secours routier, l'appui avec des moyens lourds en cas d'incendies importants, notamment avec des moyens spécifiques de ventilation, et dispose également d'un véhicule de transmission régional engagé lors de toutes les situations importantes dans l'Est du canton.



Cartographie des secteurs d'interventions

9.3.2 Moyens opérationnels

Les différents moyens à disposition des sapeurs-pompiers sont fournis par l'Etablissement cantonal d'assurance. Le SDIS Riviera dispose ainsi de 28 véhicules d'intervention, auxquels s'ajoutent 12 véhicules non pris en charge par l'ECA.

Ces moyens sont, pour la plupart, de dernière génération et standardisés, facilitant notablement la formation et l'engagement en intervention.

Ce sont par ailleurs de 6 tonnes-pompes, 2 échelles automobiles de 30 mètres, 4 véhicules d'accompagnement matériel ou hydraulique,

2 véhicules de secours routier, mais également de plusieurs véhicules polyvalents dont bénéficient les sapeurs-pompiers pour l'accomplissement de leurs missions.



Tonne-pompe 200'lit. Cobra propriété de l'ECA, site de Vevey et Montreux

En 2017, le SDIS Riviera a vu plusieurs renouvellements de véhicules par l'ECA, dont 2 tonnes-pompes 2000 litres équipés du système Cold Cut Cobra pour les sites de Vevey et de Montreux. Ces nouveaux véhicules dotés de cette technologie particulière ont nécessité une formation du personnel tant du point de vue des nouvelles machineries que de l'utilisation du système Cobra. Le système est effectivement un outil qui pourra permettre dans certaines conditions une attaque intérieure sécurisée pour les intervenants, mais qui permettra également de diminuer de manière significative les dégâts occasionnés par un feu en milieu clos par injection de peu d'eau mais à très haute pression.

S'agissant des véhicules propriétés du SDIS Riviera et conformément au plan de renouvellement, un nouveau véhicule pour le staff technique a été acquis. Cela a permis d'une part

l'accomplissement des tâches quotidiennes avec plus de facilité mais également l'acheminement de matériel d'exercice, par exemple de manière aisée ou encore lors d'action de rétablissement suite à des interventions.



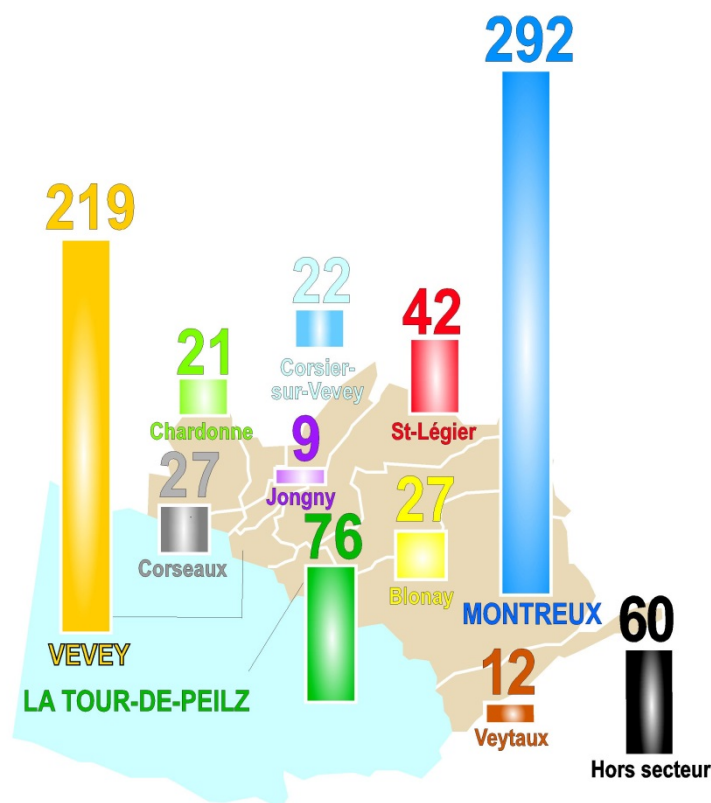
Bus logistique acquis en 2017

9.3.3 Bilan des interventions

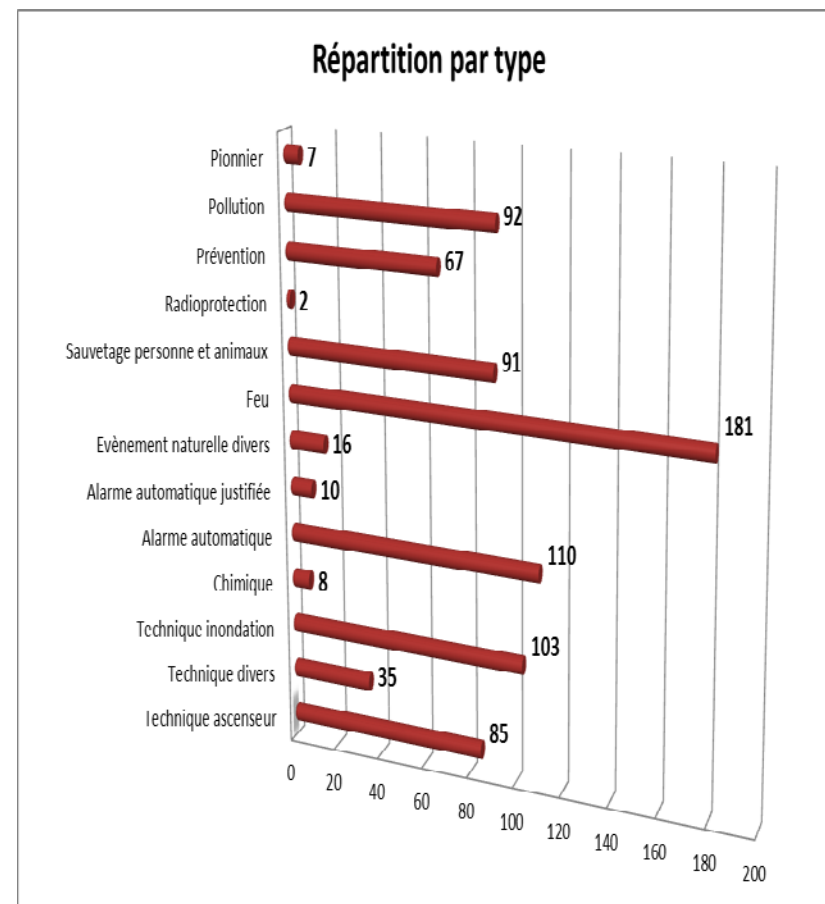
En 2017, les pompiers du SDIS Riviera ont été engagés sur 807 interventions. Parmi les plus marquantes, notons le feu de toiture du Collège des Crossets à Vevey, un feu de parking à Chardonne, un feu de toiture d'un immeuble d'habitation à Baugy ou encore un feu de broussailles aux Rochers de Naye.

Le type d'interventions pour l'exercice 2017 est conforme à la moyenne cantonale, puisque les interventions techniques (sauvetages ascenseur, inondations, préventions et alarmes automatiques) représentent plus de 50 % de l'activité.

Interventions 2017 : 807



La nouvelle procédure de levée de doute mise en place par l'ECA en matière d'alarme automatique intempesive, porte ses fruits, puisque une baisse de plus de 30 % est observée sur cet aspect



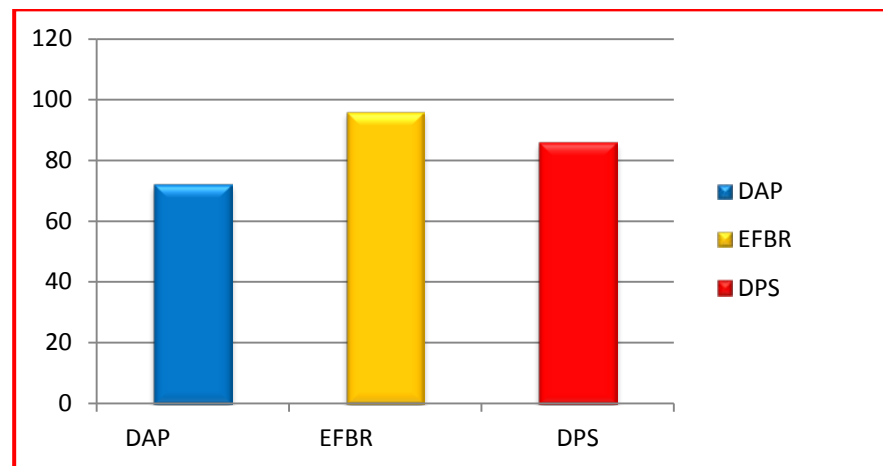


Accident autoroute A9, juin

9.4 Formation

9.4.1 Formation interne

L'essentiel de la formation continue des sapeurs-pompiers volontaires est assuré par la mise sur pied d'exercices à l'interne. Ainsi, plus de 150 exercices ont été organisés en 2017 afin de garantir le suivi de la connaissance selon les standards de l'ECA. Ce dernier fixe les règles en matière de formation, notamment au chapitre du nombre d'heures que doivent suivre les différents intervenants. Le graphique ci-après donne un aperçu du taux de participation, tous sites confondus, aux différents exercices par les sapeurs-pompiers volontaires, taux satisfaisant et en augmentation pour l'année sous revue.

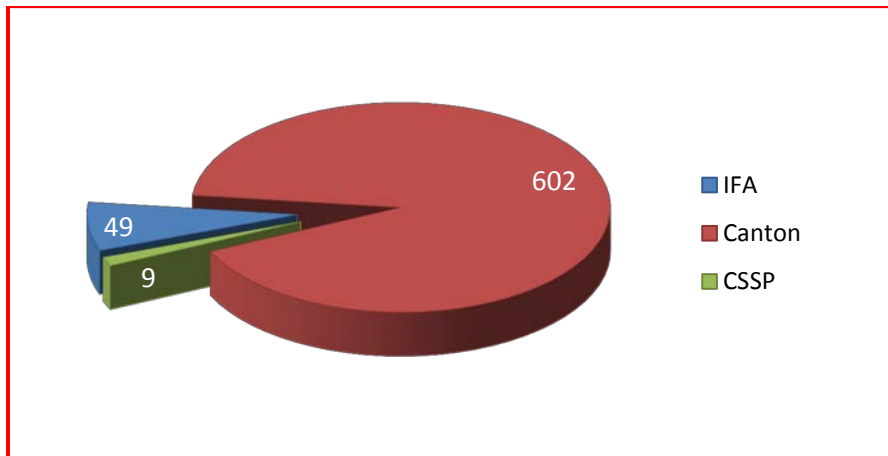


DAP, détachement d'appui / EFBR, école de recrues /
DPS, détachement de premier secours

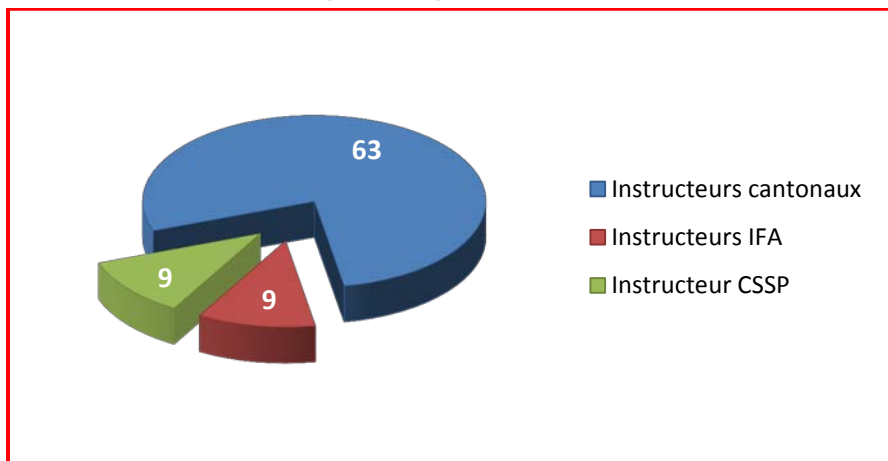
9.4.2 Formations cantonale et fédérale

En plus de la formation interne, les pompiers suivent régulièrement les cours cantonaux organisés par l'ECA pour l'acquisition de nouvelles connaissances ou de perfectionnement. Pour un certain nombre de formations spécifiques, le personnel du SDIS Riviera suit des formations organisées par la Fédération suisse des sapeurs-pompiers, la Coordination suisse des sapeurs-pompiers ou encore par l'International Fire Academy (IFA) à Balsthal, s'agissant de spécialistes intervenant dans des infrastructures souterraines.

Jours de cours suivis aux niveaux cantonal et fédéral



Jours de cours dispensés par les instructeurs fédéraux



9.4.3 Formations particulières

En 2017, les cadres professionnels de l'Etat-major ont poursuivi des formations spécifiques en matière de conduite d'intervention, notamment au travers des cours proposés par l'EMCC dans le

cadre de la collaboration inter-partenaires. Ils ont également suivi des formations particulières, que cela soit en perfectionnement en tant qu'instructeur ou dans des domaines comme les dangers naturels ou encore la lutte dans les feux d'hydrocarbure importants.

Cette année, les membres de l'Etat-major ont suivi une formation spécifique en matière managériale dispensée dans le cadre de la collaboration entre la FVSP et l'ECA. Ces formations ont pour buts principaux de sensibiliser les cadres à l'environnement particulier des nouvelles générations auxquelles nous sommes confrontés, mais également à l'utilisation des outils de communication actuels.



Feu de toiture collège des Crosets Vevey, septembre

Les cadres professionnels du service ont tous suivi 5 jours de formation en tant que référent du nouveau système d'alarme (ProSDIS), afin de pouvoir d'une part maîtriser au mieux ce nouvel outil, mais également pour former et accompagner tout le personnel au printemps 2018.

Relevons que le SDIS accueille régulièrement des cours cantonaux (ECA) sur son secteur, mettant ainsi à disposition les infrastructures et le personnel nécessaires à leurs bons déroulements.

9.5 Prévention

La prévention pour le SDIS Riviera consiste, d'une part, en la gestion et la mise à jour des quelque 300 dossiers d'intervention pour plus de 270 bâtiments ou objets sous détection incendie et, d'autre part, en la gestion des tubes à clés permettant l'accès à ces bâtiments.

La coordination et la mise sur pied de services de garde lors de manifestations organisées sur la région font également partie du volet prévention, au même titre que les différentes actions auprès des établissements scolaires; l'organisation de cours de sensibilisation auprès des élèves ou de conseils lors de la mise en place de procédures d'évacuation dans les établissements scolaires, les entreprises ou diverses institutions en constitue une facette.

Durant l'exercice, le responsable de la prévention a, en collaboration avec les différents responsables et notamment l'inspectorat de l'ECA, entrepris les premiers travaux de réflexion liés à l'organisation de la Fêtes des Vignerons.

Dans le domaine des actions de sensibilisation du Passeport-Vacances, le responsable de la prévention a également œuvré à la mise sur pied de deux éditions, en partenariat avec Police et Ambulance Riviera.



Feu de broussailles Rochers de Naye-Veytaux, octobre



Passeport-Vacances, juillet et août

Abréviations :

ABC : Atomique, biologique, chimique
APR : Appareil de protection respiratoire
CTA : Centre de traitement des alarmes
DAP : Détachement d'appui
DPS : Détachement premier secours
ECA : Etablissement cantonal d'assurance
ECADIS : Programme informatique dédié à la gestion des SDIS
EFBR : Ecole de formation de base Riviera
EMCC : Etat-major cantonal de conduite
ProSDIS : Nouveau logiciel d'alarme de l'ECA
SDIS : Service de défense incendie et secours
SAE : Système d'aide à l'engagement